

## Systèmes d'approvisionnement et de distribution alimentaires

### Étude de cas sur la ville de Niamey (Niger)



Centre-ville de Niamey, capitale du Niger, 2014. ©Philippe Guionie/AFD

**Auteurs**

**Coordination**  
AFD

**Groupe 8**

Département Diagnostics économiques et politiques publiques, Divisions  
Développement urbain, aménagement logement et Agriculture,  
développement rural et biodiversité

## AUTEURS

Le rapport a été préparé par Eduardo BRISSON, Pauline EMILE-GEAY et Lou D'ANGELO, spécialistes en aménagement urbain de Groupe 8.

## RÉSUMÉ

L'objectif de cette étude de cas est de répondre aux questions suivantes : Comment caractériser l'actuel système de distribution de l'alimentation (SDA) de Niamey ? Quels en sont les déterminants socio-culturels, techniques, politiques et institutionnels ? Quelles en sont les évolutions ? Elle s'est appuyée sur: l'étude de « diagnostic de l'armature commerciale de la ville de Niamey » de 2014, complétée par une enquête en 2016 auprès de consommateurs, commerçants et transporteurs. Nous mettons en avant la résilience du système d'approvisionnement, largement informel, dans un univers fortement contraint en termes de logistique, de politiques publiques, et d'instabilité tant au niveau de l'offre que de la demande. Nous concluons par une liste de recommandations opérationnelles.

## LANGUE ORIGINALE

Français

## ISSN

2492-2838

## DÉPÔT LÉGAL

1<sup>er</sup> trimestre 2019

## AVERTISSEMENT

Les analyses et conclusions de ce document sont formulées sous la responsabilité de ses auteurs. Elles ne reflètent pas nécessairement le point de vue de l'Agence Française de Développement ou de la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire de Tunisie.

Les *Notes techniques* sont téléchargeables sur le site de l'AFD

# Sommaire

<b>AUTEURS</b> .....	<b>1</b>
<b>Sommaire</b> .....	<b>2</b>
<b>Liste de sigles et abréviations</b> .....	<b>4</b>
<b>Introduction générale</b> .....	<b>5</b>
I. Cadre de l'étude .....	5
1. Contexte de l'étude .....	5
2. Objectif de l'étude .....	5
<b>Enjeux économiques, sociaux et environnementaux</b> .....	<b>7</b>
I. Enjeux de sécurité alimentaire .....	7
1. Une croissance urbaine exponentielle .....	7
2. Une mondialisation du système alimentaire... ..	7
3. ... qui requerrait des mécanismes de régulation n'allant pas de soi.....	7
II. Caractéristiques spécifiques du Niger au regard de l'étude comparée.....	8
1. Economie et démographie .....	8
2. Conditions climatiques .....	9
3. Production agricole .....	9
4. Les enjeux à l'échelle de Niamey : évolution démographique et perspectives .....	10
III. Questions de recherche .....	12
<b>Méthodologie de recherche</b> .....	<b>13</b>
I. Apports du diagnostic de l'armature commerciale de la ville de Niamey (2014-2015) 13	
1. Synthèse du rapport.....	13
2. Diagnostic .....	13
3. Orientations stratégiques .....	16
4. Apports pour la présente étude et articulation avec la problématique de la présente recherche .....	17
II. Recherches bibliographiques .....	17
III. Coordination avec les équipes en charge des deux autres terrains de l'étude	17
IV. Mission de terrain et collaboration avec le département de géographie de l'université Abdou Moumouni pour la réalisation des enquêtes.....	18
<b>Caractérisation du système de distribution de l'alimentation (SDA) actuel</b> .....	<b>19</b>
I. Caractérisation du système de production et d'acheminement .....	19
1. Les échelles et réseaux d'acheminement.....	20
2. Les différents types de produits sont caractérisés par des systèmes de production et d'acheminement différents .....	26
II. Caractérisation des acteurs principaux du SDA.....	47
1. Cartographie des principaux acteurs .....	47
<b>Comment interpréter le SDA actuel (facteurs explicatifs) ?</b> .....	<b>87</b>
I. Les facteurs humains, culturels et sociétaux .....	87
1. La confiance comme base du commerce .....	87
2. Le manque de professionnalisation des différents acteurs.....	88
3. Une organisation collective en développement mais peu performante ..	88
II. Les facteurs techniques .....	89
1. L'insuffisance (ou la mauvaise qualité) des intrants agricoles et des conditions nécessaires à l'élevage commercial .....	89
2. Les dysfonctionnements au niveau du transport .....	90
3. La mauvaise maîtrise de la chaîne du froid .....	91

4.	Les problèmes de stockage et de conservation.....	93
III.	Les politiques publiques(ou leur absence) et l'influence du jeu d'acteur existant .....	94
1.	Des systèmes de suivi des prix et des flux initiés, même si incomplets .	94
2.	Un appui des pouvoirs publics croissant, mais insuffisant et inégal selon les filières et les échelles .....	95
3.	Des systèmes de régulation existent mais sont à renforcer .....	96
	<b><i>Evolution générale du système d'approvisionnement de distribution alimentaire &amp; perspectives.....</i></b>	<b>100</b>
I.	Description des évolutions .....	100
1.	Evolution des habitudes alimentaires .....	100
2.	De nouvelles formes d'approvisionnement et de distribution.....	108
II.	Quels sont les facteurs explicatifs de l'évolution observée ? Quelles perspectives ?.....	109
1.	Facteurs explicatifs .....	109
2.	Quelles perspectives ?.....	110
III.	Quels sont les impacts de ces évolutions ? .....	112
	<b><i>Recommandations opérationnelles pour l'AFD en termes de politiques publiques</i></b>	<b>113</b>
	<b><i>Annexe 1 : Présentation de l'équipe .....</i></b>	<b>117</b>
	<b><i>Annexe 2 : Liste des institutions et personnes rencontrées .....</i></b>	<b>118</b>
	<b><i>Annexe 3 : Questionnaires auprès des consommateurs, commerçants et transporteurs .....</i></b>	<b>120</b>
I.	Questionnaire auprès des consommateurs .....	120
II.	Questionnaire auprès des commerçants .....	123
III.	Questionnaire auprès des transporteurs.....	127
	<b><i>Précédentes publications de la collection .....</i></b>	<b>129</b>
	<b><i>Qu'est-ce que l'AFD ? .....</i></b>	<b>134</b>

## Liste de sigles et abréviations

---

AFD	Agence Française de Développement
ANIPEX	Agence nigérienne de promotion des exportations
CUN	Commune Urbaine de Niamey
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CILSS	Comité permanent inter-état de lutte contre la sécheresse dans le Sahel
CIRAD	Centre de coopération International en Recherche Agronomique pour le Développement
FAO	Organisations des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (Food and Agriculture Organization)
I3N	Initiative « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens »
IDH	Indice de développement humain
INS	Institut National de la Statistique (INS)
OPVN	Office des Produits Vivriers du Niger
PAM	Programme Alimentaire Mondial
RECA	Réseau National des Chambres d'Agriculture du Niger
RGAC	Recensement général de l'agriculture et du Cheptel
SAN	Sécurité alimentaire et nutritionnelle
SDA	Système de distribution de l'alimentation
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine

# Introduction générale

---

## I. Cadre de l'étude

### 1. Contexte de l'étude

La présente étude de cas intervient dans le cadre du projet de recherche émis par l'AFD intitulé « systèmes de distribution et d'approvisionnement alimentaires dans les pays méditerranéens et d'Afrique sub-saharienne : repenser le rôle des marchés dans l'infrastructure commerciale ».

Elle est pilotée par le département Recherche et Développement (RED) de l'AFD, et suivie également par les départements opérationnels CLD (Collectivités Locales et Développement urbain) et ARB (Agriculture, développement Rural et Biodiversité).

L'étude est menée en partenariat entre l'institut de recherche CIRAD (Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement) et le Groupe Huit, bureau d'études spécialisé sur les villes en développement. Ce travail de recherche doit permettre d'aboutir à des recommandations opérationnelles vis à vis de l'AFD dans son rôle de financeur, afin de mieux cibler les éléments clé à développer en vue de satisfaire les objectifs de sécurité alimentaire de la région.

L'étude globale porte sur trois terrains : Rabat (Maroc), Abidjan (Côte d'Ivoire), et Niamey (Niger), objet de la présente étude de cas.

L'AFD a plusieurs fois financé des projets de recherche et études de faisabilité sur les équipements marchands à Niamey. Il est notamment important de mentionner l'Etude d'identification d'un programme d'équipements urbains prioritaires à Niamey (2001-2002), ainsi que le Diagnostic de l'armature commerciale de la ville de Niamey (2015), dont le Consultant s'est servi pour les premières orientations de l'étude.

### 2. Objectif de l'étude

L'objectif initial qui a sous tendu l'ensemble de l'étude était d'analyser la relation entre la structuration spatiale et la structuration organisationnelle des systèmes d'approvisionnement et de distribution alimentaire, ainsi que la nature de la relation entre cette organisation et le comportement des consommateurs : le consommateur subit-il la structuration du système d'approvisionnement et de distribution alimentaire ou bien celle-ci évolue-t-elle en fonction du comportement du consommateur, lui-même évolutif (développement d'une classe moyenne, etc.) ?

L'enjeu était ainsi d'impulser une dynamique novatrice dans les travaux de recherche sur la ville, à savoir : associer une approche macro analytique, considérant la ville dans son ensemble à travers l'analyse des flux, à une approche plus micro prenant en compte la diversité des rapports des consommateurs urbains à l'alimentation, selon leur niveau de vie et leur lieu d'habitation.

Comme tout travail de recherche, la problématique générale de l'étude a évolué au fur et à mesure des travaux menés sur le terrain. Sur le terrain de Niamey en particulier, l'enjeu spécifique assigné au travail de recherche était (i) de placer l'accent sur la sociologie urbaine et l'analyse de la demande, et (ii) approfondir la caractérisation des données initiée dans le cadre de l'étude opérationnelle préalablement menée<sup>1</sup> à travers une collecte de données plus systématisée.

---

<sup>1</sup>Diagnostic de l'armature commerciale de la ville de Niamey, Groupe Huit 2015 (L. Wilhelm et B. Michelon)

# Enjeux économiques, sociaux et environnementaux

---

Si le présent travail de recherche se focalise sur la ville de Niamey – capitale et première ville du Niger en termes de population – il est important de comprendre comment le système de distribution de l'alimentation de cette ville s'articule avec les enjeux et systèmes de production nationaux et régionaux.

## I. Enjeux de sécurité alimentaire

### 1. Une croissance urbaine exponentielle

En 2016, 54% de la population mondiale habite en ville : « *la plupart des bouches à nourrir sont citadines* »<sup>2</sup>.

Comme chacun sait, les taux de croissance prévisionnels les plus importants se trouvent désormais en Afrique. Selon un rapport du PNUE et d'ONU-Habitat, 40% du milliard d'habitants peuplant le continent africain vivait dans les zones urbaines en 2011, dont 60% dans les bidonvilles. Et lorsque l'Afrique atteindra les deux milliards d'habitants en 2050, c'est 60% de sa population qui résidera dans les villes.

Cette urbanisation rapide pose des défis considérables en termes d'approvisionnement en eau potable, d'assainissement liquide et solide, mais également en termes de d'approvisionnement alimentaire. La sécurité alimentaire constitue un enjeu crucial pour le continent, et pour l'ensemble des partenaires techniques et financiers qui l'accompagnent. Les mégapoles de demain pourront-elles nourrir leurs habitants ? Sans léser le monde rural ? Et à quel prix ?

### 2. Une mondialisation du système alimentaire...

A l'instar du reste du monde, le continent africain n'échappe pas à la mondialisation du système alimentaire. Une part de la production nationale de qualité est souvent consacrée à l'export tandis que d'autres produits de moins bonne qualité sont importés en grande quantité afin de satisfaire le marché intérieur. Les logiques commerciales supplantent parfois celles de la satisfaction des besoins et de la valorisation des ressources naturelles.

### 3. ... qui requerrait des mécanismes de régulation n'allant pas de soi

Dans les pays africains, l'importation de produits de moindre qualité se traduit généralement par des prix plus bas que la production locale, intéressant alors une catégorie de population à faibles revenus pour qui le volume du panier de consommation importe davantage que la

---

<sup>2</sup> Mendes, W. (2007) Negotiating a place for « sustainability » policies in municipal planning and governance: The rôle of scalar discourses and practices, *Space and Politu*, 11(1), pp. 95-119.

qualité des produits qui le composent. Il en résulte alors une distorsion du marché, de même que des risques importants concernant la qualité des produits.

Une telle ouverture du marché devrait en effet supposer des moyens de suivi et de contrôle rigoureux, incluant un système de normes et de traçabilité des produits. Or, la mise en place de tels dispositifs suppose bien entendu une gouvernance structurée, émanant en premier lieu d'un Etat solide et d'organismes dédiés bien dotés, ce qui n'est bien souvent pas le cas dans les pays de la région étudiée, et particulièrement au Niger.

## II. Caractéristiques spécifiques du Niger au regard de l'étude comparée

Il est important de rappeler les spécificités du Niger du point de vue de la dynamique agricole, économique et commerciale, par rapport aux autres pays d'étude (Côte d'Ivoire et Maroc).

### 1. Economie et démographie

Le Niger correspond à l'Etat le plus pauvre d'Afrique, situé au 188<sup>e</sup> rang du classement de l'IDH 2014<sup>3</sup>, soit en dernière position au niveau mondial. Le secteur primaire domine largement l'économie du pays, qui dépend pour une très large part de l'aide extérieure au développement. Un Niger qui était autosuffisant en denrées alimentaires et même exportateur de céréales jusqu'à la fin des années soixante, est devenu fortement déficitaire.

Le pays compte près de 20 millions d'habitants en 2016, alors qu'il en comptait 10 millions autour de l'an 2000, et 3 millions à l'indépendance (1960). Avec un taux de fécondité particulièrement élevé de 7,6 enfants par femme<sup>4</sup> –record mondial – et malgré un taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans élevé (127 pour 1000 en 2015<sup>5</sup>) la population devrait encore connaître un accroissement considérable pour atteindre 72 millions en 2050<sup>6</sup>.

Qui plus est, la part de la population de moins de 15 ans dépasse déjà les 50 % de la population<sup>7</sup> depuis 2015 et ce taux devrait donc encore augmenter avec la croissance démographique globale.

Un des enjeux majeurs pour le gouvernement nigérien et ses partenaires techniques et financiers pour les années à venir sera donc de pouvoir satisfaire cette nouvelle demande alimentaire. Ceci d'autant plus que cette demande est actuellement déjà difficilement satisfaite<sup>8</sup> et requiert des dispositifs spécifiques d'aide et d'ajustements, comme nous le

<sup>3</sup>Rapport sur le développement urbain 2015 : le travail au service du développement humain. PNUD.

<sup>4</sup>Institut National de la Statistique - INS/Niger et ICF International. 2013. Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples du Niger 2012. Calverton, Maryland, USA: INS/Niger and ICF International.

<sup>5</sup>Rapport sur le développement urbain 2015 : le travail au service du développement humain. PNUD

<sup>6</sup>2015 Revision of World Population Prospects, United Nations Population Division (<https://esa.un.org/unpd/wpp/>)

<sup>7</sup>Source : données de la Banque Mondiale

(<http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.POP.0014.TO.ZS?locations=NE>)

<sup>8</sup>Le programme national I3N (les Nigériens nourrissent les Nigériens) estime ainsi qu'environ 6 ménages sur 10 ne peuvent couvrir leurs besoins alimentaires que pour 3 mois.

verrons. Environ 6 ménages sur 10, ne peuvent couvrir leurs besoins alimentaires que pour « 3 mois »<sup>9</sup>. La sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN) reste ainsi aujourd'hui un défi important au Niger, dans ses quatre dimensions : disponibilité, accès, utilisation et stabilité.

## 2. Conditions climatiques

La situation géographique du Niger le soumet à des conditions climatiques sévères qui contraignent fortement sa production agricole et sa capacité à répondre aux besoins alimentaires de sa population. Le Niger est en effet dans l'une des régions les plus chaudes du globe. Au Nord, les 3/5<sup>e</sup> du pays sont notamment en zone saharienne. Sur le plan hydrographique, le Niger ne possède qu'un seul cours d'eau permanent : le fleuve Niger. Si les ressources en eaux souterraines du Niger sont assez importantes<sup>10</sup>, celles-ci sont difficilement exploitables, limitant ainsi la possibilité d'irrigation.

Ainsi, non seulement la gamme de produits cultivables est relativement restreinte, mais les épisodes de sécheresse réguliers impactent en outre directement les récoltes des produits clés. Ces dernières années, le pays a en effet connu une crise alimentaire (déficit céréalier) tous les deux ou trois ans<sup>11</sup>, menaçant ainsi la sécurité alimentaire des populations. L'ensablement du lit des cours d'eau, les érosions, les invasions de prédateurs, d'acridiens et les épidémies comme la méningite, la rougeole ou le choléra, affectent aussi la sécurité alimentaire du pays.

Au-delà, le réchauffement climatique à l'œuvre au niveau mondial accentue cette situation déjà critique, en intensifiant les épisodes de sécheresses (déficits pluviométriques) ainsi que les inondations, réduisant ainsi les terres cultivables.

## 3. Production agricole

Le défi essentiel du pays réside donc dans l'identification et la mise en place de techniques agricoles efficaces. Le programme I3N « les Nigériens Nourrissent les Nigériens » qui est étudié plus loin constitue une des réponses à ce défi.

En effet, il subsiste encore de nombreuses terres agricoles en volume, y compris en zones péri-urbaines : si la tendance est à la baisse, la proportion reste encore viable. Ainsi, l'enjeu réside dans le développement du potentiel de ces zones. De nombreux programmes publics soutenus par la coopération internationale vont ainsi dans ce sens : développement de périmètres irrigués, désenclavement des régions de production au travers d'aménagements viaires, réhabilitation ou construction d'équipements marchands structurants, etc. Néanmoins, les besoins demeurent importants et ces investissements nécessaires ne sont pas suffisants. Les dynamiques en cours dans les systèmes d'approvisionnement et de distribution alimentaires sont complexes et évoluent rapidement.

<sup>9</sup> Rapport : Initiative « 3N » pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et le développement agricole durables « les Nigériens nourrissent les Nigériens ». Cadre stratégique et coût estimatif des programmes de l'initiative pour la période 2012-2015. Avril 2012.

<sup>10</sup> Institut National de la Statistique - INS/Niger et ICF International. 2013. Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples du Niger 2012. Calverton, Maryland, USA: INS/Niger and ICF International.

<sup>11</sup> Rapport National sur le Développement Humain Niger 2009. La sécurité alimentaire dans un pays sahélien.

Aujourd'hui, de par son enclavement et la structure déficitaire de sa production alimentaire, le Niger dépend fortement de ses voisins, et notamment du Nigéria.

#### 4. Les enjeux à l'échelle de Niamey : évolution démographique et perspectives

Niamey est la capitale et première ville du pays en termes de population. Sa population s'accroît rapidement, en raison du taux de croissance démographique élevé (comme souligné précédemment), mais aussi de l'importance de l'exode rural. En effet, alors que la population urbaine ne représentait que 5,79% de la population nigérienne totale en 2015, elle représente aujourd'hui 18,73%<sup>12</sup> de la population totale : l'attraction de la population pour les villes est donc assez récente, mais l'exode rural est aujourd'hui rapide.

1931	1952	1960	1972	1977	1988	2001	2012
1 730 173	12 000	33 816	108 000	242 973	397 437	707 951	1 026 848

Source : Bureau Central du Recensement (1977, 1988, 2001, 2012)

La population a ainsi été multipliée par au moins 30 entre les années 1960 et aujourd'hui.

La superficie de la Communauté Urbaine de Niamey (CUN) étant de 255 km<sup>2</sup>, sa densité de population était de 4 027 habitants / km<sup>2</sup> en 2012. Cette densité de population relativement élevée est unique et sans précédent au Niger, et contraste notamment avec le passé rural du pays.

Cette densité croissante crée une forte pression démographique et spatiale : l'habitat, l'industrie et l'agriculture sont ainsi mis en compétition<sup>13</sup>. Le lotissement avance notamment rapidement.

Les infrastructures commerciales ont ainsi évolué à mesure que la ville de Niamey s'est peuplée, et les marchés se sont notamment multipliés. Néanmoins, l'évolution des infrastructures n'a été suffisante pour répondre effectivement à l'arrivée massive de populations rurales. L'encombrement des rues du centre-ville, les problèmes de circulation, l'augmentation du commerce informel, les incendies fréquents dans les places de marchés, et les problèmes d'hygiène et de salubrité en témoignent.

Ainsi, si les thématiques de sécurité alimentaire et systèmes d'approvisionnement sont anciennes, de nouvelles problématiques émergent, ne serait-ce que parce que la forme urbaine dense de Niamey est en rupture avec le passé rural du Niger. Si les activités de production, de transport, et de commercialisation des produits alimentaires restent

<sup>12</sup> Source des données : données Banque Mondiale, accessible via le site <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/tend/NER/fr/SP.URB.TOTL.IN.ZS.html>

<sup>13</sup> L'approvisionnement agricole de la ville de Niamey : potentialités et contraintes d'une agriculture de proximité (2012). Ludovic Andres, Phd student de l'unité d'économie et développement rural au sein de l'ULg-Gembloux Agro Bio Tech Philippe Lebaillly, Professeur de l'unité d'économie et développement rural au sein de l'ULg-Gembloux Agro Bio Tech 2013.

aujourd'hui fortement traditionnelles à Niamey, comme nous le verrons, le système de l'alimentation est aujourd'hui perturbé par de nouvelles dynamiques.

Les sources d'approvisionnement sont notamment complexifiées. En comparant la production alimentaire de Niamey et sa périphérie d'un côté, et les besoins alimentaires de sa population de l'autre, Andres et Lebailly<sup>14</sup> montrent que la majorité des classes de produits sont déficitaires, avec notamment un déficit très important en céréales et légumes. En s'urbanisant, Niamey perd en autosuffisance et dépend de plus en plus d'autres régions pour l'alimentation de ses populations. L'acheminement de ces produits pose aujourd'hui de nombreuses difficultés. Il s'agira ainsi dans cette étude de souligner les dynamiques récentes induisant de nouveaux enjeux.

Assurer un système de distribution de l'alimentation efficient à Niamey et la dynamisation du commerce alimentaire revêt ainsi deux enjeux intégrés : la sécurité alimentaire de la population, et le déploiement de l'activité économique (création d'emplois et amélioration des conditions de vie des populations).

---

<sup>14</sup>L'approvisionnement agricole de la ville de Niamey : potentialités et contraintes d'une agriculture de proximité (2012). Ludovic Andres, Phd student de l'unité d'économie et développement rural au sein de l'ULg-Gembloux Agro Bio Tech Philippe Lebailly, Professeur de l'unité d'économie et développement rural au sein de l'ULg-Gembloux Agro Bio Tech 2013.

### III. Questions de recherche

La présente étude de cas s'articule autour des questions suivantes :

1. **Comment caractériser l'actuel système de distribution de l'alimentation (SDA) de Niamey ?** Il s'agit ainsi de faire un état des lieux précis du système de distribution de l'alimentation, en identifiant notamment les flux de produits et les différents acteurs impliqués.
2. **Comment interpréter les modes d'approvisionnement et de distribution actuels de la ville de Niamey ?** Comment les **facteurs** socio-culturels, techniques, politiques & institutionnels, ainsi que le jeu d'acteur existant, déterminent le système de distribution et s'articulent entre eux ?
3. **Peut-on faire état d'une évolution du système de distribution dans la ville de Niamey ?** Dans l'affirmative, quels sont les causes de cette évolution : quels changements récents dans les facteurs précédemment évoqués ? Quelles perspectives ? Comment s'adapter aux évolutions observées ?

L'étude s'inscrit dans le cadre d'une recherche comparée entre les villes de Niamey (Niger), Rabat (Maroc) et Abidjan (Côte d'Ivoire). Il est ainsi important de rappeler le cas très particulier de Niamey et du Niger dans la région Ouest-africaine. L'organisation sociale, le pouvoir et les habitudes d'achat de la population sont sensiblement différents qu'au Maroc ou en Côte d'Ivoire. Les résultats de cette étude doivent donc être compris dans le cadre de ce contexte très particulier, et il est nécessaire de prendre des précautions avant d'effectuer toute comparaison. L'extrapolation de ce cas d'étude à d'autres pays de la région paraît de plus difficile.

# Méthodologie de recherche

---

L'équipe de recherche, présentée en annexe, s'est d'abord basée sur un travail préalable réalisé par Groupe Huit pour le compte de l'AFD : le « diagnostic de l'armature commerciale de la ville de Niamey ». Ces premiers inputs ont été complétés par une recherche bibliographique axée sur les nouvelles thématiques de recherche et des échanges avec les autres équipes de recherche. Enfin, la mission sur le terrain a été fondamentale, notamment pour rencontrer les acteurs concernés, réaliser les enquêtes et collecter les données non existantes dans la littérature.

## I. Apports du diagnostic de l'armature commerciale de la ville de Niamey (2014-2015)

Comme expliqué précédemment, l'équipe s'est en premier lieu basée sur un travail préalable réalisé par Groupe Huit pour le compte de l'AFD : l'étude de « diagnostic de l'armature commerciale de la ville de Niamey » menée en 2014 et rendue en 2015. Cette étude avait une visée clairement opérationnelle, puisqu'elle constituait la préfaisabilité d'un projet d'amélioration du fonctionnement commercial et de l'approvisionnement alimentaire de la ville<sup>15</sup>.

### 1. Synthèse du rapport

L'objectif de l'étude était de proposer un projet d'amélioration des infrastructures commerciales, qui soit adapté à la croissance soutenue de la ville et permette d'engendrer des activités économiques. Ainsi, un diagnostic de l'armature commerciale a d'abord été réalisé en un premier temps, avant de proposer des orientations stratégiques.

### 2. Diagnostic

#### Diagnostic des marchés de Niamey

Le Consultant a retracé l'évolution urbaine de Niamey et de son armature commerciale, de 1900 à nos jours, en soulignant notamment comment l'étalement de l'aire urbaine a entraîné une relocalisation des zones marchandes, avec l'apparition de marchés de quartiers, et une réorganisation spatiale des infrastructures marchandes, suivant les déplacements des commerçants et des constructions.

Une typologie des marchés a été réalisée, permettant de rendre compte de leur diversité en termes de taille (en termes de superficie mais aussi de nombre de boutiques), de localisation et de niveau de services et de chalandise. Ainsi, nous distinguons les marchés centraux

---

<sup>15</sup> Les contours de ce projet se sont quelque peu précisés depuis, pour s'intituler « Nourrir Niamey ».

d'importance ou « marchés d'agglomération », les marchés secondaires ou « marchés de ville », et les marchés de quartiers, nous différencions les marchés polyvalents des marchés spécialisés, et les marchés organisés des marchés spontanés. Les marchés-rues n'ont pas été pris en compte dans le cadre de cette étude.

Nous avons souligné les atouts des marchés (lieu social central et économique, bon état du bâti et des équipements) et leurs dysfonctionnements (encombrement des rues du centre-ville : difficultés d'accès pour le transport et saturation de l'espace de vente, débordement anarchique du commerce de détail dans les rues adjacentes ; incendies fréquents détruisant les marchés ; manque d'hygiène et insalubrité ; boutiques fermées et allées mortes dans les marchés secondaires ; résultats des réhabilitations mitigés ; absence de recettes pour les collectivités locales).

Nous avons de plus effectué un diagnostic de la gestion des ouvrages. La ville de Niamey est en charge de la gestion des équipements et de la perception des recettes, bien que les arrondissements communaux doivent gérer l'ensemble des problèmes rencontrés dans la gestion des commerçants et des équipements marchands. Huit marchés sont en contrat de gestion délégué, contrats qui ne sont néanmoins pas actualisés et manquent de précision. Les dysfonctionnements de gestion entraînent ainsi un recouvrement des recettes très faible compte tenu du potentiel.

### **Le devenir du Petit Marché**

L'incendie du Petit Marché a eu des impacts importants : perte matérielle des marchandises et des aménagements, perte des économies des marchands gardées dans leur emplacement de vente, rupture de la chaîne de solidarité et de confiance, perte des emplois directs et indirects. Ainsi, les commerces du Petit Marché se sont installés dans les rues alentour. Une minorité de commerçants se sont replacés dans des marchés périphériques de la ville, encouragés par l'Etat. Cette réorganisation pose des difficultés, notamment l'augmentation du commerce de rue et la privatisation de l'espace public

Plusieurs scénarios avaient alors été envisagés : la reconstruction à l'identique, la reconstruction d'un marché plus moderne, la construction d'un « shopping mall ». Malgré l'apparition d'un secteur « moderne » de grande distribution et l'essor de l'import-export animé par des grands commerçants, et même si la clientèle aisée est aujourd'hui un peu plus nombreuse, la construction d'infrastructures « modernes » ne serait probablement pas rentable. Le projet Niamey Nyala propose ainsi la création d'une place comme solution transitoire. Il est essentiel de prendre en compte que le Petit Marché était un centre d'approvisionnement en produits frais pour la ville : il est donc nécessaire de dédier à cette fonction de gros et d'approvisionnement un espace spécifique.

### **Analyse des pratiques et attentes des consommateurs**

Le Réseau des Associations de Consommateurs du Niger (RASCONI) a exprimé le besoin d'un marché dédié à l'alimentaire (vocation initiale du Petit Marché, détournée pour la vente d'autres produits de consommation). Le rapport de 2015 montre que les produits

alimentaires sont aussi chers en comparaison du pouvoir d'achat des consommateurs : les ménages consacrent ainsi en moyenne 38% de leur budget à l'alimentation<sup>16</sup>. Les inégalités sociales augmentent de plus à Niamey.

Afin de répondre aux attentes d'accessibilité des consommateurs, nous avons montré qu'il était nécessaire d'améliorer l'intermédiation entre producteurs et consommateurs, c'est-à-dire l'efficacité des circuits d'approvisionnement. Il faut de plus réduire les pertes liées aux problèmes de stockage et de conditionnement, et améliorer la gouvernance du commerce (taxation et normes).

Les initiatives de création de nouveaux marchés traditionnels montrent que les consommateurs se rendent peu dans les marchés périphériques, favorisant le centre-ville. Les « Espaces Commerces », petits centres commerciaux ciblant une clientèle plus aisée, montrent par ailleurs qu'une part de la population a des attentes supérieures en termes d'hygiène et de qualité.

### **Diagnostic des circuits et des chaînes de valeurs**

Nous avons étudié l'importance du marché de consommation de Niamey en estimant le volume des importations arrivant à Niamey, et la consommation alimentaire en tonnage de la ville pour les principaux produits locaux et imports. Nous avons de plus identifié les marchés et zones de déchargement ainsi que les acteurs clés du circuit de distribution, et effectué une analyse de la redistribution inter-marchés pour mettre en évidence les rôles respectifs des deux principaux marchés d'approvisionnement de Niamey : la zone du Petit Marché et le marché Katakou.

### **Forces et faiblesses de l'armature commerciale**

Nous avons conclu ce diagnostic en présentant les forces et faiblesses de l'armature commerciale, synthétisées dans le tableau ci-dessous :

---

<sup>16</sup>Les enquêtes de dépenses des ménages (EDM) réalisées en 2008 dans les principales agglomérations de l'UEMOA montrent ainsi que la part de l'alimentation dans les dépenses totales est plus forte à Niamey que dans la plupart des agglomérations de la région : Cotonou (28%), Ouagadougou (29%), Abidjan (23%), Dakar (31%), Lomé (28%). La part de l'alimentation dans les dépenses des ménages est toutefois comparable à Bissau, et plus importante à Bamako (plus de 40%). Le rapport de ReSAKSS, Michigan State University & Syngenta de 2011 propose une analyse de ces variations. Il est à noter que si la part de l'alimentation dans les dépenses totales des ménages est plus faible à Niamey que dans d'autres régions du Niger, cela n'est pas lié à des dépenses alimentaires plus faibles dans l'absolu, mais plutôt à des coûts importants attachés à vie en ville : les ménages dépensent notamment 20% de leur budget dans le logement.

FORCES	FAIBLESSES
Une armature commerciale d'origine hiérarchisée et structurée	Une surconcentration des fonctions de gros en centre-ville aux conséquences négatives double (congestion du centre-ville ; effet dépressif sur le fonctionnement des marchés secondaires hypothéquant tout investissement de réhabilitation)
Des marchés partiellement occupés pouvant faire l'objet d'opérations tiroirs/d'aménagement en les densifiant	Une absence de définition/conception des « marchés » aboutissant à des marchés "boutiques" et à une occupation de la voie publique
L'apparition de marchés privés s'adressant à un petit segment de la population (classe moyenne aux exigences plus fortes en termes de qualité et de fonctionnalité)	Une large partie des ménages urbains vit toujours dans une grande pauvreté
Des sites de marché existants de forme géométrique simple (rectangle) pouvant être facilement être réhabilités.	Le rôle défaillant de la collectivité entraînant des dysfonctionnements classiques
	La gestion défaillante des marchés réhabilités et les impacts sur le fonctionnement du commerce dans la ville, notamment sur les marchés périphériques qui n'ont pas trouvé leur rôle dans le fonctionnement de l'ossature commerciale et l'approvisionnement des quartiers
Niamey au cœur d'une zone de maraichage et rizicole allant jusqu'à 60 km autour de la ville	Le risque d'une concurrence entre un marché local mal structuré et des filières d'importation plus dynamiques et organisées (la proximité n'est pas une garantie d'efficacité et de compétitivités des produits issus des filières locales sur les marchés de Niamey)
Des échanges transfrontaliers de produits vivriers en forte croissance.	

### 3. Orientations stratégiques

Nous avons présenté les opportunités et les menaces pour un projet d'amélioration de l'armature commerciale. Parmi les opportunités, nous avons notamment compté l'existence d'un plan d'urbanisme précisant l'opportunité de l'armature commerciale, le processus de décentralisation en cours, les grands projets stratégiques nationaux et régionaux pour améliorer le transport et la productivité, et les projets stratégiques dans la ville de Niamey. Parmi les menaces, nous avons notamment identifié l'absence de vision de développement urbain, les intérêts divergents des différents acteurs, la faiblesse institutionnelle et le manque de maîtrise de l'urbanisation.

Nous avons envisagé plusieurs scénarios : maintien du statu quo, réhabilitation d'un marché et construction d'un marché de gros, que nous avons évalués. Nous avons ensuite proposé une stratégie pour les dix années à venir pour la ville à partir du scénario d'une « plateforme alimentaire », et proposé un programme pour l'AFD.

#### 4. Apports pour la présente étude et articulation avec la problématique de la présente recherche

De nombreux points évoqués précédemment ont été utiles pour la présente étude et nous ont ainsi servi de première base.

A partir du rapport produit, l'équipe a identifié les points à approfondir. Ceci a alors guidé les données à collecter ainsi que les acteurs à rencontrer en priorité au cours de la mission.

L'objet d'analyse est ainsi élargi par rapport à l'étude précédente qui se centrait uniquement sur les marchés. La présente étude prend en effet en compte la multiplicité des équipements marchands et points de distribution (supérettes, supermarchés, boutiques et kiosques de rue, marchés-rues, détaillants hors marchés, etc.).

Par ailleurs, certains aspects ont été approfondis, comme le diagnostic des circuits et du système de gouvernance. La collecte de données complémentaires sur le terrain (interviews d'acteurs clés, enquêtes), mais aussi de données secondaires, ont ainsi permis de répondre au périmètre élargi de l'étude. Par exemple, les entretiens aux consommateurs ont notamment permis d'avoir une meilleure idée de la demande.

De plus, alors que la première étude avait une visée clairement opérationnelle, la présente étude a été réalisée selon un regard croisé, à la fois scientifique et opérationnel. Le croisement des méthodes représente ici un enjeu majeur pour l'étude.

## II. Recherches bibliographiques

Le Consultant a mené des activités de recherches bibliographiques centrées sur les nouvelles thématiques impliquées par le présent projet, notamment en amont de la mission de terrain.

Les données existantes se sont révélées peu importantes en nombre et de qualité variable (certaines sources étant des mémoires de masters, d'autres sources datant déjà de plus de 10 ans et pouvant ainsi ne plus être pertinentes, etc.). La mission de terrain s'est ainsi révélée essentielle pour confronter les inputs de la littérature existante à la situation actuelle.

## III. Coordination avec les équipes en charge des deux autres terrains de l'étude

Un travail de coordination a parallèlement été mené avec les équipes du CIRAD travaillant sur les deux autres terrains - Rabat et Abidjan - afin d'harmoniser les questions de recherche et la démarche entreprise. Les échanges ont porté en particulier sur les attentes et le dimensionnement des enquêtes, ainsi que l'analyse des grandes tendances au niveau des premiers résultats sur le terrain Maroc.

#### IV. Mission de terrain et collaboration avec le département de géographie de l'université Abdou Moumouni pour la réalisation des enquêtes

Le travail a été structuré autour d'une mission de terrain réalisée entre le 14 et le 25 novembre 2016, qui s'est répartie comme suit :

*Entretiens avec différents acteurs du système d'approvisionnement et de distribution alimentaire de la ville (acteurs institutionnels, producteurs, commerçants, etc.) ;*

Visites variées sur le terrain (Grand Marché, « Semaine de l'Entrepreneuriat Agricole » 2016 etc.).

*Préparation et réalisation des enquêtes ciblées auprès des commerçants, transporteurs, et consommateurs en différents points de distribution de la ville.*

L'élaboration fine des questionnaires a été réalisée sur place en collaboration avec le département de géographie de l'université Abdou Moumouni. Une demi-journée a été consacrée à la formation spécifique des étudiants de licence de gestion de l'information en charge de réaliser ces enquêtes. Les étudiants ont ensuite testé une première version des trois questionnaires en quelques points de la ville afin (i) de vérifier leur fluidité et réajuster les questions si nécessaire, et (ii) d'évaluer la durée de chacun d'entre eux pour pouvoir ensuite dimensionner l'enquête dans le temps, l'espace, et le budget imparti.

Au final,

*312 questionnaires ont été adressés ;  
trois types de questionnaire sont été établis pour trois catégories d'acteurs distinctes :*

les commerçants (154 +15 = 169)  
les transporteurs (42 +16 = 58)  
les consommateurs (70 + 15 = 85)

*différentes catégories d'espaces de distribution ont été enquêtées :*

7 marchés (dont un marché de gros, répartis sur des quartiers socialement diversifiés) ;  
2 supermarchés  
2 supérettes  
70 petits points de vente formels et informels hors marchés (boutiques, kiosques, tabliers, étals, vendeurs ambulants)

# Caractérisation du système de distribution de l'alimentation (SDA) actuel

---

Cette section descriptive vise à caractériser le système de distribution de l'alimentation de la ville de Niamey, en analysant notamment les flux de produits alimentaires et les comportements des différents acteurs. L'analyse de ce système est présentée dans la section suivante.

## I. Caractérisation du système de production et d'acheminement

Les systèmes de production et de distribution alimentaire peuvent être définis par les paramètres suivants :

- l'espace géographique de la production et de la distribution ;
- les régulations (formelles et informelles) des échanges ;
- les réseaux d'acheminement : (i) les réseaux reliant lieux de production agricole et lieux de distribution urbains et (ii) les réseaux de proximité entre les lieux de distribution urbains et les consommateurs.

Ainsi, ces trois paramètres, fortement associés, seront pris en compte pour la caractérisation du SDA actuel.

Il est essentiel de souligner l'importance de Niamey dans les circuits d'approvisionnement au Niger. La ville représente près de 40% de la population urbaine totale du Niger, et est ainsi le plus grand centre de consommation du pays. La ville est ainsi un important marché de destination, mais aussi la plaque tournante des flux vivriers en provenance de pays proches (Burkina Faso, Mali, Bénin, Nigéria...), destinés à d'autres régions du Niger. La ville est en effet le siège d'un grand nombre de grossistes importateurs et d'organisations nationales et internationales (OPVN, PAM) intervenant dans l'approvisionnement de la population de Niamey comme du Niger tout entier.

Ainsi, les flux de marchandise à destination ou au départ de Niamey sont importants et complexes. Comprendre ces flux est essentiel car la gestion de l'acheminement de l'alimentation se pose comme un enjeu majeur pour la sécurité alimentaire du pays.

## 1. Les échelles et réseaux d'acheminement

- **Les échelles géographiques dépendent des opportunités de production, des nécessités de consommation et des capacités d'acheminement des produits**

Nous pouvons distinguer trois échelles géographiques : l'échelle de la ville et de sa périphérie, l'échelle nationale, et l'échelle internationale.

Chaque échelle géographique d'approvisionnement est liée aux opportunités commerciales d'un produit et à la capacité du réseau de l'acheminer. L'origine et la nature des produits varient en fonction des rapports coût/bénéfice, et de l'offre et la demande. Cependant, leur introduction dans le système de distribution dépend aussi fortement du niveau de développement de deux paramètres détaillés dans le point suivant : les régulations socio-économiques et les réseaux d'acheminement.

### **L'échelle 1 : L'échelle de la ville et de sa périphérie.**

Cette échelle correspond à la production, collecte et distribution de proximité, c'est-à-dire à l'acheminement d'aliments produits dans la ville de Niamey ou dans sa périphérie proche. Il s'agit à la fois de produits agricoles et de viandes (bétail sur pied, volailles).

Dans la ville, les superficies des zones agricoles sont faibles, mais on observe des pratiques de cultures maraîchères urbaines (tomate, laitue, gombo, légumes feuilles, oignons, carottes et choix), d'arboriculture et de riziculture, notamment dans les quartiers de Haroubanda, le site Gamkallé et Yantala. Cette production est confrontée au problème de la pollution, la zone de Gamkallé étant notamment juxtaposée à des entreprises industrielles<sup>17</sup>. L'élevage urbain est aussi une pratique observée, notamment en ce qui concerne l'élevage de volailles et les fermes laitières.

Des produits proviennent de plus de zones périurbaines (c'est-à-dire dans un rayon de 15-20 km autour de Niamey), de villages situés le long du fleuve Niger, et de ceux dans les zones dunaires pouvant réaliser après les cultures pluviales des cultures de contre saison dans les différents *koris* ou des cultures de décrue (mares). Y sont pratiqués la riziculture, la pêche, le maraîchage et l'arboriculture fruitière. L'élevage semi-intensif est de plus pratiqué.

Par ailleurs, dans un rayon plus large mais inférieur à 60 km, se trouvent des productions dans la zone de Torodi à l'Ouest et des villages en aval (jusqu'à Gaya) et en amont du fleuve Niger (jusqu'à Tillabéry).

Ainsi, malgré l'urbanisation croissante, une part de la production non négligeable se réalise dans la ville et sa périphérie, notamment parce que les activités de culture et d'élevage sont communes : en 2008, 43% de la population de Niamey pratiquait l'agriculture<sup>18</sup>. La forte

<sup>17</sup>L'approvisionnement agricole de la ville de Niamey : potentialités et contraintes d'une agriculture de proximité (2012). Ludovic Andres, Phd student de l'unité d'économie et développement rural au sein de l'ULg-Gembloux Agro Bio Tech Philippe Lebailly, Professeur de l'unité d'économie et développement rural au sein de l'ULg-Gembloux Agro Bio Tech 2013.

<sup>18</sup>L'approvisionnement agricole de la ville de Niamey : potentialités et contraintes d'une agriculture de proximité (2012). Ludovic Andres, Phd student de l'unité d'économie et développement rural au sein de l'ULg-Gembloux Agro Bio Tech Philippe Lebailly, Professeur de l'unité d'économie et développement rural au sein de l'ULg-Gembloux Agro Bio Tech 2013.

pression foncière, le manque de planification urbaine et la faible maîtrise des habitations spontanées menacent néanmoins l'activité maraîchère notamment.

A cette échelle, les circuits sont caractéristiques des zones de production horticoles urbaines et péri urbaines : en majorité il s'agit de circuits courts faisant intervenir un ou deux intermédiaires seulement, opérant sur de petites quantités.

Une part non négligeable de producteurs se déplacent eux-mêmes pour la vente à l'emplacement de l'ancien « Petit Marché », dans le quartier de Zongo, pour vendre directement aux détaillants ou grossistes.

### **L'échelle 2 : L'échelle nationale.**

Cette échelle correspond à la production dans l'ensemble du territoire nigérien et à l'acheminement des produits par le réseau routier national jusqu'à la ville de Niamey, où les produits intègrent la trame urbaine.

L'entreposage de produits alimentaires dans la trame urbaine concerne essentiellement les grands commerçants et les établissements publics de stockage des céréales. Les petits et moyens commerçants stockent dans des espaces intégrés dans les concessions familiales et/ou petits entrepôts des quartiers à proximité des zones marchandes. Les commerçants les plus « vulnérables » économiquement écoulent leurs marchandises directement sans entreposage intermédiaire.

Comme le montrent Andrés & Lebailly<sup>19</sup> dans leur étude, l'agriculture de proximité reste en effet trop faible pour nourrir la ville, ce qui explique que la ville draine des produits de toutes les régions du pays. Des autres régions, la ville bénéficie notamment de la culture de céréales, et de l'élevage extensif de gros ruminants.

### **L'échelle 3 : L'échelle internationale.**

Cette échelle correspond à la production agricole et l'élevage au niveau régional et au-delà. Ce niveau concerne essentiellement les commerçant grossistes importateurs de céréales sèches, bétail sur pied et produits agricoles de rente (niébé, oignon...). Le partenaire commercial principal est le Nigéria, mais des produits proviennent aussi du Bénin, du Burkina Faso, du Ghana, et d'autres pays de la région, mais aussi d'Europe.

Pour l'année 2010<sup>20</sup>, Niamey a absorbé environ 47% des importations totales du Niger, et 32% des importations de produits alimentaires. Les données enregistrées par l'administration des douanes sont certes imparfaites<sup>21</sup> mais elles sont cependant suffisantes pour fournir des ordres de grandeur situant l'importance de Niamey dans les circuits d'approvisionnement des marchandises importées. Les produits alimentaires occupent la

---

<sup>19</sup>L'approvisionnement agricole de la ville de Niamey : potentialités et contraintes d'une agriculture de proximité (2012). Ludovic Andres, Phd student de l'unité d'économie et développement rural au sein de l'ULg-Gembloux Agro Bio Tech Philippe Lebailly, Professeur de l'unité d'économie et développement rural au sein de l'ULg-Gembloux Agro Bio Tech 2013

<sup>20</sup>2010 : trimestres - n°2, 3, 4 - et 2011 : trimestre n°1.

<sup>21</sup> i) Existence de flux conséquents non contrôlés d'importations/réexportations de marchandises générales et de riz importé (notamment à partir du Bénin et du Nigéria) .Pour les marchandises générales ces flux sont dirigés surtout vers les régions Est limitrophes du Nigéria et ii) Sous-estimation des flux transfrontaliers vivriers (maïs, mil, sorgho, riz local) : cela concerne toutes les régions.

part la plus importante avec 34% des importations totales du Niger pour 2010. Dans le total des produits alimentaires de consommation domestique<sup>22</sup> le riz représente quasiment le quart des importations nigériennes (133 000 tonnes environ), les céréales -maïs<sup>23</sup>, mil, sorgho- 18% (105 000 tonnes), les grands produits de base –farine, sucre, huiles- 33% (respectivement 16%, 9% et 8%) et les produits manufacturés (conserves, pâtes alimentaires etc.) 25%. Au niveau de Niamey, les céréales occupent une place plus importante dans les importations. L'ensemble riz, maïs, mil et sorgho représente en effet 79% des produits alimentaires importés arrivant à Niamey.

### Importations alimentaires: Niger et Niamey

	NIGER 2010*		NIAMEY 2010	
	Total Tonnes	% du tot.	Total Tonnes	% du Tot Niger
Total Importations	1 728 522	100%	816 000*	47%
Produits alimentaires, dont	588 897	34%	188 562*	32%
Riz importé	133 000		73 000*	
Maïs/Mil/Sorgho UEMOA ECOWAS	105 000		76 000*	
Farine, Huiles, Sucre	194 000		39 000*	

Source : Statistiques des Douanes, INS, 2010 : trimestre 2, 3, 4, 2011, trim. 1 ; \*calcul consultant.

Il est important de rappeler que l'ensemble des produits importés à Niamey ne sont pas consommés par ses habitants, la ville étant une plaque tournante pour les produits alimentaires et notamment pour les céréales.

De plus, bien que nous nous intéressons particulièrement aux flux d'importation – permettant de répondre aux besoins alimentaires de la population – il est essentiel de comprendre qu'une part de la production nationale (et notamment la production de qualité) est consacrée à l'export. Le piment frais et l'oignon sont les deux principaux produits exportés, notamment vers le Burkina Faso, le Bénin, le Nigéria et la Maroc<sup>24</sup>. Certains produits font à la fois objet d'importation et d'exportation – nous le verrons notamment avec les céréales – ainsi, les flux d'importation ne peuvent pas être pensés de manière isolée, et chaque produit doit être replacé dans sa dynamique globale.

Pour sa consommation de fruits et légumes, Niamey est notamment approvisionnée par le Nigéria et le Bénin, mais aussi de plus en plus fréquemment par le Burkina Faso (en particulier pour les tomates). Les tubercules (l'igname notamment) proviennent quasi

<sup>22</sup> C'est-à-dire sans le poste « Résidus et déchets alimentaires, tourteaux » portant sur quelques 25 000 tonnes.

<sup>23</sup> Nous ne savons pas si dans le poste « maïs » il y a eu en 2010 des importations hors Afrique (aide alimentaire par ex). Les statistiques détaillent les importations UEMOA et CEDEAO mais sans faire toujours la distinction entre provenance et origine. On imputera par conséquent la totalité du poste maïs, mil sorgho aux importations de produits vivriers des pays voisins (Burkina Faso, Bénin, Ghana, Nigéria etc).

<sup>24</sup> Djibo, H. (2014). Etude de commercialisation de la filière légumes dans la ville de Niamey [Marketing Study of the sector of vegetables in Niamey city]. *International Journal of Innovation and Applied Studies*, 8(4), 1438.

exclusivement du Bénin. Des importations de Côte d'Ivoire via le Burkina Faso portent sur des bananes, ananas, etc. Les importations de produits maraîchers s'effectuent principalement en saison des pluies – période durant laquelle l'offre des producteurs nigériens chute fortement pour la plupart des grands produits maraîchers de consommation courante.

Des céréales – comme nous le verrons plus spécifiquement avec le cas du mil – sont notamment importées massivement du Nigéria. Le maïs est traditionnellement importé du Nigéria et du Bénin, mais aussi de plus en plus régulièrement du Burkina Faso.

Les circuits fonctionnent avec des opérateurs grossistes, installés de façon permanente sur le marché de Katakò notamment, disposant de hangars et de magasins, travaillant en réseaux avec des grossistes d'autres régions du Niger et de l'étranger (Nigéria, Bénin). Tous ces produits consistent en fret lourd transporté généralement sur de gros porteurs.

Ainsi, ces circuits longs se distinguent fortement des circuits courts précédemment présentés. Ils sont opérés par d'autres acteurs – la plupart étant spécialisés dans l'importation – et les quantités traitées, les besoins d'espace et de stockage sont très différents de ceux des petits opérateurs intervenant dans des circuits courts.

#### ▪ **Des réseaux d'acheminement diversifiés, aux régulations inégales**

Chacun de ces espaces géographiques de production et de distribution de l'alimentation est associé à des régulations (formelles et informelles) distinctes, et à des réseaux d'acheminements spécifiques.

Les réseaux d'acheminement structurent physiquement le SDA. La quantité et la qualité des réseaux d'acheminement conditionnent la fluidité des échanges commerciaux et peuvent jouer sur la disponibilité ou non de certains produits sur le marché, ainsi que sur leur coût.

Ces réseaux forment une trame composée de routes hiérarchisées selon l'importance des flux, depuis la ville et ses quartiers jusqu'au niveau national et international.

Les voies fluviale et aérienne complètent le réseau d'acheminement, mais sont de moindre importance en termes de flux de produits alimentaires pour la ville de Niamey. L'essentiel du système de distribution alimentaire est réalisé par voie terrestre.

Le réseau dépend ainsi fortement de la distance à la zone de production (les voies aériennes étant notamment principalement utilisées pour l'importation de produits européens), du type de produit importé et de la région de provenance.

Les réseaux ne doivent pas être analysés seulement de manière purement infrastructurelle. Le réseau d'acheminement et la qualité de celui-ci sont fortement liés au circuit d'acteurs intervenant dans le transport des produits. Les relations sociales et régulations informelles jouent un grand rôle dans la facilitation du transport de certains produits, ou peuvent au contraire être des freins (prélèvements illicites, etc.). Les normes et régulations fixées par les Etats influencent aussi la fluidité du réseau (présence de douanes, contrôles, etc.).

▪ **Arrivage et distribution de l'alimentation au sein de la ville de Niamey : surconcentration des activités commerciales au centre-ville**

Comme nous l'avons montré dans le diagnostic de l'armature commerciale de la ville de Niamey, si l'approvisionnement de Niamey fait intervenir un grand nombre de circuits de distribution qui présentent des caractéristiques spécifiques suivant les groupes de produits, le trait dominant est la surconcentration des activités commerciales de gros comme de détail au centre-ville.

En effet, les activités de gros, se déroulant de nuit comme de jour et se concentrant en centre-ville, attirent dans cette zone tous les acteurs liés à l'approvisionnement et à la distribution : grossistes, producteurs agricoles, détaillantes des différents marchés de la ville, venus s'approvisionner, courtiers, transporteurs, porteurs, dockers, commissionnaires, restauratrices, etc.

Certaines activités de gros se sont déplacées vers la périphérie, mais restent minoritaires : c'est le cas de certains grossistes s'étant déplacé suite à l'incendie du Petit Marché, mais aussi le cas de certaines activités de gros spécifiques, et notamment le commerce de la canne à sucre et des oignons.

Les marchés principaux sont :

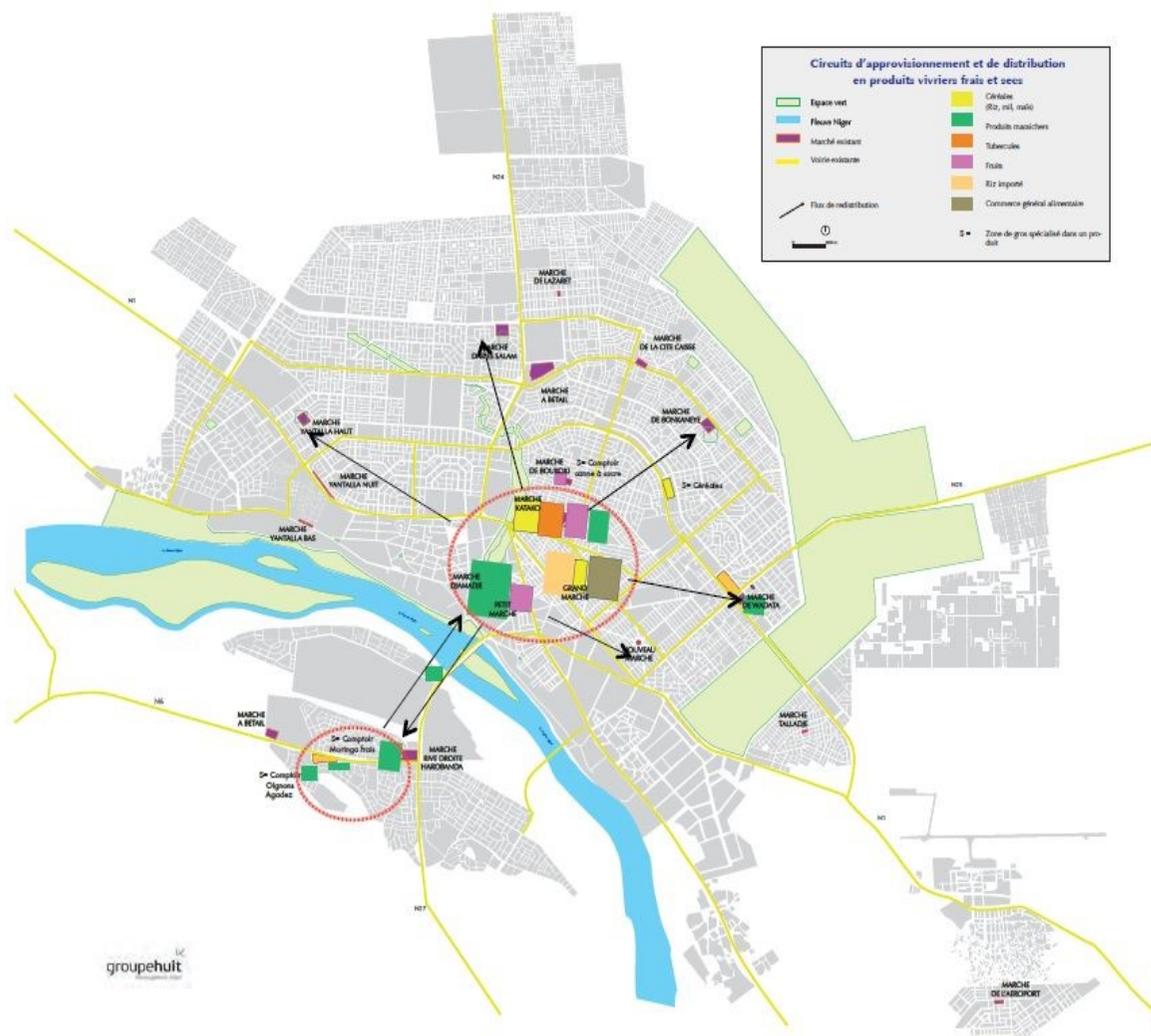
- *Le Grand Marché*, qui regroupe principalement les grossistes importateurs, et donc les produits alimentaires importés comme le riz, la farine, le sucre, l'huile, etc.
- *Katako*, qui est le plus grand marché de gros pour les céréales –mil, maïs, sorgho-, les tubercules (ignames) et les fruits. Katako est devenu ces dernières années aussi une importante zone d'arrivage de produits maraîchers (oignons, courges, etc.) en provenance des autres régions du Niger et surtout des pays voisins (Bénin et Nigéria).
- *La zone du Petit Marché* (quartier Zongo), qui est la zone d'arrivage des produits maraîchers de proximité, et donc un espace de vente de gros où viennent aussi les détaillants pour s'approvisionner et pour vendre.

Une description de la redistribution inter-marchés est présentée dans le diagnostic sur l'armature commerciale de la ville de Niamey.

Au-delà des marchés classiques, il faut souligner l'importance des marchés-rues et des vendeurs ambulants circulant dans la ville. Les vendeurs ambulants permettent d'arriver au plus proche du consommateur. Par exemple, pour la filière canne à sucre, alors que la vente de gros se situe en périphérie, des brouettiers parcourent les rues et les quartiers de la ville.

Les supermarchés et superettes sont de plus approvisionnés directement par les grossistes.

Carte 1: la redistribution inter-marchés



## 2. Les différents types de produits sont caractérisés par des systèmes de production et d'acheminement différents

Afin de faciliter la compréhension et l'analyse des systèmes de distribution alimentaire de la ville de Niamey, nous avons considéré trois grandes catégories, qui se distinguent notamment par leur moyen de conservation.

**Produits secs** : il s'agit essentiellement de céréales et de produits transformés secs non périssables, ne nécessitant pas des techniques complexes de conditionnement et/ou de conservation.

**Produits frais** : cette catégorie inclut l'ensemble des produits maraîchers, dont le conditionnement, le transport et le stockage nécessitent des procédures précises de conservation par produit. L'absence de moyens de stockage et conservation oblige les producteurs à les écouler immédiatement sur le marché, et encourage le rapprochement entre les zones de production et de consommation.

**Produits carnés** : il s'agit des filières de bétail sur pied (bovins, caprins, camélidés..), lait, volailles et poisson d'élevage. Les circuits nationaux de la viande et celui du bétail sont organisés de deux manières (i) le système traditionnel d'élevage et (ii) les systèmes « modernes » intensifs. Le système traditionnel est le plus développé et concentre l'essentiel de la production du pays. Ces circuits relativement complexes sont composés de plusieurs typologies de producteurs : éleveurs nomades ou transhumants, agro-pasteurs, éleveurs commerçants. La filière de la viande consommée à Niamey est de plus de plusieurs types : circuit vif (animaux vivants) et circuit mort (viande en détail, possiblement surgelée).

Nous avons ainsi choisi de suivre un ou deux produits de chaque catégorie, afin de décrire leur système de production et d'acheminement et pouvoir mettre en valeur les enjeux pour chaque catégorie de produits. Nous avons ainsi suivi le mil (produit sec) la tomate et le moringa (produits frais) et le poulet (produit carné). Afin de mieux rendre compte de la diversité des filières, certains autres produits seront mentionnés, comme le lait et le poisson, sans être détaillés.

### ▪ Un exemple de produit sec : le mil

Le mil et sorgho restent aujourd'hui la base de l'alimentation des populations nigériennes, malgré la diversification de l'alimentation. Les études de Nicolas Bricas réalisées pour l'AFD en 2015<sup>25</sup> montrent en effet que dans la majorité des pays d'Afrique de l'Ouest enquêtés, les céréales représentent désormais moins de la moitié en valeur de la consommation alimentaire. Néanmoins, au Niger, elles représentaient en valeur 60% de la consommation alimentaire en 2007, et 48% en 2011 (données INS), ce qui reste considérable. De plus, d'un point de vue nutritionnel, les céréales apportent la majorité de l'apport calorique au Niger (Bricas, 2015).

<sup>25</sup> Bricas, N., Tchamwanda, C., Mouton, F. « Les profondes mutations des consommations alimentaires en Afrique », Question de développement n°26.

Au Niger, la production nationale de céréales est constituée à 80% de mil<sup>26</sup> : c'est la seule céréale adaptée aux conditions climatiques difficiles et aux sols pauvres du Sahel. La production du mil est ainsi restée l'apanage des pays sahéliens, notamment le Nord du Nigeria, le Niger, le Burkina Faso et le Mali<sup>27</sup>. La sous-production de cette céréale au Niger en 2002, 2005 et 2010, et la hausse de prix qui en a découlé, a provoqué des crises alimentaires importantes<sup>28</sup>. L'approvisionnement suffisant de cette céréale est ainsi crucial.

Au Niger, les zones de production du mil sont les régions de Maradi et Zinder, à l'Est du pays<sup>29</sup>. Les céréales sont collectées et regroupées à Maradi avant d'être transférée vers les marchés de Niamey, Agadez et Tahoua.

Néanmoins, le mil provient aussi du Burkina Faso (en traversant l'Ouest du Niger), du Mali (par les régions frontalières), et du Nigeria, premier producteur régional de mil. Le marché céréalier de Dawano à Kano (Nigeria) est en effet un important marché régional, relayé ensuite par les marchés de Zinder, Diffa, et Maradi au Niger<sup>30</sup>.

Les importations empruntent les circuits suivants<sup>31</sup>:

- Kano (Nigeria) - Zinder (Maradi) - Niamey,
- Illéla – N'Konni - Niamey,
- Jibia (Nigeria) - Niamey par Maradi et N'Konni,
- Kangiwa (Nigeria) - Dosso – Niamey

A Niamey, le marché de Katakou est le plus grand marché de gros pour les céréales. Katakou joue ainsi le rôle de plaque tournante pour le mil : le marché draine des céréales de toutes ces régions et les réexpédie pendant la période de « soudure » généralement dans le Nord-Ouest (aux semi grossistes des centres - Ouallam, Filingué, Téra - de la région déficitaire de Tillabéry) voire même parfois, suivant les années, sur les régions Est du Niger.

Un marché de céréales spécialisé pour le mil, le maïs et le sorgho a été créé dans les années 1990. L'espace du marché a été vendu, et il ne reste aujourd'hui que des magasins de réserve pour les plus grands grossistes de Katakou. Le diagnostic de l'armature commerciale de la ville de Niamey réalisé en 2015 a ainsi montré que ce marché ne remplissait pas un rôle important dans les circuits d'approvisionnement et de distribution de céréales de Niamey.

<sup>26</sup>Guengant, J. P., & Banoin, M. (2004). Introduction: mil, démographie et sécurité alimentaire. *Ressources génétiques des mils en Afrique de l'Ouest. Diversité, conservation et valorisation*. Eds Bezançon G & Pham JL. IRD éditions. p15-30.

<sup>27</sup>La dynamique des échanges régionaux des céréales en Afrique de l'Ouest, Dr Bio Goura SOULE, & Sanni GANSARI, MSU.SYNGENTA, Mai 2010. Financé par la « Fondation Syngenta pour une agriculture durable ».

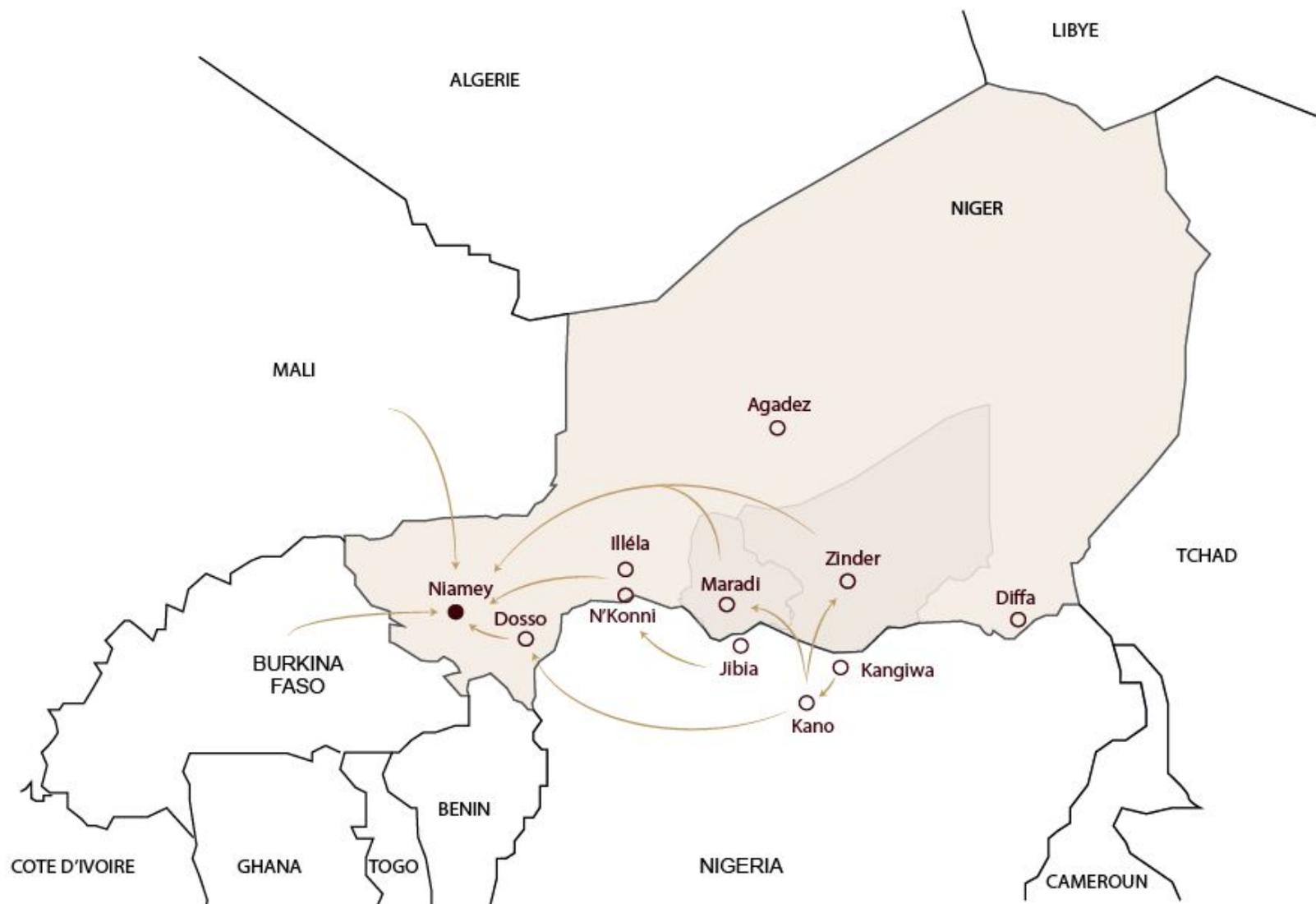
<sup>28</sup>Renforcer les capacités des réseaux d'organisations agricoles par l'analyse de l'évolution du prix des céréales locales au Burkina, Mali et Niger durant la période 2001-2010 ...et ses incidences sur le warrantage au Niger. Afrique Verte International Inter-réseaux Développement rural Décembre 2010

<sup>29</sup>La typologie des marchés céréaliers du Niger. Réseau National des Chambres d'Agriculture du Niger. Note d'information / Filière céréales n°3. 31 octobre 2010.

<sup>30</sup>La dynamique des échanges régionaux des céréales en Afrique de l'Ouest, Dr Bio Goura SOULE, & Sanni GANSARI, MSU.SYNGENTA, Mai 2010. Financé par la « Fondation Syngenta pour une agriculture durable »..

<sup>31</sup>La typologie des marchés céréaliers du Niger. Réseau National des Chambres d'Agriculture du Niger. Note d'information / Filière céréales n°3. 31 octobre 2010.

## Flux de mil vers Niamey



Le volume des importations est fonction de la conjoncture agricole du Niger, mais les flux sont permanents, la production nationale étant structurellement déficitaire<sup>32</sup>. Cela malgré le fait que le Niger soit le second producteur de cette céréale en Afrique de l'Ouest derrière le Nigéria, que la production de mil au Niger ait plus que doublé depuis 1980 et s'élève aujourd'hui à 3,5 millions de tonnes (statistiques de la CEDEAO<sup>33</sup>). Les importations ont ainsi été opérées massivement qu'en années de crise alimentaire : en 2010 par exemple, les importations massives du Nigéria, et dans une moindre mesure du Bénin, ont permis une régulation du marché céréalier : ces importations ont notamment permis un meilleur approvisionnement de Niamey et la stabilisation des prix des céréales<sup>34</sup>. Cela n'était néanmoins pas le cas lors de la crise de 2005, puisque les récoltes étaient tout aussi mauvaises au Nigéria cette année-là. L'interruption des flux du Nigeria vers le Niger a alors d'autant plus creusé le déficit alimentaire nigérien.

Les transactions internationales restent néanmoins difficiles à mesurer, notamment à la frontière du Nigeria, car les flux transfrontaliers de céréales sèches ne font pas l'objet de procédures d'enregistrement au guichet unique des formalités du commerce extérieur (comme c'est le cas pour le bétail). De plus, de nombreux échanges passent par des canaux informels<sup>35</sup>. En effet, les circuits d'approvisionnements sont notamment assurés par des réseaux traditionnels de négociants. Le réseau Haoussa, qui a des ramifications au Nigeria, au Niger, au Nord du Bénin, du Cameroun, du Togo et du Ghana, est par exemple représentatif du mode d'organisation des acteurs intervenant dans le commerce transfrontalier du mil. Les relations entre les différents acteurs ne sont pas seulement économiques, l'échange est fortement socialisé et facilité par l'appartenance à une même ethnie et une même religion, ainsi que par le partage d'une même culture, d'une même langue et d'un même système de valeurs<sup>36</sup>. Le commerce transfrontalier de céréales entre le Niger et le Nigéria est ainsi basé sur ce réseau, qui permet aujourd'hui de parler d'« axe K<sup>2</sup>M » reliant Maradi (Niger) à Katsina et Kano (Nigeria). Le commerce fonctionne généralement « en relais », c'est-à-dire qu'un groupe de commerçants achemine la marchandise jusqu'à la frontière et la transmet à un autre groupe, qui l'achemine vers un marché permettant d'écouler les produits.

<sup>32</sup>La dynamique des échanges régionaux des céréales en Afrique de l'Ouest, Dr Bio Goura SOULE, & Sanni GANSARI, MSU.SYNGENTA, Mai 2010. Financé par la « Fondation Syngenta pour une agriculture durable ».

<sup>33</sup>La dynamique des échanges régionaux des céréales en Afrique de l'Ouest, Dr Bio Goura SOULE, & Sanni GANSARI, MSU.SYNGENTA, Mai 2010. Financé par la « Fondation Syngenta pour une agriculture durable ».

<sup>34</sup>Ba Dio, M. (2010) Le rôle du Nigéria dans la sécurité alimentaire du Niger. Inter-reseaux. URL : <http://www.inter-reseaux.org/publications/revue-grain-de-sel/51-le-nigeria/article/le-role-du-nigeria-dans-la?lang=fr>

<sup>35</sup>Renforcer les capacités des réseaux d'organisations agricoles par l'analyse de l'évolution du prix des céréales locales au Burkina, Mali et Niger durant la période 2001-2010 ...et ses incidences sur le warrantage au Niger. Afrique Verte International Inter-réseaux Développement rural Décembre 2010

<sup>36</sup>La dynamique des échanges régionaux des céréales en Afrique de l'Ouest, Dr Bio Goura SOULE, & Sanni GANSARI, MSU.SYNGENTA, Mai 2010. Financé par la « Fondation Syngenta pour une agriculture durable ».

Nous pouvons distinguer 3 principaux types d'acteurs<sup>37</sup> :

- *Les grossistes* de Maradi et Dawano, qui disposent d'importants fonds propres, de garanties hypothécaires et d'accès au crédit bancaires, et ainsi de capacités de stockage considérables. Ils s'approvisionnent directement chez les producteurs ou aux marchés de collectes. Les céréales pouvant être stockées pendant des périodes longues (de plusieurs années), les quantités stockées peuvent être considérables (jusqu'à 5000 tonnes).
- *Les semi-grossistes* qui effectuent le transfert de mil des zones excédentaires vers les zones déficitaires, ne stockent pas leurs marchandises et l'écoulent rapidement. Ils acheminent 5 à 30 tonnes par semaine en moyenne. Ainsi, les semi-grossistes de Maradi s'approvisionnent à Dawano et écoulent leur marchandise à Niamey. Les producteurs embrassent aussi parfois des activités de semi-grossistes : n'ayant pas accès au crédit bancaire, ils financent les investissements dans la production grâce à la commercialisation de leur récolte et ne constituent donc pas de stocks.
- *Les détaillants* qui s'approvisionnent auprès des semi-grossistes et vendent aux consommateurs

La capacité de stockage est une question cruciale pour le commerce de céréales comme le mil, notamment compte tenu de la hausse des prix en période de soudure. En effet, en période de récolte, les différentiels de prix entre les productions des deux pays sont faibles : Niamey est donc principalement approvisionnée par la production nationale. Durant la période de soudure, les prix des céréales nigériennes augmentent fortement, et les céréales du Nigeria sont alors plus compétitives<sup>38</sup>. Les commerçants stockent ainsi le maximum de production en prévision de la soudure, période durant laquelle les marges sont plus importantes. Néanmoins, les nigériens ont des capacités d'achat et de stockage bien plus importantes que les nigériens. Des commerçants nigériens achètent ainsi des céréales nigériennes, pour les revendre ensuite au Niger, bien que ce système spéculatif soit interdit, l'exportation de céréales nigériennes n'étant en effet pas autorisée en raison de l'insécurité alimentaire<sup>39</sup>.

→Ainsi, le système de production et distribution du mil se distingue notamment de celui des autres aliments étudiés plus loin par les caractéristiques suivantes :

- **le stockage et la conservation de cet aliment sont aisés, les pertes sont donc quasiment nulles ;**
- **l'approvisionnement en mil dépend fortement des importations durant la période de soudure, et souffre de pratiques spéculatives. En même temps, en tant que produit de première nécessité, il est objet de davantage de régulations**

<sup>37</sup> (2006). Sécurité alimentaire et échanges transfrontaliers dans la zone de Kano-Katsina-Maradi (K2M). CILSS / CSAO / FEWS NET / OCHA / PAM / RESIMAO / UNICEF. Rapport de mission conjoint. Direction Nationale des Frontières du Mali (DNF), ENDA- Diapol et Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, (CSAO-OCDE). URL : <https://www.oecd.org/fr/csao/evenements/38490626.pdf>

<sup>38</sup> Ba Dio, M. (2010) Le rôle du Nigeria dans la sécurité alimentaire du Niger. Inter-réseaux. URL : <http://www.inter-reseaux.org/publications/revue-grain-de-sel/51-le-nigeria/article/le-role-du-nigeria-dans-la?lang=fr>

<sup>39</sup> (2006). Sécurité alimentaire et échanges transfrontaliers dans la zone de Kano-Katsina-Maradi (K2M). CILSS / CSAO / FEWS NET / OCHA / PAM / RESIMAO / UNICEF. Rapport de mission conjoint. Direction Nationale des Frontières du Mali (DNF), ENDA- Diapol et Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, (CSAO-OCDE). URL : <https://www.oecd.org/fr/csao/evenements/38490626.pdf>

**nationales (interdiction d'exportation, achat par l'OPVN pour la constitution d'un stock national, etc.).**

▪ **Un exemple de produit carné : le poulet**

Le choix du poulet comme cas d'étude s'est fait en raison de son importance dans l'alimentation de la population de Niamey<sup>40</sup>. Le système de production et d'acheminement de ce produit est ainsi un enjeu majeur. Aujourd'hui, la filière poulet connaît de nombreux dysfonctionnements, dont le manque de productivité, la qualité moyenne de ce produit, et l'inefficacité de l'acheminement. La filière ayant bénéficié d'un appui national dans les années 1980-1990, elle a été relativement documentée durant cette période comme en témoigne le rapport *Analyse de la filière avicole moderne périurbaine de Niamey* publiée en 1997 par le CIRAD. Elle est aujourd'hui l'objet de moins d'attention.

La production nationale de volailles s'élevait à 12 000 000 de volailles en 2007, les poulets représentent 57,5% des volailles élevées au Niger et 74% de la volaille consommée (RGAC, 2008). L'élevage peut être qualifié de traditionnel, considérant que les races locales constituent 54,7% du cheptel et l'élevage intensif représente seulement 2,8% des effectifs<sup>41</sup>.

L'élevage villageois (en liberté ou basse-cour) est ainsi prédominant au Niger. Ce type d'élevage est caractérisé par l'absence d'intrants et par un investissement minimal, puisque l'animal se sustente généralement par divagation et reçoit les restes de cuisine. Toutes les tentatives de modernisation de l'élevage de poulet impulsées par l'Etat se sont en effet soldées par un échec au Niger –l'échec du centre avicole de Goudel est ainsi à noter – et le nombre de fermes avicoles privées a diminué suite à l'apparition de la grippe aviaire au Niger<sup>42</sup>. A Niamey, le poulet villageois ou « poulet de brousse » est de plus préféré au poulet de chair, pour son goût et pour son accessibilité (étant 3 à 4 fois moins lourd, il est moins cher à l'unité).

L'élevage de poulet traditionnel joue un rôle important dans le système de production de l'alimentation globale du Niger. La volaille est en effet utilisée comme source de cash pour l'achat de semences, de produits de première nécessité, ou encore pour le paiement des impôts<sup>43</sup>: ce type d'élevage peut ainsi être utilisé comme levier pour financer une production plus importante, mais aussi comme filet de sécurité pour les producteurs ayant connu de lourdes pertes suite aux aléas climatiques. L'élevage villageois est ainsi une pratique très courante. Les coutumes locales encouragent de plus les cadeaux en nature, et notamment les dons de volailles, expliquant qu'un nombre important de nigériens possèdent quelques volailles qu'ils vendent de manière épisodique.

<sup>40</sup> A Niamey, 335 799 volailles sont ont été consommées en 2008 (RGAC, 2008), pour une population estimée de 897 000 environ. Un habitant de Niamey mange donc en moyenne un poulet tous les trois jours.

<sup>41</sup> Assoumane IDI, Ousseini GANDA IDE. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2009). Revue du secteur avicole.

<sup>42</sup> *Analyse de l'approvisionnement de la ville de Niamey en (Niger) en volailles de basse-cour*. Mémoire de diplôme de master Productions animales et développement durable, Mémoire Master Ali Seidou, Université Cheick Anta Diop, Dakar, Février 2012.

<sup>43</sup> Assoumane IDI, Ousseini GANDA IDE. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2009). Revue du secteur avicole.

Une partie des poulets consommés à Niamey sont ainsi élevés dans cette même ville. En 2007, Niamey produisait près de 100 000 poulets et 122 000 autres volailles, pour une consommation (probablement sous-estimée) d'environ 336 000 volailles<sup>44</sup>.

A Niamey, l'élevage familial de basse-cour est numériquement plus important que l'élevage commercial. Néanmoins, se trouvent dans la commune V des fermes avicoles périurbaines dont le nombre a fluctué depuis les années 1980. Créée en 2014, la ferme NUSEB, située à 25 km de Niamey, dans le quartier Hamdallaye, est la première ferme du Niger à avoir un abattoir moderne pour volailles. La ferme de 22 hectares emploie 50 agents en permanence, travaillant à la chaîne. 54 000 poulets sont élevés, et 1500 poulets sont abattus par heure. Appartenant à un promoteur privé, la mise en fonctionnement de cette ferme avicole a demandé un investissement de 3 milliards de F.CFA. Son but est notamment de concurrencer le poulet congelé d'Europe, dont l'importation augmente chaque année de 20%, selon le ministère de l'élevage.

L'élevage de poulets à Niamey est en effet insuffisant pour répondre à la demande de ses habitants : des poulets sont donc acheminés de toutes les régions du Niger, de pays proches (Burkina Faso et Nigeria notamment), mais aussi d'Europe, comme produits congelés.

Ainsi, selon les enquêtes réalisées par Seidou<sup>45</sup>, la zone de Torodi (Niger) assure à elle seule 40% de l'approvisionnement de la ville de Niamey en volailles – cette zone étant elle-même ravitaillée par les marchés frontaliers burkinabés. L'aviculture au Niger n'a en effet pas connu un essor comparable à celui de la filière au Burkina Faso et au Mali. Ces pays ont en effet bénéficié dans les années 1970 de programmes financés par l'Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) ou l'Unicef pour améliorer la productivité de la filière. Au Burkina Faso, la filière a bénéficié d'aides importantes de l'Etat sous forme de grands programmes nationaux. Ces aides ont ainsi créé un déséquilibre entre la production burkinabé et la production nigérienne, déséquilibre favorable à l'exportation de poulets burkinabés vers le Niger.

Il est difficile d'avoir des statistiques fiables sur les échanges transfrontaliers de volailles. Les statistiques de la direction générale des douanes ne reflètent pas la réalité de ces échanges, dominés par l'informel : la majorité des entrées de volailles sont sans doute frauduleuses<sup>46</sup>. L'interdiction d'importer des produits avicoles de pays infectés par la grippe aviaire ne semble d'ailleurs pas avoir diminué cette pratique<sup>47</sup>. Les réseaux frauduleux d'importation de

poussins d'un jour du Nigéria, ravitaillant les aviculteurs nigériens, se sont alors maintenus. L'étendue et la porosité des frontières favorisent les échanges. Des produits avicoles proviennent aussi d'Algérie, de Côte d'Ivoire et du Ghana<sup>48</sup>.

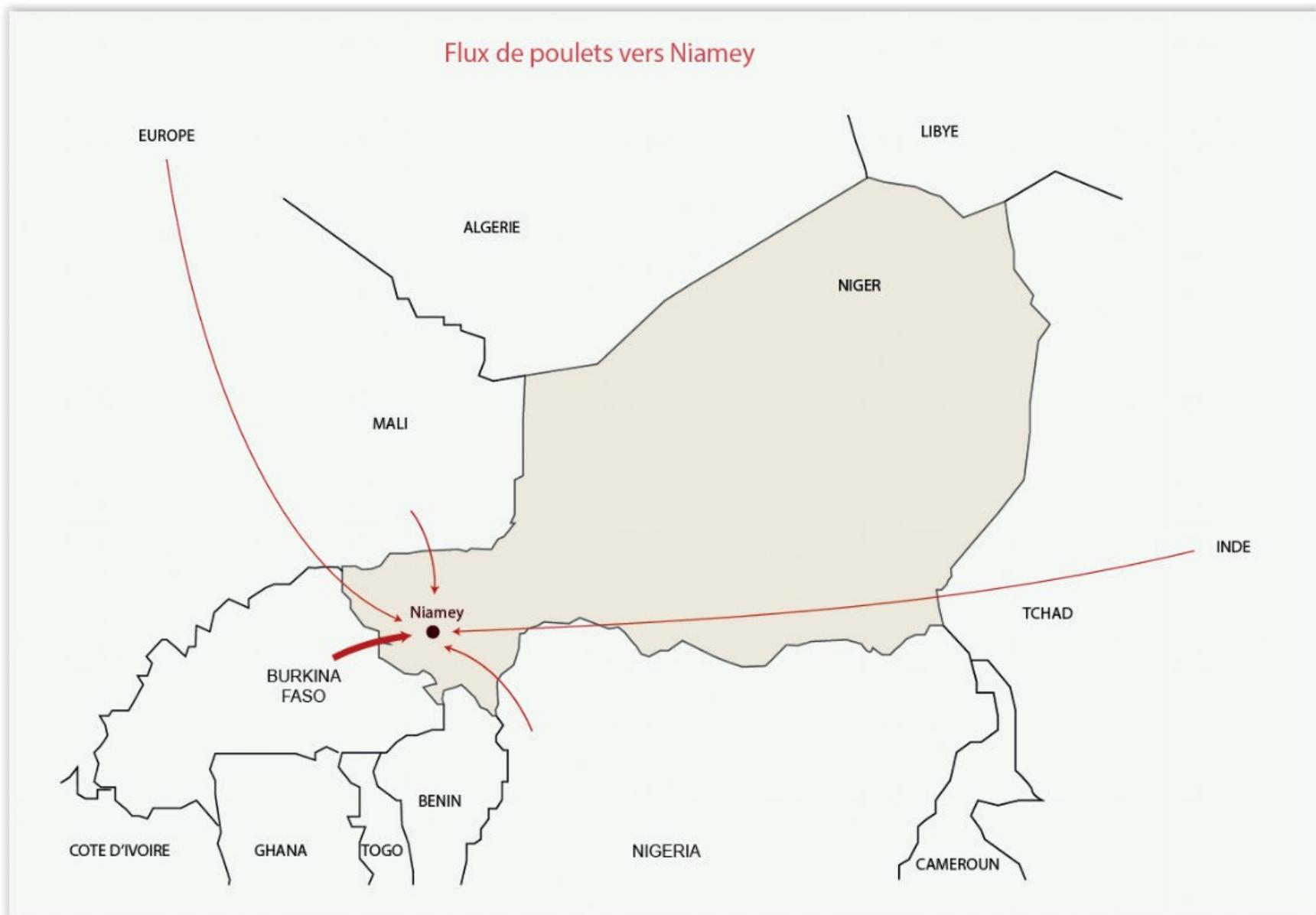
<sup>44</sup> Assoumane IDI, Ousseini GANDA IDE. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2009). Revue du secteur avicole.

<sup>45</sup> *Analyse de l'approvisionnement de la ville de Niamey en (Niger) en volailles de basse cour*. Mémoire de diplôme de master Productions animales et développement durable, Mémoire Master Ali Seidou, Université Cheick Anta Diop, Dakar, Février 2012.

<sup>46</sup> Assoumane IDI, Ousseini GANDA IDE. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2009). Revue du secteur avicole.

<sup>47</sup> Assoumane IDI, Ousseini GANDA IDE. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2009). Revue du secteur avicole.

<sup>48</sup> Assoumane IDI, Ousseini GANDA IDE. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2009). Revue du secteur avicole.



De même, les échanges internationaux sont difficilement quantifiables car ils peuvent prendre plusieurs formes : importation d'œufs, de poussins d'un jour, de volailles vivantes ou de produits congelés. De nouvelles variétés sont particulièrement recherchées pour la production plus rapide d'œufs de plus grand gabarit (c'est le cas du poulet dit « Brama », venu d'Inde). On peut ainsi observer des forums dédiés à cela sur Internet, pour des particuliers et des petits entrepreneurs.

Les importations d'Europe auraient de plus augmenté suite à la grippe aviaire ayant sévi de 2005 et 2008, décimant le patrimoine de volailles locales<sup>49</sup>. Il existe des entrepôts dans la ville de Niamey spécifiquement dédiés au stockage de poulets et de poissons surgelés importés de l'international, en plein centre-ville, à proximité du Grand marché, que nous avons pu visiter. Il comprenait plusieurs congélateurs positionnés dans l'espace commercial, ainsi qu'une chambre froide pour le stockage en arrière - boutique. Les poulets étaient d'origine diverses : on nous a expliqué que le poulet « guidy » pouvait provenir d'Italie et du Moyen-Orient, et qu'un autre poulet dit « emballé » provenait du Brésil.

Une multiplicité d'intermédiaires se place entre le producteur et le consommateur<sup>50</sup> :

- *Les producteurs* vendent parfois directement aux demi-grossistes de Niamey ou passent par des collecteurs ;
- *Les collecteurs* font le tour des villages ou se placent aux carrefours stratégiques pour acheter la volaille auprès des producteurs ou des importateurs-grossistes. Ils vendent ensuite la volaille aux semi-grossistes de Niamey ;
- *Les importateurs-grossistes* achètent la volaille dans les marchés hebdomadaires du Burkina Faso (Namouno, Kantchari) ou au Nigeria (Etats de Sokoto et Kano), et vendent leurs cargaisons aux semi-grossistes de Niamey ;
- *Les semi-grossistes* achètent la volaille auprès de collecteurs ambulants ou de producteurs et la revendent à Niamey, en gros aux vendeurs ambulants ou directement au détail au consommateur dans les marchés. Les relations entre semi-grossistes et collecteurs peuvent être de natures différentes : certains collecteurs disposent de leur propre capital, acquièrent ainsi la marchandise et la revendent aux semi-grossistes avec une marge ; d'autres, n'ayant pas de capital, peuvent être assimilés à des employés, puisqu'ils achètent les volailles avec l'argent du semi-grossiste, et sont alors rémunérés par celui-ci ;
- Les vendeurs ambulants vendent directement au consommateur ;
- D'autres acteurs transforment le produit : les rôtisseurs, les restaurateurs...

A Niamey, la volaille se vend sur de nombreux marchés, dans toutes les communes de la ville<sup>51</sup> : marché nouveau et marché Katako (commune I), petit marché (commune II), nouveau marché (commune III), marché Wadata et Bonkaney (commune IV), marché de la Rive droite (commune V)... La vente de volailles n'est généralement pas une activité

<sup>49</sup>Amadou, H. (2016) « Moins de poulets congelés importés au Niger ». BBC Afrique. URL : [http://www.bbc.com/afrique/region/2016/06/160627\\_niger\\_chicken](http://www.bbc.com/afrique/region/2016/06/160627_niger_chicken)

<sup>50</sup> Assoumane IDI, Ousseini GANDA IDE. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2009). Revue du secteur avicole.

<sup>51</sup> *Analyse de l'approvisionnement de la ville de Niamey en (Niger) en volailles de basse-cour*. Mémoire de diplôme de master Productions animales et développement durable, Mémoire Master Ali Seidou, Université Cheick Anta Diop, Dakar, Février 2012.

spécialisée par type d'animal : ainsi, les poulets sont commercialisés avec des pintades, canards, pigeons, oies et dindons. Ainsi, seulement 12% des vendeurs enquêtés par Seidou en 2012 vendaient uniquement des poulets villageois et des pintades.

L'ensemble des vendeurs enquêtés dans le cadre de l'étude menée par Seidou affirmaient emprunter le transport en commun appelé « 19 places » pour l'achat et l'acheminement des volailles vers les différents marchés. Ce mode de transport n'est pas approprié pour l'acheminement d'animaux, et entraîne ainsi la mort d'une partie conséquente de volailles : 13,8% des poulets villageois lors de chaque convoi en moyenne selon les enquêtes de Seidou (2012).

Depuis 2003, les prix de viande de volaille ont augmenté, suivant la tendance générale de hausse des produits vivriers<sup>52</sup>. Le poulet villageois local coûte entre 2000 et 4000 F.CFA, le poulet NUSEB 2750 F.CFA (4,19€), et le poulet congelé d'Europe 2000 F.CFA (3,04€), restant ainsi le plus compétitif.

**→Le système de distribution du poulet revêt ainsi des caractéristiques distinctes de celui des produits frais ou secs :**

- **L'élevage de poulet est courant et assez bien réparti dans le territoire nigérien. De plus, une partie importante de la viande consommée est produite dans la ville même de Niamey. Cela contraste par exemple avec le cas du moringa, dont la production est davantage localisée, et qui n'est pas produit à Niamey même.**
- **L'acheminement des produits avicoles est caractérisé par plusieurs flux successifs et une multiplicité d'acteurs. Cela est aussi le cas pour le mil ; néanmoins, avec des conséquences moindres sur la qualité du produit et le rendement dans le cas du mil, ce qui n'est pas le cas pour le poulet.**
- **Le poulet est en effet un produit fragile, les dysfonctionnements dans la chaîne d'acheminement – transports inappropriés, mauvaise maîtrise des maladies infectieuses et parasitaires, etc. – causent ainsi des pertes importantes. Maintenir de hauts niveaux d'hygiène est nécessaire. Le stockage et la conservation de ce produit sont complexes et coûteux. Une production et un acheminement à flux tendu – en accord avec la demande, et ne nécessitant pas ou peu de stock – sont ainsi importants.**
- **La filière poulet se distingue des autres filières étudiées (mil, tomates, moringa) par la multiplicité des formes de produits : il peut être vendu vivant, mort, en pièce, au kilogramme, au détail... De même, les échanges internationaux sont difficilement quantifiables car ils peuvent prendre plusieurs formes : importation d'œufs, de poussins d'un jour, de volailles vivantes ou de produits congelés.**
- **Ce produit se distingue par l'importance des réseaux frauduleux. En effet, si les échanges informels dominent les flux transfrontaliers (notamment avec le Nigéria) de manière générale, les échanges de produits carnés devraient normalement être contrôlés et régulés aux frontières compte tenu des risques sanitaires qu'ils**

<sup>52</sup>Assoumane IDI, Ousseini GANDA IDE. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2009). Revue du secteur avicole.

**constituent, et l'importation de produits avicoles interdite lors de l'épidémie de grippe aviaire.**

**- La filière poulet nigérienne souffre d'un manque de compétitivité important, puisque ce produit est concurrencé à la fois par la production régionale et la production européenne, qui reste plus compétitive malgré les coûts d'importation.**

### **Encadré 1: La filière laitière**

Ce sont essentiellement les Peuls (nomades) qui produisent le lait - c'est un peuple d'élevage de tradition séculaire aux côtés des Touaregs. Via leurs réseaux de collecteurs faiblement formalisés mais néanmoins structurés (distribution quasi quotidienne de bidons assurée par le biais de livreurs en moto-remorque), ils alimentent ensuite les sociétés de transformation situées la plupart du temps dans les zones industrielles de la ville.

Nous pouvons ainsi donner l'exemple d'une laiterie proche de Yantala qui transforme essentiellement le lait en fromages : le volume global des ventes est de 100 litres par jour. Les clients sont réguliers, avec un achat moyen compris entre 6 et 10 litres par jour, essentiellement de la part de commerçants et restaurants.

Les différentes laiteries se ravitaillent notamment dans des centres de collecte, où la transformation n'est pas opérée. Il existe un système de contrôle de la qualité : les collecteurs sont formés et sont munis d'appareils filtrants pour vérifier la qualité du lait au moment de la collecte. Une seconde vérification d'hygiène est ensuite effectuée au centre de collecte. Une partie du lait est également pasteurisée grâce à des panneaux solaires, et distribuée dans les usines de transformation. La production moyenne de ce centre de collecte était de 700 litres de lait par jour au moment de l'étude (novembre 2016). Le maximum connu était plus du double avec 1500 Litres / jour. La commercialisation rayonne jusqu'à 50 à 70 kilomètres alentour.

### Encadré 2: La filière du poisson

Le constat aujourd'hui est que *le fleuve Niger ne nourrit plus*. C'est pourquoi un système de pisciculture a été mis en place dans les étangs, en particulier dans la région de Tillabéri, avant la ville de Kollo située à 25 km au sud de Niamey. Ces étangs – une dizaine environ, exploités par une fédération de pêcheurs - disposent d'un fond argilo-sableux, ce qui n'est toutefois pas le cas de tous les étangs exploités à des fins de pisciculture. Certaines ONG ont en effet développé leur activité autour d'étangs artificiels dont le fond est constitué de ciment et de plastique. Le poisson le plus développé est la carpe *silurs* (noir ou rouge). L'exploitation et la commercialisation s'organisent de la manière suivante :

Tous les six mois, une capture d'alevins est réalisée, approximativement avant chaque fête telle que la Tabaski. L'ensemble du village en est informé la veille, les particuliers bien sûr, mais surtout les mareyeuses qui assurent donc la fonction de grossiste. Le poisson est vendu au poids et la pesée est opérée à la capture. Les mareyeuses, qui disposent de systèmes basiques de conservation (bacs thermos ou glacières) vont ensuite commercialiser leurs produits au Petit Marché de Niamey, au marché local ou auprès de transformateurs, transportées avec leurs marchandises par le biais de taxis. Leurs plus grosses ventes sont de l'ordre de 20 à 30 kilos, correspondant généralement à des commandes groupées de fonctionnaires pour leur consommation familiale.

Dans la région de Diffa, située à l'extrême Sud Est du pays à la frontière du Nigéria et du Tchad dans une région encore plus difficile d'accès, le poisson chat est fumé puis exporté vers le Tchad et le Nigéria.

Dans la région d'Ayorou, tout au nord du fleuve Niger, le poisson est encore pêché dans le fleuve puis il est séché et vendu à Tillabéri et jusqu'à Niamey.

**Encadré 3: L'essor exponentiel du poisson congelé venu d'Asie**

Du fait de la raréfaction du poisson et de la difficulté à alimenter tout le territoire en poisson frais compte tenu des faibles réseaux d'infrastructures et de distribution, le marché du poisson est aujourd'hui envahi par les produits congelés. Venant essentiellement de Chine ou de Thaïlande, les arrivages annuels se chiffrent en tonnes. Les arrivages sont débarqués au port de Cotonou au Bénin, puis sont transportés en camions réfrigérés jusqu'à Niamey, où ils sont disposés dans des entrepôts équipés en congélateurs. La question du contrôle du système de réfrigération des camions et de congélation dans les entrepôts ne semble toutefois pas encore posée.

Le kilo de poisson produit localement était vendu à environ 1250 FCFA le kilo, et entre 800 et 1000 FCFA pour le poisson congelé importé.

**▪ Les produits frais : le cas de la tomate et du moringa**

Pour les produits frais, nous avons choisi de suivre la tomate et le moringa, deux produits de consommation importants au Niger aux caractéristiques distinctes, en termes de lieux de production, d'acheminement, de systèmes de vente et de caractère de l'offre et de la demande.

**Le moringa**

Le moringa, appelé « l'or vert », a en effet permis le développement économique des zones rurales le cultivant. Le produit bénéficie en effet d'une demande constante (étant très apprécié des populations nigériennes), et la commercialisation des feuilles (fraîches, sèches ou cuites) est très rentable. Ainsi, de nombreux petits exploitants ont adopté la culture de la moringa, en plein essor, délaissant les cultures traditionnelles moins rentables. La production de moringa est en effet rapide et s'adapte bien aux climats aride et semi-tropical du Niger. Le secteur bénéficie de grandes potentialités de développement, notamment dans les zones de la vallée du fleuve Niger, la zone de Torodi, et la région de Maradi. Il est de plus possible d'améliorer sa productivité (RECA, 2010), et la filière bénéficie ainsi de programmes d'appuis internationaux, notamment de la Ligue des Coopératives des Etats-Unis d'Amérique. Le moringa a en effet déjà été utilisé dans certains programmes de lutte contre la malnutrition au Sénégal, en Inde, au Bénin et au Zimbabwe<sup>53</sup>, et est ainsi en plein essor au Niger.

Le moringa a en effet de grandes vertus nutritives, pour un coût très faible. C'est donc un produit particulièrement prisé par les catégories sociales à revenus faibles, mais toutes les classes sociales de Niamey le consomment et il est aussi devenu très attractif auprès des classes moyennes. Extrêmement riche en protéine, fer, calcium, potassium et acide animés, il permet de couvrir une large part des besoins nutritifs journaliers, et est aussi apprécié pour ses vertus médicinales. Au Niger, les feuilles de moringa ne sont pas seulement

<sup>53</sup>De Saint Sauveur, A., & Broin, M. (2006). L'utilisation des feuilles de Moringa oleifera contre les carences alimentaires: un potentiel encore peu valorisé. *Atelier international «Moringa et autres végétaux à fort potentiel nutritionnel: Stratégies, normes et marchés pour un meilleur impact sur la nutrition en Afrique»*. Accra, Ghana.

consommées comme compléments alimentaires : les feuilles sont consommées seules ou associées à d'autres produits (tourteaux, pâte d'arachide, farine de manioc, couscous de riz ou de maïs), et la demande est notamment forte durant le Ramadan. Le produit est aussi transformé, en poudre ou en huile.

Les deux grands bassins de culture du moringa sont Maradi et la ceinture maraîchère de Niamey.

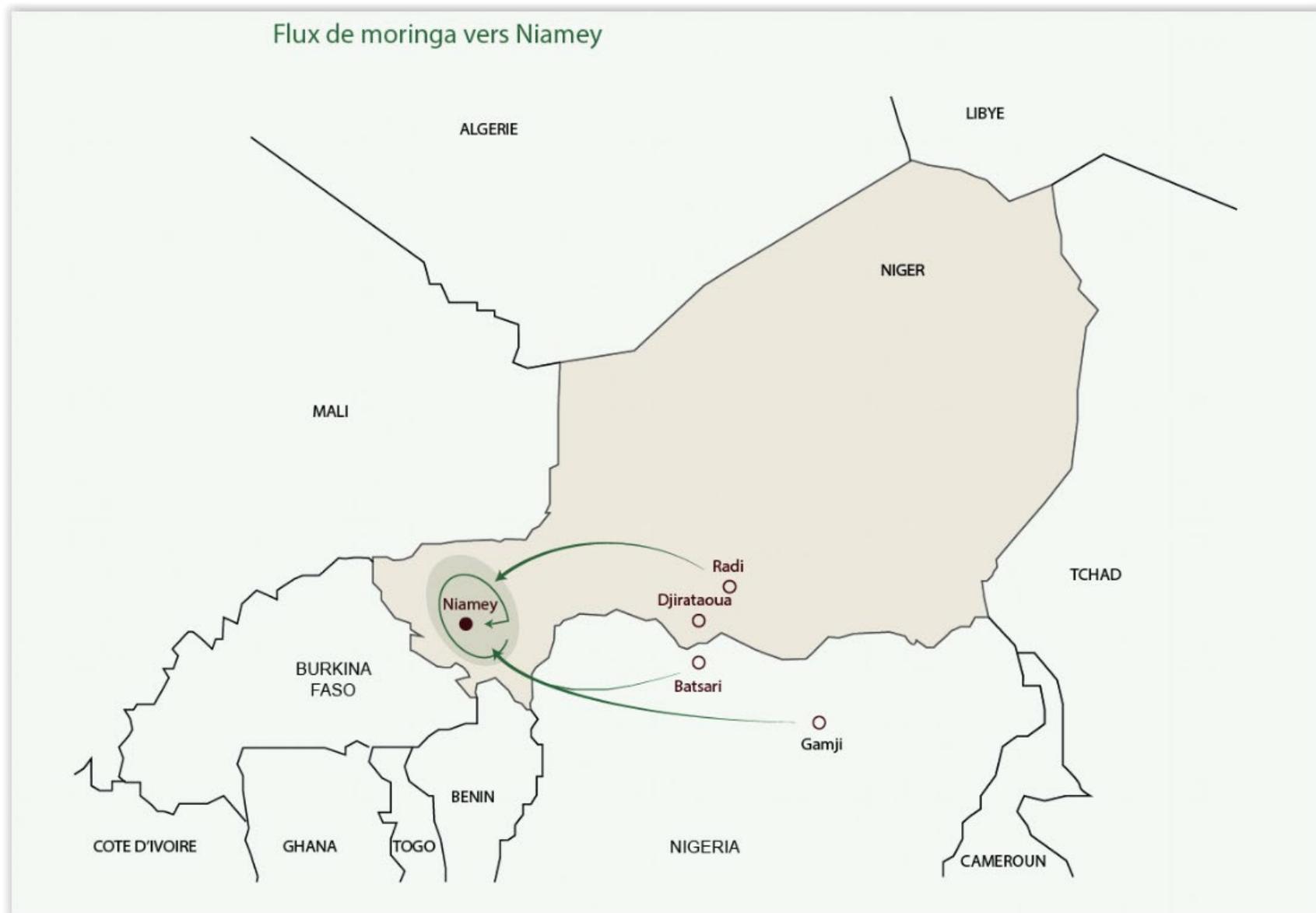
Les feuilles de moringa fraîches consommées à Niamey proviennent principalement de la production des villages environnants<sup>54</sup> :

- Zone de Torodi (Gourma, Bougoum, Toulwaré, Sébou Sébou, Kobagué, Boulaldjam, Goroua, etc.)
- Zone de Say (Kahé, Daléri, etc)
- Zone de Sarando (Bengou Koarey, Dembou, Sarando, Saga Fondo, Carré, etc)
- Zone de Tillabery (Soudouré, tagabati)

Les feuilles sèches proviennent principalement de la région de Maradi (Djiratawa, Radi, Adrawa) et du Nigéria (Batsari, Doutsin Moa, El Gamdji, etc.).

---

<sup>54</sup>Description des filières feuilles de Moringa au Niger, Mariama Gamatié (INRAN) /CTA, 2005



L'offre nigérienne est ainsi importante, mais insuffisante face à la très forte demande, notamment urbaine. Les importations peuvent ainsi être significatives (RECA, 2010). De plus, les producteurs de moringa du Nigeria ont plus de moyens que les producteurs de la région de Maradi. Les producteurs nigériens dépendent notamment fortement des pluies, alors que les producteurs nigériens ont un meilleur accès aux facteurs de production que sont l'eau, l'équipement et les intrants.

Les différents acteurs de la filière moringa ont souvent des rôles polyvalents : de nombreux producteurs viennent vendre eux-mêmes leurs produits sur les marchés, jouant ainsi en même temps le rôle de grossiste. Les femmes pratiquent souvent à la fois la vente en gros et en détail<sup>55</sup>. De par le cumul des fonctions commerciales, et les feuilles de moringa fraîches étant périssables, le circuit de commercialisation est court, ce qui permet d'éviter les pertes. Le moringa est de plus généralement associée à d'autres produits – le souchet notamment - lors de son transport et de sa commercialisation, ce qui permet un arrivage de moringa régulier sur Niamey.

A Niamey, selon l'étude de Gamatié (2005) la moringa fraîche se vend principalement sur le marché de Djémadjé, mais aussi sur les marchés de Katako, Dan Gao, marché rive droite, et Yantala. Lors du diagnostic de l'armature commerciale de la ville de Niamey (2015), nous avons observé le rôle important du marché de Haro Banda, utilisé par les commerçants grossistes comme entrepôt, et où les détaillants intermédiaires viennent s'approvisionner (ayant souvent acheté par avance). En ce qui concerne les feuilles sèches, le seul marché de vente en gros est le marché de Katako<sup>56</sup>.

Pour le moringa frais, le prix dépend fortement de la période d'achat<sup>57</sup> :

- A partir de mi-janvier, en raison de l'approvisionnement régulier et massif de chou, autre feuille de grande consommation, à un prix attractif et donc concurrençant le moringa, le prix du moringa baisse autour de 10 000 F.CFA<sup>58</sup>. Il remonte ensuite progressivement ;
- De fin-mai à mi-juillet, l'offre est basse (saison sèche), alors que la demande est forte en raison du Ramadan. Le prix de la moringa fraîche augmente donc fortement, il s'élève ainsi à 23 000 F.CFA le sac ;
- De fin juillet à début septembre : l'offre augmente en raison du changement de saison, et la demande chute à la fin du Ramadan. C'est à cette période que les prix sont les plus bas : 6 000 F.CFA le sac ;
- De septembre à janvier, en raison de la faible production (fin de la saison des pluies, dépérissement du moringa lié aux maladies), les prix montent à 15000 F.CFA et plus.

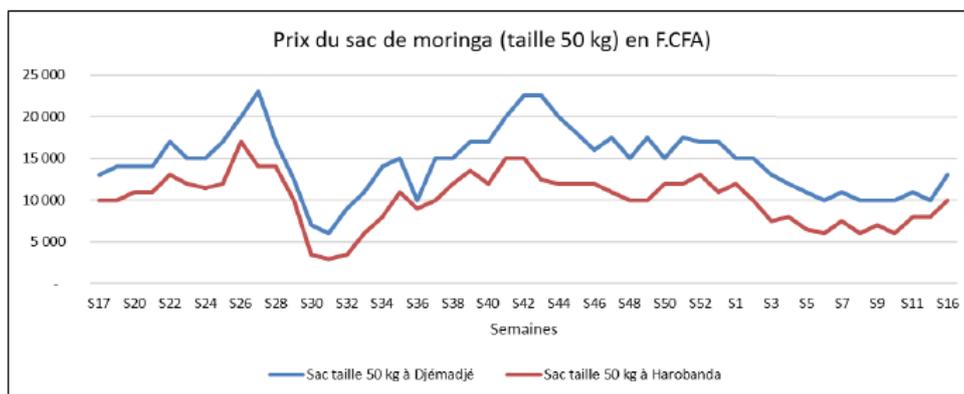
### **Evolution du prix de gros du moringa sur les marchés de Djémadjé et Harobanda d'avril 2015 à avril 2016.**

<sup>55</sup>Description des filières feuilles de Moringa au Niger, Mariama Gamatié (INRAN) /CTA, 2005

<sup>56</sup>Description des filières feuilles de Moringa au Niger, Mariama Gamatié (INRAN) /CTA, 2005

<sup>57</sup>Description des filières feuilles de Moringa au Niger, Mariama Gamatié (INRAN) /CTA, 2005

<sup>58</sup> Les prix indiqués ici correspondent aux prix du marché de Djémadjé. Source : RECA (2016), évolution des prix de gros du moringa frais pendant un an sur le marché de Niamey.



Source : RECA (2016), évolution des prix de gros du moringa frais pendant un an sur le marché de Niamey.

La variation de prix entre les prix les plus bas et les prix les plus élevés est ainsi de 1 à 4, ce qui est une variation relativement faible en comparaison de la tomate.

En ce qui concerne les feuilles sèches, elles peuvent se conserver environ 5 mois. L'offre de feuilles sèches est donc constante ; en conséquence, la fluctuation des prix est plus faible et s'explique uniquement par la variation de demande. En effet, en saison des pluies, en raison de l'abondance des feuilles fraîches, la demande de feuilles sèches est faible. Durant la saison sèche, la demande augmente. Ainsi, selon l'étude de Gamatié (2005), le prix des sacs de 5 kg varie entre 2250 et 5000 F.CFA à Niamey.

## La tomate

A Niamey, les produits maraichers sont notamment vendus dans les marchés. Les producteurs situés dans un rayon de 50 km de Niamey apportent en effet directement leurs productions aux marchés de la ville<sup>59</sup>. Une partie des tomates provient aussi de la ceinture de Niamey. Néanmoins, les tomates sont aussi importées du Burkina Faso, du Bénin, du Nigéria et du Maroc.

Les tomates nigériennes proviennent principalement de la région de Tillabéri, mais aussi, de manière moins fréquente, de la région de Tahoua (Dogiéroua et Tabalak notamment). De juin à août – c'est-à-dire durant la saison des pluies, les tomates nigériennes sont absentes du marché : le prix de la tomate augmente donc, ainsi que les importations d'autres pays.

Les tomates du Burkina Faso sont presque aussi présentes que les tomates nigériennes ; elles sont néanmoins aussi absentes durant la saison des pluies. De plus, elles sont absentes au moment où les prix sont les plus bas (de fin février à mi-mars).

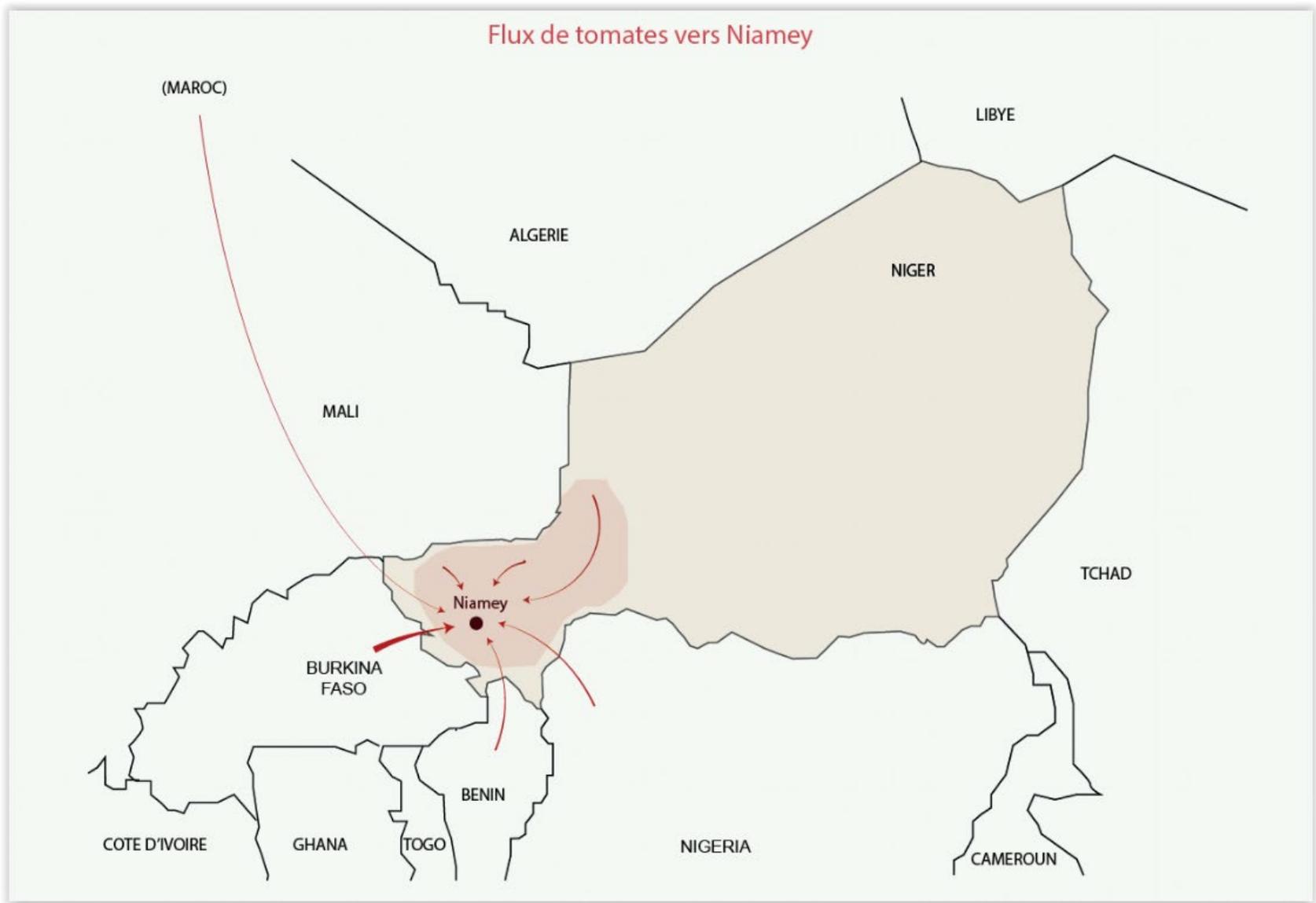
Le Ghana et le Bénin approvisionnent le marché en saison des pluies. Le Nigéria est présent en décembre, en période de prix soutenus, et lors de la forte période de production du Sahel (fin janvier).

<sup>59</sup> Compte rendu de visite des marchés de Niamey. Note d'information / Produits du maraîchage sur les marchés de Niamey / N°2. Réseau National des Chambres d'Agriculture du Niger (RECA).

L'importation de tomates marocaines est un phénomène récent, qui a en effet commencé en 2016 seulement. Les tomates marocaines étaient présentes sur le marché pendant une partie de la saison des pluies.

Le marché Djémadjé est le marché de gros pour la majorité des produits frais, dont la tomate. Le marché de Harobanda est aussi un marché important, il peut notamment devancer le marché Djémadé sur la vente de tomates à certaines périodes. Les marchés de Dar Es Salam et Wadata dépendent de Djémadjé pour leur approvisionnement : les produits maraichers y sont ainsi vendus par des détaillants.

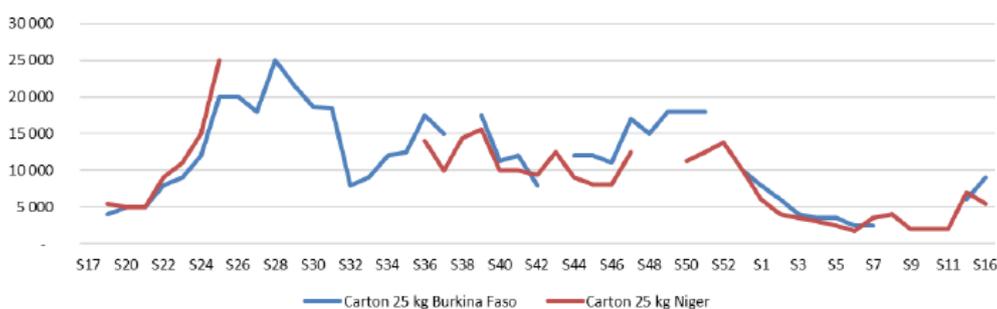
Les produits frais subissent une forte fluctuation de prix, et la tomate est symptomatique de ce phénomène.



Trois périodes de prix peuvent être distinguées à l'échelle de l'année :

- *De janvier à avril*, les prix sont très bas en raison de la forte production au Niger. Ainsi, les prix descendent à 50 F.CFA/kg (0,08€/kg).
- *De mai à juillet*, les prix montent fortement, jusque 1 000 F.CFA/kg (1,52€/kg), soit des prix 20 fois plus hauts qu'au premier trimestre. La flambée des prix s'explique par l'absence de production locale. La saison sèche, de mars à mai, empêche l'irrigation et est caractérisée par la pression des maladies et ravageurs. Un très bon niveau technique serait donc nécessaire pour cultiver en saison sèche, et donc fournir les marchés de mai à juillet – les producteurs préfèrent alors utiliser les terres pour la production de mil. Ainsi, de mai à juillet, les marchés sont approvisionnés de tomates importées, comme nous l'avons vu précédemment. Le marché de la tomate dépend ainsi fortement des importations.
- *D'août à décembre*, les prix baissent mais restent soutenus, autour de 500 F.CFA/kg (0,76€/kg).

### Evolution du prix de la tomate entre avril 2015 et 2016.



Source : RECA (2016), « Evolution des prix de gros de la tomate pendant un an sur le marché de Niamey ».

Néanmoins, les prix fluctuent aussi fortement au cours d'une même saison en fonction de l'approvisionnement. Selon un rapport du RECA de 2015, le tchila (panier de 30 kg environ) était ainsi vendu à 9 000 F.CFA (13,72 €), soit 450 F.CFA/kg (0,69 €) entre le 24 et 30 novembre 2015 sur le marché de Djémadjé, avant de monter à plus de 14 000 F.CFA soit 700 F.CFA/kg une semaine plus tard, en raison de la rareté de la tomate burkinabé. Après un nouvel approvisionnement de la tomate burkinabé sur le marché, les prix ont chuté de 14 000 F.CFA le tchila à 6 500 F.CFA soit 325 F.CFA/kg en l'espace d'une journée. Cet approvisionnement soudain a fait que certains producteurs ou revendeurs n'ont pas pu écouler leur stock de marchandise.

Ainsi, le prix de la tomate dépend fortement de l'approvisionnement dans les marchés de Harobanda et Djémadjé, qui peut varier en fonction des importations, mais aussi en cas de choc dans la production locale : les dégâts engendrés par un nouveau ravageur, la chenille du papillon *Tuta absoluta*, dans la région de Tahoua et au Nigéria, ont notamment provoqué l'envolée des prix. Les marchés de Dar Es Salam et Wadara s'approvisionnant dans les marchés de Harobanda et Djémadjé, les prix y sont plus élevés et les fluctuations légèrement moins importantes (RECA, 2015).

Il est aussi à noter que différentes variétés de tomates se vendent sur les marchés de Niamey. A partir de mi-décembre, la tomate dite de contre saison, dénommée Chaïbo, de taille moyenne et facile à conserver arrive sur le marché. Elle est alors vendue plus chère que la tomate classique, dont le prix reste bas (7500 F.CFA la tomate Chaïbo contre 6000 F.CFA la tomate classique). Les tomates d'importation sont aussi différentes : la tomate burkinabé est notamment préférée par les consommateurs qui la considèrent de meilleure qualité (taille, homogénéité, fermeté).

Les vendeurs burkinabés vendent la tomate par cartons de 25 kg aux grossistes du petit marché, à crédit remboursable entre 3 et 7 jours. Ceux-ci vendent alors aux détaillants (cash ou à crédit n'excédant pas les 24 heures). Les petits producteurs et revendeurs nigériens n'ont pas la capacité de vendre à crédit et effectuent donc peu ce genre de pratiques (RECA, 2015).

La tomate burkinabé est ainsi généralement plus chère que la tomate du Niger en raison de ce système de vente à crédit très apprécié des revendeurs, mais aussi car elle est préférée par les consommateurs.

Le prix de vente au détail au consommateur est nettement supérieur aux prix que peuvent obtenir les producteurs. Ainsi, pour la semaine du 3 au 10 décembre 2015, le bulletin hebdomadaire d'information sur le prix des légumes indique un prix de vente au détail de 746 F.CFA/kg sur le marché d'Harobanda, alors que celle-ci est vendue autour de 500 F.CFA/kg par les collecteurs-producteurs sur le marché (RECA, 2015).

**→Ainsi, les systèmes de production et distribution de la tomate et du moringa se distinguent par les caractéristiques suivantes :**

- **les circuits de commercialisation sont plus courts et simples que ceux des autres produits analysés ;**
- **l'approvisionnement de ces produits à Niamey dépend fortement de la saison. Les importations ne permettent pas d'approvisionner la ville de manière constante à prix stables. Ainsi, les prix fluctuent fortement (notamment pour la tomate). Les possibilités de transformation des produits semblent sous-exploitées, alors que celles-ci pourraient permettre d'améliorer la conservation des aliments et ainsi de stabiliser les prix (par exemple, production de tomates séchées, de sauces, etc.).**

Ainsi, les différents types de produits (secs, frais et carnés) proviennent de zones distinctes, connaissent des flux de différentes vitesses – notamment dû à des contraintes de stockage distinctes – et des chaînes d'acteurs plus ou moins longues. Comme nous le verrons dans la section suivante (interprétation du SDA actuel), les différentes filières connaissent de plus des modes d'organisation différents.

## II. Caractérisation des acteurs principaux du SDA

Cette section vise à dresser un portrait des acteurs principaux animant le SDA de Niamey. Les informations sur les acteurs institutionnels (acteurs publics et organisations de coopération internationale), les producteurs et les opérateurs économiques proviennent des entretiens que nous avons réalisés lors de la mission de terrain<sup>60</sup>. Une analyse des enquêtes auprès des consommateurs, des commerçants et des transporteurs est ensuite présentée.

### 1. Cartographie des principaux acteurs

#### ▪ Les acteurs institutionnels

##### Acteurs et programmes nationaux

##### *Initiative 3N*

L'initiative 3N « *Les Nigériens nourrissent les Nigériens* » est un programme d'investissement élaboré sur la base d'un engagement politique fort du Président de la République en 2011 pour la sécurité alimentaire et le développement agricole. Un premier plan stratégique a été établi pour la période 2012 – 2015. L'objectif du programme était de permettre au Niger d'atteindre les objectifs des OMD et de relever les défis de (i) **la promotion des circuits fiables d'approvisionnement et de distribution des sous-produits agro-industriels**, (ii) **la promotion des prestataires privés**, et (iii) **la gestion des ressources naturelles**.

Pour mettre en œuvre cette initiative, un Haut-Commissariat a été mis en place et **rattaché au Cabinet du Premier Ministre** pour assurer un pilotage interministériel. Il regroupe environ 70 personnes aux niveaux central et régional.

##### Cadre stratégique et plan d'action

Le cadre stratégique 2035 prévoit *la mise en place dans les communes rurales et certains gros villages ainsi qu'au profit des ménages vulnérables, des kits composés, selon le cas, de magasins de stockage et de conservation de grains, d'intrants agricoles et zootechniques, auxquels s'ajoutent des matériels et des outillages des centres de formation et d'encadrement des producteurs dans le cadre de la santé du cheptel, la maintenance des matériels et ouvrages de microcrédits.*

L'initiative 3N prévoit aussi :

- que les producteurs ruraux soient accompagnés à travers la **création de fonds de sécurisation des producteurs agricoles**.

<sup>60</sup> La liste des personnes et institutions rencontrées figure en annexe.

- le développement de **l'irrigation** (barrages, réhabilitation d'aménagements agricoles, irrigation de nouveaux périmètres, réalisation de retenues d'eau, de seuils d'épandage et de mares artificielles, etc.)
- **l'organisation des acteurs des filières** et leur accès aux services financiers ruraux de proximité, figurent parmi les priorités.
- **l'amélioration du taux moyen d'exportation du cheptel** pour le porter à 20 % en réhabilitant et en construisant des abattoirs modernes.

Au départ, la mise en œuvre de l'I3N reposait sur cinq axes stratégiques :

- **Axe 1 : Croissance et diversification des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques.**

- **Axe 2 : Approvisionnement régulier des marchés ruraux et urbains en produits agricoles et agroalimentaires.**

(i) Le renforcement des capacités de conservation et de stockage des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques pour mieux réguler l'approvisionnement des marchés locaux et procéder à des exportations au moment opportun ;

(ii) La promotion de la transformation des produits agricoles et de production agro-industrielle afin de satisfaire une demande urbaine de plus en plus tournée vers les produits finis ;

(iii) L'amélioration des infrastructures et des circuits de commercialisation y compris l'exportation en contribuant à faciliter le transport des produits vivriers de base et réaliser pour les céréales, les plantes horticoles, le bétail et certains produits forestiers des infrastructures de marché.

- **Axe 3 : Amélioration de la résilience des populations face aux changements climatiques, crises et catastrophes.**

- **Axe 4. Amélioration de l'état nutritionnel des nigériennes et des nigériens.**

- **Axe 5. Animation et Coordination de l'I3N.**

Les objectifs de départ étaient donc relativement ambitieux et de fait, un certain écart a été constaté au cours de la mise en œuvre.

Ainsi, l'axe 2 devait recouvrir à la fois la transformation, le stockage et la commercialisation des produits agro-sylvo-pastoraux. De fait l'appui s'est concentré sur la production. Pour la transformation et la mise en marché, les responsables rencontrés évoquent un « mauvais établissement de passerelle »

Surtout, la mise en œuvre du programme a été contrariée par les épisodes successifs de crise alimentaire en 2011, 2012 et 2013. Les urgences ont pris le pas sans permettre la mise en place d'un système pérenne.

Le programme recense néanmoins certaines réussites :

- La mise en place de comptoirs commerciaux (cf. infra)

- L'organisation des producteurs (cf. infra)
- L'organisation de foires horticoles
- L'appui en termes de transports pour assurer la distribution jusqu'à Niamey

### Office des Produits Vivriers du Niger (OPVN)

#### **Statut et missions**

L'OPVN est un Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) créé en 1970, comme un établissement public de l'Etat chargé de la commercialisation des Produits Vivriers, dans un objectif d'intérêt général de sécurité alimentaire. Doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, il est placé sous tutelle du Ministère du Commerce. Ses principales missions sont les suivantes :

1. L'achat, le stockage, la vente, le contrôle-qualité et le traitement phytosanitaire des céréales dans le cadre du dispositif national de prévention et de gestion des crises en ce qui concerne le *stock national de sécurité* (SNS) et la *réserve alimentaire stratégique* (RAS) ;
2. La gestion des aides alimentaires ;
3. La gestion des infrastructures, équipements, et matériels affectés à l'aide et la sécurité alimentaire ;
4. L'organisation des transports des produits vivriers en direction des zones vulnérables pour le compte de l'Etat et de ses partenaires ;
5. la réalisation d'activités à caractère social ou humanitaire pour le compte de l'Etat ou des partenaires ;
6. l'appui à la production agricole à travers les achats locaux de vivres ;
7. la participation à l'évaluation annuelle des ressources et des besoins nationaux en produits vivriers.

L'OPVN a également la possibilité de réaliser des prestations pour des tiers :

- acheter, vendre, transporter et stocker des produits vivriers ;
- louer ses capacités de stockage supplémentaires ;
- ou encore gérer toute opération permettant de contribuer à la sécurité alimentaire au Niger.

Ce tiers peut être le Programme Alimentaire Mondial (PAN). Dans cette configuration, il est alors rémunéré pour ses activités.

#### **Fonctionnement**

L'Office est l'outil principal du dispositif national de prévention des catastrophes et crises alimentaires. C'est un organisme de régulation de la production permettant d'anticiper ou de palier des situations de crise. Ainsi, il procède à l'achat et au stockage des produits, puis à la vente à prix modéré ou à la distribution gratuite à la population selon la situation. Il dispose d'entrepôts au nord de Niamey, pouvant contenir environ 17.000 tonnes de céréales.

**SAP : Système d'Alerte Précoce.**

Ce dispositif géré par la Primature vise à identifier les populations en risque d'insécurité alimentaire en cas de crise et cibler leur approvisionnement.

## ▪ **Circuit d'achat**

Quand le tonnage est important, il est impossible d'acheter directement aux producteurs et l'on évite de puiser dans le marché national. L'essentiel des achats correspond donc aux importations auprès des grossistes.

De ce fait, le dispositif public contribue à accentuer le jeu d'acteurs en faveur des opérateurs économiques (opérateurs qui sont présentés et étudiés plus loin).

L'achat auprès des producteurs peut être réalisé juste après les récoltes (entre novembre et fin janvier) à un prix rémunérateur. En revanche, les commandes importantes (dizaines de milliers de tonnes), sont réalisées par appel d'offres national ou international selon le seuil<sup>61</sup>. Dernièrement, les indiens participaient largement à ces appels d'offres.

## ▪ **Mode de distribution**

C'est l'Etat qui procède à l'évaluation des besoins et qui répartit les stocks à travers le pays. L'OPVN remet le stock à la Commune qui gère ensuite la redistribution via son comité de vente. La Commune procède au ciblage des populations vulnérables de son territoire.

### Dispositif de contrôle des produits

Des critères de qualité sont spécifiés dans les contrats. Des agents de contrôle du Ministère du Commerce prélèvent des échantillons et les mènent en laboratoire. Il y a à ce jour trois (3) antennes de laboratoire : Niamey (laboratoire central), Zinder (qui couvre les régions de Maradi et Diffa), et Tahoua (qui couvre également la région d'Agadez). L'objectif affiché est d'aboutir à un observatoire par région, soit huit (8).

### **Système de compensation**

A la manière de la caisse de compensation au Maroc, mais uniquement de manière très ponctuelle (notamment en période de Ramadan), l'Etat peut acheter du sucre et le revendre.

L'Etat peut également renoncer à certaines taxes afin d'inciter les commerçants à réduire leurs prix de vente. Néanmoins, force est de constater que ceux-ci ne jouent pas le jeu et ne le répercutent pas sur leur prix.

### *Ministère du Commerce et de la promotion du secteur privé (MC/PSP)*

Le Ministère du Commerce doit statutairement assurer la tutelle de la Chambre de Commerce. Toutefois, cette tutelle est très limitée dans les faits et n'implique aucune mainmise sur les opérateurs économiques (étudiés plus loin). Il est généralement reproché au Ministère de ne pas avoir fait évoluer ses missions depuis trente ans et ne pas avoir accompagné la vague de libéralisation du milieu des années 1980.

Ainsi, un système de relevé des stocks et des prix des produits de première nécessité (céréales, café, thé, lait, sucre) a été mis en place auprès des grossistes par le biais d'agents de contrôle missionnés chaque quinzaine.

---

<sup>61</sup> Toutefois selon les accords de la CDEAO : tous les membres de la zone peuvent participer aux appels d'offres nationaux.

Toutefois cette démarche n'est pas engagée dans une optique de contrôle mais de simple suivi. Les données sont en effet transmises à la direction de la statistique (INS) qui envoie en retour chaque semaine un tableau de relevé des prix. C'est cette information qui doit permettre de prendre la décision ou non d'activer la redistribution de l'OPVN.

Jusqu'à présent, aucun mécanisme de contrôle n'a ainsi été établi pour permettre de garantir et encourager la qualité des produits. Aucun mécanisme de normalisation, aucun standard n'a donc été établi pour l'import comme pour l'export. L'un des enjeux de l'I3N est justement de pallier cette défaillance. Le caractère interministériel du programme par son établissement au niveau de la Présidence constitue un atout important sur ce point.

En parallèle, de nombreuses dispositions ont été mises en place en vue de faciliter les activités commerciales. Les pièces constitutives nécessaires à la création d'une SARL ont été réduites, un guichet unique a été mis en place, les possibilités d'importer facilitées, etc. La réglementation est donc assez libre. Seuls certains produits spécifiques réclament l'autorisation du Ministère pour leur commercialisation : alcool et tabac essentiellement. En revanche, il peut être décidé d'implanter un supermarché n'importe où sans qu'aucune autorisation ne soit requise.

#### *Agence nigérienne de promotion des exportations (ANIPEX)*

Le Niger est dans un tel niveau de pauvreté que l'un de ses objectifs majeurs demeure de soutenir l'activité agricole en vue de l'export, davantage que dans la satisfaction des besoins alimentaires directs de sa population, à l'exception des produits de base (assurés par l'OPVN) tels que le riz et les céréales.

#### *Ministère de l'Élevage*

Le ministère de l'élevage s'occupe de l'encadrement des producteurs et cherche à augmenter leur productivité.

Le ministère a ainsi une fonction de contrôle des produits animaux, notamment de l'application des normes sous-régionales (UEMOA), auxquelles chaque pays doit se conformer. Le ministère réalise des actions de sensibilisation à l'hygiène. Un processus de labellisation (démarche qualité) est en train d'être mis en place.

Le ministère cherche aussi à améliorer la gouvernance par la restructuration des filières, avec l'appui de la banque mondiale. La coordination inter-profession (entre producteurs et transformateurs notamment) est ainsi soutenue, en coordination avec le centre de recherche d'Afrique et du centre (CORAF).

Certaines filières bénéficient d'appui spécifique. Ainsi, face à l'importation croissante de lait en poudre, le ministère a développé un programme d'appui à la création de fermes modernes pour augmenter la production locale (notamment en améliorant les conditions d'alimentation et d'abreuvement des vaches).

Depuis 2011, le ministère a de plus mis en place un programme national d'amélioration génétique de bovins depuis 2011, afin d'améliorer les rendements. Ainsi, un centre

d'insémination artificielle universitaire a été fondé, afin de créer des croisements. A la demande de l'éleveur, l'équipe universitaire se déplace aux lieux de production. De plus, des centres de collecte de lait ont été créés, et des panneaux solaires mis en place pour la réfrigération. Le ministère cherche aussi à améliorer les conditions de transport de la viande depuis l'abattoir et jusqu'aux marchés.

- Les acteurs régionaux

### *La Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest(CEDEAO)*

La CEDEAO compte 15 pays membres : Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo. Fondée par le traité de 1975, la CEDEAO promeut « la coopération et l'intégration dans la perspective d'une Union économique de l'Afrique de l'Ouest en vue d'élever le niveau de vie de ses peuples, de maintenir et d'accroître la stabilité économique, de renforcer les relations entre les Etats Membres et de contribuer au progrès et au développement du continent africain ».<sup>62</sup>

Organisation régionale majeure, au-delà de sa mission d'intégration économique dans l'ensemble des secteurs (transport, énergie, agriculture, ressources naturelles, commerce, etc.), la CEDEAO a joué un rôle de premier plan dans les domaines politique, diplomatique, militaire et sécuritaire au service de la paix, de la stabilité et de la démocratie en Afrique de l'Ouest.

La CEDEAO a eu plusieurs impacts au Niger, en termes de production agricole, d'échanges de produits alimentaires et ainsi de sécurité alimentaire.

En effet, une des missions de la CEDEAO est l'harmonisation des politiques agricoles des Etats membres notamment dans les domaines de la commercialisation, de la recherche et dans celui des entreprises agro-industrielles.

De plus, la CEDEAO, par ses politiques d'intégration commerciale (abolition des douanes et autres taxes à l'importation et à l'exportation des marchandises, abolition des restrictions quantitatives et administratives au commerce entre les Etats membres, etc.), a facilité les échanges entre ses pays membres. La CEDEAO doit ainsi permettre l'intensification mais aussi la régulation des échanges. Par exemple, la CEDEAO a participé à la mise en place de l'observatoire des Pratiques Anormales (OPA) sur les axes routiers, afin de recenser ces « tracasseries » qui se pratiquent sur les routes internationales à l'encontre des transporteurs, comme mentionné ultérieurement.

Si la CEDEAO a ainsi pu influencer les dynamiques alimentaires du Niger, force est de constater l'absence de la communauté concernant certaines thématiques clés (notamment les récents problèmes sécuritaires du Nord Mali et du Niger), ayant un fort impact sur les vulnérabilités des populations (y compris en termes de sécurité alimentaire).

---

<sup>62</sup> Site de la commission économique pour l'Afrique des Nations Unies : <http://www.uneca.org/fr/oria/pages/cedeaocommunaut%C3%A9-economique-des-etats-de-l%E2%80%99afrique-de-l%E2%80%99ouest>

## Le CILSS

Le comité permanent inter-état de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) a été créé en 1973 à la suite des grandes sécheresses qui ont frappé le Sahel dans les années 1970. Il regroupe 13 États membres : Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Togo.

Le CILSS a pour mandat de « s'investir dans la recherche sur sécurité alimentaire et dans la lutte contre les effets de la sécheresse et de la désertification, pour un nouvel équilibre écologique au Sahel à travers :

- La formulation, l'analyse, la coordination et l'harmonisation des stratégies et politiques ;
- Le renforcement de la coopération scientifique et technique ;
- La collecte, le traitement et la diffusion des informations ;
- Le renforcement des capacités des différents acteurs, y compris le secteur privé ;
- La capitalisation et la diffusion des expériences et acquis ;
- L'accompagnement dans la mise en oeuvre des stratégies, politiques et programmes »<sup>63</sup>.

Il est à noter que le CILSS est structuré en 3 sites : le secrétariat exécutif situé à Ouagadougou, l'Institut du Sahel situé à Bamako, et le Centre Régional AGRHYMET basée à Niamey.

Le Centre Régional AGRHYMET a pour objectifs principaux :

- « de contribuer à la sécurité alimentaire et à l'augmentation de la production agricole dans les pays membres du CILSS et de la CEDEAO
- d'aider à l'amélioration de la gestion des ressources naturelles de la région du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest en assurant l'information et la formation des acteurs du développement et de leur partenaire dans les domaines de l'agro-écologie au sens large (agro-climatologie, hydrologie, protection des végétaux, etc.) »<sup>64</sup>

Le Centre AGRHYMET est ainsi spécialisé dans les activités suivantes :

- « formation des cadres des pays du Sahel
- suivi agro météorologique et hydrologique au niveau régional
- statistiques agricoles et de suivi des cultures
- banques de données régionales
- gestion et de diffusion de l'information sur le suivi des ressources naturelles au Sahel
- documentation sur : l'agrométéorologie, la protection des végétaux, le suivi de l'environnement, la désertification, la gestion des ressources naturelles, etc.
- maintenance des instruments météorologiques et des équipements électroniques

<sup>63</sup> Site officiel du CILSS (<http://www.cilss.int/index.php/640-2/>)

<sup>64</sup> Site officiel d'AGRHYMET (<http://www.agrhymet.ne/presentation.html>)

- renforcement de la coopération inter-Etats à travers l'échange de méthodologie et technologies »<sup>65</sup>.

## Coopération internationale

Le Niger ayant l'IDH le plus bas du monde, et étant en crise alimentaire depuis plusieurs dizaines d'années, il bénéficie aujourd'hui de l'aide de nombreuses organisations internationales.

### Banque Mondiale

#### Le projet PRODEX (2014-2017)

Le projet de développement des exportations et des marchés agro-sylvo-pastoraux (PRODEX) vise à promouvoir les exportations et à améliorer leur compétitivité. Pour ce faire, les objectifs spécifiques suivants ont été définis<sup>66</sup> :

- (i) « améliorer la connaissance du climat d'affaires afin de mieux répondre aux besoins des marchés et accroître les revenus des diverses parties prenantes et opérateurs du secteur ;
- (ii) renforcer la capacité des professionnels et des institutions participant à la production et à l'exportation des produits agro-forestiers et pastoraux ;
- (iii) adapter et disséminer les technologies agricoles à faibles coûts (dans le domaine de l'irrigation à petite échelle en particulier) et les technologies de traitement agro-agricole intensif des produits à forte valeur ajoutée ;
- (iv) promouvoir l'accès au domaine financier pour les acteurs ; et mettre en place un fonds pour l'innovation et l'investissement. »

Contrairement à ce que pourrait laisser croire le nom de ce projet, ses activités n'ont pas seulement un impact sur l'export. En effet, la capacitation des professionnels, les technologies agricoles disséminées et la promotion d'accès au domaine financier permettent d'améliorer l'ensemble de la filière et de mieux alimenter la ville de Niamey.

#### Le projet PRACC

L'Association Internationale de Développement (IDA) - le fonds de la Banque mondiale pour les pays les plus pauvres - a accordé un crédit d'un montant de 50 millions de dollars américains au gouvernement nigérien afin de mettre en place le Projet d'Appui à la Compétitivité et à la Croissance (PRACC)

<sup>65</sup> Site officiel d'AGRHYMET (<http://www.agrhymet.ne/presentation.html>)

<sup>66</sup> Hamidou, A. Rapport Banque Mondiale (2009). « Niger – Projet de développement des exportations et des marchés agro-sylvo-pastoraux (PRODEX) y compris le financement additionnel : cadre de politique de réinstallation des populations ». URL : <http://documents.banquemonde.org/curated/fr/106201468077331390/Niger-Projet-de-developpement-des-exportations-et-des-marches-agro-sylvo-pastoraux-PRODEX-y-compris-le-financement-additionnel-cadre-de-politique-de-reinstallation-des-populations>

Ce programme comporte trois composantes d'investissement<sup>67</sup>: « (i) Amélioration du Climat des Affaires, Promotion des Investissements et Développement de l'Entreprise; (ii) Appui au développement de la filière viande/boucherie et du secteur minier et (iii) Appui au développement des échanges avec le Nigéria à travers le corridor Kano-Katsina-Maradi (K2M) ».

### *Le Fonds international de développement agricole (FIDA)*

#### **Projet PASADEM**

Le Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire et au Développement dans la région de Maradi (PASADEM) a été mis en place en 2012, pour une durée de 6 ans, afin d'améliorer les conditions de vie et de renforcer les capacités de résilience aux crises des populations rurales dans la région de Maradi au Niger.

#### **Programme PRODAF**

En raison du succès du projet PASADEM, le FIDA a mis en place un projet à l'échelle du Niger (scaling up) en 2015, pour une période de 8 ans : le Programme de Développement de l'Agriculture Familial (PRODAF). Ce programme a été mis en place dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder.

Ce programme vise la création d'exploitations agricoles familiales durables afin de diversifier les productions, augmenter les rendements, et améliorer la résilience (notamment aux chocs climatiques). Il vise aussi à améliorer la commercialisation des surplus de production agro-sylvo-pastorales sur les marchés de semi-gros qui approvisionnent l'ensemble du pays (et notamment Niamey). L'aménagement de pistes rurales et de routes en latérites est ainsi un objectif, afin de faciliter les conditions d'accès des producteurs aux marchés.

### *L'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)*

La FAO affiche les objectifs suivant : « (i) contribuer à éradiquer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition ; (ii) éliminer la pauvreté et favoriser le progrès social et économique pour tous ; (iii) gérer et utiliser de manière durable les ressources naturelles, y compris la terre, l'eau, l'air, le climat et les ressources génétiques, au profit des générations présentes et futures »<sup>68</sup>.

Au Niger, ses axes d'actions principaux, inscrits dans le Cadre de Programmation Pays (CPP) 2013-2016, sont (i) le renforcement de la résilience des populations vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ; (ii) l'accroissement, la diversification et la valorisation des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques ; (iii) la création d'un environnement politique et institutionnel au profit du développement agricole et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle<sup>69</sup>.

<sup>67</sup> Mamosso, A.A.C., République du Niger (2012). Rapport définitif. Projet d'appui à la compétitivité et aux sources de croissance. Cadre de politique de réinstallation des populations (CPRP).

<sup>68</sup> Site officiel de la FAO (<http://www.fao.org/about/fr/>) consulté le 22 mai 2017.

<sup>69</sup> Site officiel de la FAO, onglet Niger (<http://www.fao.org/countryprofiles/index/fr/?iso3=NER>), consulté le 22 mai 2017. Voir aussi le Cadre de Programmation Pays 2013-2016 : <http://www.fao.org/3/a-as995f.pdf>

### *Le Programme Alimentaire Mondial (PAM)*

Le PAM fait partie du système des Nations Unies et est aujourd'hui la plus grande agence humanitaire pour la lutte contre la faim dans le monde.

Le PAM affiche quatre objectifs stratégiques : « (i) sauver des vies et protéger les modes de subsistance dans les situations d'urgence ;(ii) soutenir la sécurité alimentaire et la nutrition et (re)construire des moyens de subsistance dans les milieux fragiles ; (iii) réduire les risques et permettre aux personnes, aux communautés et aux pays de satisfaire leurs propres besoins alimentaires ; (iv) réduire la malnutrition et briser le cycle intergénérationnel de la faim.

Au Niger, le programme du PAM vise notamment à soutenir les populations rurales, pour la satisfaction de leurs besoins alimentaires et nutritionnels. Il est notamment focalisé sur l'adoption de techniques agricoles simples permettant de s'adapter à l'impact du changement climatique et d'accroître la production agricole. Le programme inclue ainsi par exemple la récupération, la redistribution et le développement des terres auparavant inexploitées, la mobilisation de l'eau et le développement de l'élevage. Les activités comprennent aussi une assistance alimentaire ciblée, conditionnelle ou non, via des distributions de vivres ou des transferts d'argent aux ménages vulnérables, ainsi que le renforcement des structures étatiques impliquées dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Les activités du PAM sont notamment mises en œuvre dans les communes dites « de convergence » où le Gouvernement, les Nations Unies, des ONG et les collectivités locales interviennent ensemble en vue d'accroître l'impact de leurs actions sur les populations.

Le PAM-Niger investit également dans l'alerte précoce et la réduction des risques de catastrophe, notamment grâce à d'importantes capacités de réaction et d'assistance en urgence. Par exemple, une assistance est aussi apportée aux personnes ayant fui les conflits armés au Mali pour trouver refuge au Niger. Le PAM gère de plus le service humanitaire aérien utilisé par près d'une centaine d'organisations humanitaires pour porter assistance aux populations vulnérables.

### *L'Agence Française de Développement (AFD)*

L'AFD a considérablement augmenté ses engagements au Niger ces dernières années. Le Document Cadre de Partenariat 2013-2016 définit 3 axes de coopération : « (i) la contribution au développement durable par le soutien aux infrastructures (énergie, transport, eau et assainissement urbain et rural), la promotion du secteur privé, la préservation de l'environnement, la gestion durable des ressources naturelles, (ii) la promotion du développement humain (santé, éducation et formation professionnelle) et (iii) le renforcement de la sécurité alimentaire et le développement rural.

Ainsi, l'AFD soutient des activités favorisant la cohésion nationale, un développement territorial équilibré et la promotion d'une croissance inclusive, durable et créatrice d'emplois (notamment pour les jeunes dans les centres urbains).L'AFD contribue notamment à

améliorer l'accès à des services publics de base de qualité et de proximité (santé, éducation, accès à l'eau). Les initiatives des acteurs non-étatiques (ONG, secteur privé, collectivités territoriales) sont ainsi appuyées.

En ce qui concerne le renforcement de la sécurité alimentaire, les projets financés par l'AFD entrent dans le cadre de la politique nationale « Initiative 3N », présentée précédemment. Les projets contribuent notamment aux différents axes de l'initiative 3N :

#### **Projet « Bassin versant Tahoua »<sup>70</sup>**

Le projet affiche 3 objectifs :

1. Sécuriser et intensifier l'exploitation des terres de vallées fertiles (maraîchage et cultures pérennes, arboriculture, etc.) ;
2. Restaurer et aménager des terres agricoles dégradées de plateaux, versants et glaciers, et des terres de pâturage ;
3. Renforcer les capacités de gestion, par les bénéficiaires, de l'eau et de l'ensemble des ressources naturelles, et lutter contre la désertification.

Il est organisé autour de 5 composantes :

Planification communale et stratégie intercommunale d'aménagement de l'espace et des ressources naturelles.

Sécurisation foncière et gestion équitable et durable des ressources naturelles.

Mise en œuvre des aménagements et des infrastructures communales pour la gestion et la valorisation des ressources naturelles.

Valorisation des ressources naturelles générées par les aménagements.

Appui institutionnel à la mise en œuvre de la régionalisation de la SDR et au suivi d'impact de la gestion des ressources naturelles

#### **Projet « Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) Kandadji »<sup>71</sup>**

Le projet vise la réduction de la pauvreté en milieu rural et des conflits locaux relatifs à l'utilisation des ressources agro-pastorales ainsi que l'amélioration de la résilience suite aux modifications de l'environnement des exploitations familiales dans quatre départements de la région de Tillabéry.

Le projet est ainsi organisé autour de plusieurs composantes : 1. Le soutien des mécanismes de gouvernance locale garantissant la répartition équitable des retombées socioéconomiques du barrage 2. La promotion d'une gestion inclusive des ressources naturelles et 3. La prévention et correction des potentielles externalités négatives notamment en matière de santé publique et d'accès au foncier.

<sup>70</sup> Voir site de l'AFD : <http://www.afd.fr/home/pays/afrique/geo-af/fr/portail-niger/nos-projets/securite-alimentaire-1>

<sup>71</sup> Source : site de l'AFD (<http://www.afd.fr/home/pays/afrique/geo-af/fr/portail-niger/nos-projets/securite-alimentaire-1>), consulté le 29 mai 2017

## Projet d'appui à la sécurité alimentaire des ménages<sup>72</sup>

Mis en œuvre dans les régions de Zinder et Diffa, ce projet vise la prévention et la gestion de crises par la restauration de la base productive des ménages vulnérables, l'augmentation de la production agropastorale et la redistribution des revenus aux ménages chroniquement vulnérables de la région. Ces revenus doivent non seulement permettre aux populations cibles d'accéder aux ressources alimentaires de base, mais aussi d'investir dans les unités de production (achat d'équipements, d'intrants, etc.) pour améliorer les rendements agricoles et diversifier les productions maraichères de contre-saison au niveau des cuvettes.

---

<sup>72</sup> Source : site de l'AFD (<http://www.afd.fr/home/pays/afrique/geo-afr/portail-niger/nos-projets/securite-alimentaire-1>), consulté le 29 mai 2017

### **Projet « Vigilance et Gestion Intégrée du Risque Climatique en Afrique du Centre africain pour les applications de la météorologie au développement (ViGIRisC ACMAD) »<sup>73</sup>**

L'objectif du projet est de renforcer les capacités des pays africains dans la prévention des risques et des impacts socio-économiques liés à la variabilité climatique.

Le projet est organisé autour de 3 composantes :

1. Développement et mise au point de produits et services de vigilance à travers i) d'études des besoins et identification des opportunités ; ii) d'études de faisabilité et identification des produits et services pilotes de vigilance ; Recueil et traitement des données sectorielles ; Développement des produits pilotes ; iii) d'un appui à l'émergence de projets nouveaux en matière de vigilance.
2. Mise en réseau, information et communication: Création et animation d'un réseau africain des services de vigilance.
3. Coordination.

### **Projet « Gestion Intégrée des Ressources en Eau 2 (GIRE) de l'autorité du Bassin du Niger (ABN) »<sup>74</sup>**

Le projet vise à doter l'Autorité du Bassin du Niger (ABN) des moyens lui permettant d'assurer le suivi des ressources en eau et des grands ouvrages hydrauliques.

Ses objectifs spécifiques sont de :

1. Contribuer à fiabiliser durablement le circuit d'acquisition, de traitement, de restitution et d'utilisation opérationnelle des données hydrologiques pour la prévision, la simulation et la gestion intégrée des ressources en eau dans le bassin;
2. Elargir la connaissance sur les ressources en eau dans le Bassin du Niger, et notamment sur la qualité de l'eau de surface et souterraine ;
3. Contribuer à définir / améliorer, faire adopter et utiliser les instruments techniques, institutionnels et juridiques nécessaires au développement et à la gestion coordonnée des ouvrages hydrauliques structurants, ainsi qu'à une allocation des bénéfices et coûts qui leur sont associés.
4. Contribuer au renforcement des capacités du dispositif ABN par la mise à disposition d'une assistance technique résidente.

<sup>73</sup> Source : site de l'AFD (<http://www.afd.fr/home/pays/afrique/geo-afr/portail-niger/nos-projets/securite-alimentaire-1>), consulté le 29 mai 2017

<sup>74</sup> Source : site de l'AFD (<http://www.afd.fr/home/pays/afrique/geo-afr/portail-niger/nos-projets/securite-alimentaire-1>), consulté le 29 mai 2017

## Autorités locales

### *Communauté urbaine / Mairie de Niamey*

La création de l'entité administrative de la communauté urbaine a rapidement induit un conflit de compétences entre la mairie centrale et les mairies d'arrondissements. En 2010, la réforme a replacé les villes à la place des communautés urbaines.

L'agriculture n'est pas une compétence de la ville mais elle le devient. La ville est signataire du Pacte de Milan, dont l'objectif est la lutte contre les déserts alimentaires et la promotion d'une politique agricole urbaine.

La communauté urbaine travaille avec la Direction régionale de l'Agriculture (Etat), en particulier sur la problématique de la spéculation foncière et immobilière contre la protection des terres agricoles.

#### ▪ **Les producteurs**

De nombreuses coopératives peuvent être recensées parmi les producteurs. Les principales d'entre elles sont détaillées ci-après.

#### • **Fédération des Coopératives Maraichères du Niger (FCMN)**

Cette fédération regroupe essentiellement des producteurs de pommes de terre, oignons, et tomates.

Les productions sont organisées en coopératives, notamment pour l'apport en semences. La commercialisation se fait en revanche de manière plus individualisée, chaque producteur ayant son revendeur à Niamey. En effet, dans à peu près tous les secteurs de production, la commercialisation s'opère via des réseaux très forts qui reposent sur les liens personnels (famille, ethnie, etc.)

#### Autorégulation du marché :

Pour la pomme de terre, chaque secteur géographique a décalé ses périodes de récolte pour ne pas se faire concurrence et que chacun écoule ses stocks le plus longtemps possible, ce qui garantit une forme de stabilité au marché. Les récoltes sont organisées comme suit :

de décembre à janvier : Agadez

de fin janvier à fin avril : Goungokou

de fin avril à juillet : à nouveau Agadez pour la seconde récolte

A partir de fin juillet, c'est la période d'importation (depuis le Nigéria, le Maroc ou l'Algérie)

Il est à noter que si le kilogramme est estimé à un prix inférieur à 200 F.CFA (0,30€), il ne sera pas mis à la vente mais stocké.

#### Organisation pour réduire le nombre d'intermédiaires :

Les coopératives de producteurs sont organisées pour réduire au maximum le nombre d'intermédiaires.

Ce sont souvent les revendeurs de Niamey qui se déplacent vers les zones de production pour l'approvisionnement. Une nouvelle tendance s'est dessinée dernièrement : il s'agit d'envoyer une personne de confiance à Niamey pendant toute la période vente afin de gérer la distribution. Les points de vente sont fluctuants car l'autorisation de la mairie serait trop longue à obtenir selon les déclarations de producteurs, et la vente s'opère donc de manière informelle. Cependant, la place Koumou fait figure de lieu de référence. L'organisation paysanne devance donc celle des pouvoirs publics et des organisations internationales.

- **Rassemblement Démocratique des Femmes du Niger**

Fédération de femmes transformatrices qui ont organisé un dispositif de mutualisation des produits locaux pour les distribuer au niveau national (confiture, céréales, fromages, huiles etc.).

- **Fédération Nationale des Groupements de Pêcheurs du Niger**

Organisation paysanne qui regroupe 7 régions, soit toutes excepté celle d'Agadez.

- **Collectif des Associations Pastorales du Niger (CAPAN)**

#### *Réseau national des chambres d'agriculture (RECA)*

Le RECA, acteur incontournable de l'observation des dynamiques du secteur agricole, est un EPIC ayant pour double tutelle le Ministère des Finances et le Ministère de l'Agriculture.

Les chambres d'agriculture régionales ont été créées en 2004, mais elles n'ont été véritablement opérationnelles qu'en 2009. Leur organisation n'est pas nécessairement très lisible, pas toujours linéaire tout du moins. Le RECA est chargé de représenter tous ces acteurs du secteur agricole, qu'ils soient organisés ou non.

Sa mission première est d'informer l'ensemble de son réseau. Le RECA conduit également des formations, des actions de sensibilisation à la protection phyto sanitaire pour lutter contre l'emploi des pesticides, etc. Il dispose d'une connaissance à la fois fine et globale du terrain. Le RECA a ainsi plus de poids que les différentes fédérations. Il peut jouer aussi le rôle de médiateur et d'ensemblier, notamment entre la FCMN et la Chambre d'Agriculture.

Son budget est autonome et ses moyens sont assez faibles. Néanmoins, l'Etat met à disposition leur bâtiment ainsi que deux fonctionnaires détachés. En 2016, le RECA était inscrit pour la subvention de l'Etat 2017-2018. Comme nombre d'organisations au Niger, l'essentiel de son financement provient de la coopération internationale : Danemark, Suisse, Banque Mondiale, etc.

## ▪ Les opérateurs économiques

### Une catégorie trouble

La catégorie des « opérateurs économiques » est à la fois la plus floue et déterminante pour comprendre le jeu d'acteurs de l'approvisionnement et la distribution alimentaire à Niamey, et plus largement au Niger. Cette catégorie regroupe à la fois les grands importateurs, les grossistes et les détaillants. Toutefois, il ne s'agit pas de personnes ou entités bien distinctes par catégories : la plupart du temps, il s'agit des mêmes personnes qui revêtent les différentes casquettes. Ce faisant, ils disposent du contrôle de la chaîne tout entière et peuvent ainsi influencer les prix. Au bout de la chaîne, le petit détaillant se trouve en situation de subir les prix. Toutefois, ce jeu est limité car le grossiste a toujours besoin de ses détaillants et il s'agit d'opérer une logique gagnant/gagnant.

Ainsi, les opérateurs économiques détiennent le pouvoir de fixation des prix : ils ne sont pas régulés. De plus, en ce qui concerne les grands opérateurs économiques, soit ce sont les mêmes que ceux qui sont au pouvoir, soit leur pouvoir économique est tel qu'ils peuvent exercer leur influence sur la classe politique<sup>75</sup>.

Les grands commerçants ont constitué des réseaux d'informateurs sur certains produits phares de façon à connaître le moment idéal pour acheter (au prix le plus bas). L'efficacité de ce réseau est indiscutable, depuis la collecte jusqu'à la distribution.

De son côté, le grand producteur cherche à éviter l'intermédiaire et se fait communiquer le prix du marché directement par téléphone mobile. Il se retrouve ainsi avec le même niveau d'information que l'intermédiaire (effet d'éviction). Les petits producteurs souffrent néanmoins de l'asymétrie d'information, ayant un réseau moins développé et moins de capacités de communication.

Si le commerçant est très important, il peut arriver qu'il préfinance le producteur ce qui lui confère alors la maîtrise de la filière et de fait, la richesse assurée et le pouvoir.

### Distorsion de l'offre

La culture de spéculation prédomine l'organisation du secteur, ce qui impacte l'offre alimentaire, au-delà de la production. En effet, la plupart des commerçants préfèrent décaler la mise en vente de leurs produits, avant ou après les périodes standard de production et de vente, de façon à réaliser des marges bénéficiaires plus importantes.

La maîtrise de l'offre par les grands opérateurs économiques est favorisée par l'organisation en syndicats :

- Syndicat des importateurs de céréales
- Syndicat national des commerçants du Niger
- Syndicat des importateurs - exportateurs du Niger
- Syndicat des importateurs – exportateurs et grossistes du Niger

<sup>75</sup> De Sardan, O. (2016). « Niger, les quatre prisons du pouvoir ». Le Républicain, Niamey. Mis en ligne sur le site de Marianne (marianne.net) le 4 janvier 2016. <http://www.marianne.net/agora-niger-les-quatre-prisons-du-pouvoir-100239202.html>

Les opérateurs économiques importent pour compléter la production locale (ex. mil, maïs, sorgho, blé). Ils disposent d'entrepôts à l'entrée de la ville. Il leur arrive de les louer à des organismes internationaux tels que l'Unicef ou le PAM pour leur permettre de stocker également des denrées.

### Monopoles et oligopoles de fait

#### Le secteur du lait

Quelques grands commerçants ont des monopoles de secteur tel que le lait et les produits laitiers. Ainsi, les grandes marques telles que NIDO, NESTLE, LACSTAR et BRIDEL ont chacune leur grossiste attiré. Des relations de confiance sont établies sur de la longue durée.

#### Essor progressif des grandes surfaces de distribution

- Plusieurs supérettes dans la ville de Niamey
- NEWMARKET, MARINA MARKET

Les propriétaires de ces chaînes sont politiquement assis de manière forte, et capable d'anéantir la concurrence en réduisant fortement les prix. Ils constituent ainsi un oligopole de fait.

### Chambre de commerce et d'Industrie

De fait, la chambre de commerce et d'industrie ne joue pas de rôle majeur, puisque les opérateurs économiques sont déjà fortement organisés et représentés au sein de la classe politique. Elle constitue en quelque sorte l'antichambre de ce pouvoir.

## **A. Enquêtes auprès des consommateurs, des commerçants et des transporteurs**

Les enquêtes que nous avons réalisées auprès des commerçants, des transporteurs et des consommateurs en différents points de distribution de la ville nous permettent de mieux comprendre leurs habitudes et leurs attentes.

▪ **Les consommateurs**

Informations générales sur l'échantillon

70 consommateurs ont été enquêtés en différents points de la ville. La répartition géographique des consommateurs enquêtés est indiquée dans les tableaux suivants :

1. Commune		
Commune	nb	% obs.
1	2	2,9%
2	38	54,3%
3	17	24,3%
4	6	8,6%
5	7	10,0%

2. Quartier		
	nb	% obs.
centre-ville	32	45,7%
zone péricentrale	6	8,6%
zone intermédiaire	18	25,7%
périphérie	14	20,0%

Les consommateurs étaient majoritairement des femmes (61,4%). Les personnes enquêtées étaient âgées de 18 à 87 ans, avec une moyenne d'âge de 39 ans. Les répondants étaient de différentes ethnies, principalement zarma (51,4%), hausa (27,1%), peul (14,1%) et touareg (4,3%). La grande majorité des personnes enquêtées étaient nigériennes (seules une personne d'origine béninoise et deux personnes d'origine maliennes faisaient exception, sur un échantillon de 70 personnes). Néanmoins, l'origine géographique de cette population était variée, comme en témoigne le tableau suivant.

6. Lieu de naissance		
taux de réponse : 100,0%		
'niamey' (25 observations)		
	nb	% obs.
total	70	100,0%
agadéz	1	1,4%
diffa	2	2,9%
dosso	11	15,7%
maradi	1	1,4%
tahoua	4	5,7%
tillabéri	20	28,6%
zinder	4	5,7%
niamey	25	35,7%
etranger	2	2,9%

La très grande majorité des personnes enquêtées étaient mariées (91,4%). Les enquêtés appartenaient à un ménage de 1 à 15 personnes, la moyenne étant de 6. Le niveau d'instruction variait de « aucun » (12,9 %) à « éducation supérieure » (20 %), un niveau d'éducation secondaire étant le plus souvent observé (32,9%).

Les personnes enquêtées habitaient dans les quatre types de zone : centre-ville, zone péricentrale, zone intermédiaire et périphérie, comme suit :

11. Lieu d'habitation		
taux de réponse : 100,0%		
'périphérie' (32 observations)		
	nb	% obs.
total	70	100,0%
centre ville	10	14,3%
zone péricentrale	4	5,7%
zone intermédiaire	24	34,3%
périphérie	32	45,7%

Il est ainsi intéressant de confronter les lieux d'habitation des personnes aux lieux d'approvisionnement de celles-ci, ce qui est représenté dans le tableau suivant.

Lieu d'enquête	Lieu d'habitation				Total
	Centre-ville	Périphérie	Zone intermédiaire	Zone péricentrale	
Centre-ville	9	9	11	3	32
Périphérie		14			14
Zone intermédiaire	1	5	12		18
Zone péricentrale		4	1	1	6
Total	10	32	24	4	70

Ce tableau met encore une fois en avant l'importance du centre-ville comme lieu d'approvisionnement. Des personnes habitant dans les quatre types de zones viennent en effet s'approvisionner au centre-ville, alors que seules les personnes résidant en périphérie s'approvisionnent en périphérie. Ainsi, si dans notre échantillon, 45,7% des répondants habitaient en périphérie contre seulement 14,3% en centre-ville, seulement 20% des enquêtés s'approvisionnaient en périphérie contre 45,7% en centre-ville.

Les personnes enquêtées étaient majoritairement locataires (50%) mais aussi propriétaires (37,1%) ou logés gratuitement (10%).

Il est important de souligner que si 71,4% des personnes enquêtées achetaient simplement pour la consommation de leur ménage, certains achetaient pour des motifs professionnels, c'est-à-dire pour un commerce (21,4%) ou pour un restaurant (7,1%). Les enquêtes de ces personnes ont toutefois été comptabilisées comme enquêtes auprès de consommateurs, puisqu'elles s'approvisionnaient aussi pour des motifs personnels, et leurs activités professionnelles étant de petite échelle.

Les personnes enquêtées ayant été choisies au hasard, dans des lieux divers et dispersés, nous pouvons considérer que ces statistiques nous permettent de percevoir le profil général du consommateur, à défaut d'études plus approfondies, aux échantillons plus larges. Le nombre de personnes enquêtées restant toutefois restreint, et l'échantillon ne pouvant être considéré comme représentatif de manière scientifique, les résultats présentés peuvent simplement mettre en lumière certaines tendances.

## Habitudes d'achat et fréquence d'approvisionnement

Le marché reste le lieu d'approvisionnement préféré des consommateurs, puisque 87,1% des personnes enquêtées ont déclaré s'y rendre pour faire leur achat. Il est à noter que le supermarché n'est pas un lieu d'approvisionnement courant : seuls 8,6% des enquêtés ont déclaré s'y rendre pour faire leurs achats.

15. Où avez-vous l'habitude de faire vos achats ?		
taux de réponse : 100,0%		
'marché' (61 citations)		
somme des pourcentages différente de 100 du fait des réponses multiples et des suppressions		
	nb	% obs.
<b>total</b>	<b>70</b>	<b>100,0%</b>
supermarché	6	8,6%
marché	61	87,1%
ambulant	18	25,7%
producteurs	5	7,1%
grossistes	7	10,0%

Les produits achetés sont principalement des produits frais, des céréales, des épices, des condiments et de l'huile, des pâtes alimentaires, et des viandes et poissons.

16. Qu'est-ce que vous y achetez ?		
taux de réponse : <b>100,0%</b> 'produits frais' (50 citations) somme des pourcentages différente de 100 du fait des réponses multiples et des suppressions		
	nb	% obs.
<b>total</b>	<b>70</b>	
produits frais	50	71,4%
céréales	32	45,7%
pates alimentaires	14	20,0%
viandes et poissons	23	32,9%
épices condiments et huile	32	45,7%
lait en poudre	3	4,3%

Les consommateurs s'approvisionnent de manière très fréquente. En effet, on peut constater que 40% des personnes interrogées s'approvisionnent dans le commerce où elles ont été enquêtées de manière quotidienne.

17. A quelle fréquence venez-vous vous approvisionnez dans ce commerce ?		
	nb	% obs.
<b>total</b>	<b>70</b>	<b>100,0%</b>
quotidien	28	40,0%
2-3 fois / semaine	18	25,7%
hebdomadaire	14	20,0%
quinzaine	2	2,9%
1-2 mois	8	11,4%

Ainsi, compte tenu de la fréquence d'achat, il paraît bien logique que les consommateurs achètent en petite quantité.

18. En quelle quantité ?		
taux de réponse : <b>94,3%</b> <b>'petite quantité'</b> (34 observations) somme des pourcentages différente de 100 du fait des suppressions.		
	nb	% obs.
<b>total</b>	<b>70</b>	<b>94,3%</b>
petite quantité	34	48,6%
paquet	3	4,3%
kilo	12	17,1%
carton	2	2,9%
sac 25 kg	2	2,9%
sac 50 kg	6	8,6%
sac 100 kg	5	7,1%
tonne	2	2,9%

## Exigence

Il est intéressant de voir que les commerçants ont des critères de choix différents concernant le lieu d'achat :

- 41,4% d'entre eux ont déclaré que leur critère principal était le prix
- 38,6% ont déclaré que leur critère principal était la qualité
- 18,6% d'entre eux ont déclaré que leur critère principal était la distance

La notion de « qualité » reflète principalement des préoccupations d'hygiène et de goût.

**20. Qu'est-ce que la qualité pour vous ?**

taux de réponse : 75,7%

'hygiène' (30 citations)

somme des pourcentages différente de 100 du fait des réponses multiples et des suppressions.

	nb	% obs.
<b>total</b>	<b>70</b>	
bon emballage	7	10,0%
hygiène	30	42,9%
non avarié	8	11,4%
un bon goût	20	28,6%
le prix	4	5,7%
produit local	3	4,3%

Il est particulièrement intéressant de constater que la très grande majorité des personnes enquêtées (87,1 %) ne se préoccupe pas de l'origine des produits achetés.

30% des personnes enquêtées ont l'habitude d'acheter des produits congelés (viandes et poissons). Parmi elles, 90% le font parce que ces produits sont abordables.

L'accessibilité des produits est un point important pour les commerçants. Ainsi, à la question ouverte « que pensez-vous du commerce alimentaire ? », plus d'un tiers des personnes enquêtées ont parlé de la faiblesse du pouvoir d'achat et du manque d'accessibilité des produits.

- **Les commerçants**

#### Informations générales sur l'échantillon

154 commerçants ont été enquêtés en différents points de la ville. La répartition géographique des commerçants enquêtés est indiquée dans les tableaux suivants :

1. Commune		
taux de réponse : 99,4%		
'2' (77 observations)		
somme des pourcentages différente de 100 du fait des suppressions.		
	nb	% obs.
total	154	99,4%
1	13	8,4%
2	77	50,0%
3	49	31,8%
4	14	9,1%

2. Quartier		
taux de réponse : 100,0%		
'centre ville' (93 observations)		
	nb	% obs.
total	154	100,0%
centre ville	93	60,4%
zone péricentrale	17	11,0%
zone intermédiaire	31	20,1%
périphérie	13	8,4%

Les commerçants enquêtés étaient majoritairement de sexe masculin (96,1%) et âgés de 16 à 71 ans (37 ans en moyenne). Ils sont mariés pour la grande majorité (81,2%).

Les personnes enquêtées étaient de différentes ethnies, principalement zarma (31,8%), hausa (59,1%), peul (3,9%), touareg (2,6%). La surreprésentation des hausa dans l'échantillon des commerçants peut être notée, notamment en comparaison de leur proportion dans l'échantillon des consommateurs. La grande majorité des personnes enquêtées (97,4%) était nigérienne, le reste étant d'Afrique de l'Ouest. Ils étaient pour la majorité nés à Dosso (39,6%), Tillabéri (26%) et Niamey (20,1%).

Les niveaux d'instruction des commerçants enquêtés étaient faibles : il peut être noté que contrairement à l'échantillon des consommateurs, aucun n'a fait des études supérieures, et seulement 16,2% ont fait des études secondaires. L'instruction coranique est le type d'instruction le plus commun (44,2%).

Les personnes enquêtées habitaient dans les quatre types de zone : centre-ville, zone péricentrale, zone intermédiaire et périphérie, comme suit :

10. Lieu d'habitation		
taux de réponse : 99,4%		
'périphérie' (76 observations)		
somme des pourcentages différente de 100 du fait des suppressions.		
	nb	% obs.
total	154	99,4%
centre ville	23	14,9%
zone péricentrale	22	14,3%
zone intermédiaire	32	20,8%
périphérie	76	49,4%

Encore une fois, Il est intéressant de confronter les lieux d'habitation des personnes enquêtées et la localisation de leur commerce, ce qui est représenté dans le tableau suivant :

Lieu du commerce	Lieu d'habitation				
	Centre-ville	Périphérie	Zone intermédiaire	Zone péricentrale	Total
Centre-ville	21	47	13	11	92
périphérie		13			13
zone intermédiaire		11	16	4	31
zone péricentrale	2	5	3	7	17
Total	23	76	32	22	153

Ce tableau met encore une fois en évidence l'importance du centre-ville comme lieu commercial. Ainsi, si dans notre échantillon, 49,7 % des commerçants habitaient en périphérie contre seulement 15 % en centre-ville, seulement 8,5 % des enquêtés ont leur commerce en périphérie contre 60,1 % en centre-ville.

Les commerçants enquêtés étaient majoritairement locataires (51,3%), mais aussi propriétaires (25,3%) ou logés gratuitement (22,7%).

Les personnes enquêtées ont été choisies au hasard, dans des lieux dispersés, et dans l'objectif de représenter la diversité des types de commerces à l'échelle de Niamey. A défaut d'étude plus globale (sur un échantillon plus large), cette enquête nous permet d'avoir une idée générale des profils des commerçants et des caractéristiques de leurs activités. Le nombre de personnes enquêtées restant toutefois restreint, et l'échantillon ne pouvant être considéré comme représentatif de manière scientifique, les résultats présentés peuvent simplement mettre en lumière certaines tendances.

## Activités et produits proposés à la vente

55,2% des personnes enquêtées disent travailler dans un commerce de type formel, ce qui correspond majoritairement aux marchés (46,8 % des enquêtés), mais aussi aux supermarchés (2,6%), boutiques (4,5%) et kiosques (5,8%). La majorité des commerçants travaillaient dans des marchés centraux ou secondaires, mais aussi, pour certains, dans des marchés de quartier. Les types de commerces dans le marché étaient aussi diversifiés (ambulants, étals, tabliers, kiosques, boutiques).

44,2% des personnes enquêtées disent travailler dans un commerce de type informel. Les types de commerces cités sont alors ambulants, étals, tabliers, kiosques et boutiques.

5,2% des commerçants de l'échantillon disent avoir des activités de gros, 25,3% des activités de demi-gros et 82,5% des activités de détaillant. Les quantités vendues varient ainsi du kilo à la tonne. En conséquence, les prix d'achat de l'unité varient de 50 à 360 000 F.CFA (soit de 0,08€ à 456€).

Le tableau suivant, confrontant le type d'activité et les quantités vendues, montre que la distinction entre activité de gros, de demi-gros et de détail n'est pas claire en pratique.

Type d'activité (auto- déclaration)	Quantité vendue								
	carton	kilo	micro détail	paquet	sac 100kg	sac 25kg	sac 50 kg	Tonne	Total
demi grossiste	1	1	1	2	10		2	2	19
Demi grossiste - détaillant	2	4	2	2	2		2	1	15
détaillant	11	23	21	10	23	8	6	2	104
détaillant - demi grossiste	1								1
grossiste - demi grossiste				1					1
grossiste - détaillant			1	1					2
(vide)		1		1					2
grossiste		2					1		3
Total	15	31	25	17	35	8	11	5	147

Plus des trois quarts des commerçants vendent un seul type de produit (frais, sec ou carné). Seuls 26,6% des commerçants enquêtés vendent au moins deux types de produits.

Les produits les plus vendus par les commerçants sont les céréales et farines (vendus par 27,3% des commerçants), les fruits (vendus par 15,6% des commerçants) et les légumes frais (vendus par 14,3% des commerçants).

22. Quel est le produit le plus vendu ici ?			
taux de réponse : 95,5%			
'céréales et farines' (42 observations)			
somme des pourcentages différente de 100 du fait des suppressions.			
	nb	% obs.	intervalle de confiance
total	154	95,5%	
fruits	24	15,6%	9,9% < f < 21,3%
légumes frais	22	14,3%	8,8% < f < 19,8%
condiments secs	18	11,7%	6,6% < f < 16,8%
céréales et farines	42	27,3%	20,2% < f < 34,3%
viandes et poissons	11	7,1%	3,1% < f < 11,2%
huile	7	4,5%	1,3% < f < 7,8%
laits	11	7,1%	3,1% < f < 11,2%
tubercules	5	3,2%	0,4% < f < 6,0%
pâtes alimentaires	4	2,6%	<0,1% < f < 5,1%
boissons	3	1,9%	0,0% < f < 4,1%

### Organisation de l'approvisionnement

Les origines d'approvisionnement, présentées dans le tableau ci-dessous, sont diverses, mais on peut remarquer qu'une minorité de commerçants (3,9%) se fournissent directement chez le producteur.

26. Fournisseur			
taux de réponse : 100,0%			
'grossistes' (71 observations)			
	nb	% obs.	ic
<b>total</b>	<b>154</b>	<b>100,0%</b>	
marché gros	24	15,6%	9,9% < f < 21,3%
grossistes	71	46,1%	38,2% < f < 54,0%
demi-grossiste	36	23,4%	16,7% < f < 30,1%
autres marchés	4	2,6%	<0,1% < f < 5,1%
producteurs directs	6	3,9%	0,8% < f < 7,0%
intermédiaires	12	7,8%	3,6% < f < 12,0%
transporteurs	1	0,6%	0,0% < f < 1,9%

La provenance des produits est très diversifiée : on remarquera notamment l'importance des produits importés. 61,7% des commerçants déclarent ainsi s'approvisionner en produits importés.

27. Quelle est la provenance de vos produits ?			
taux de réponse : 95,5%			
'cedeao' (54 observations)			
somme des pourcentages différente de 100 du fait des suppressions.			
	nb	% obs.	ic
<b>total</b>	<b>154</b>	<b>95,5%</b>	
Niamey	45	29,2%	22,0% < f < 36,4%
Niger (hors Niamey)	26	16,9%	11,0% < f < 22,8%
CEDEAO	54	35,1%	27,5% < f < 42,6%
Maghreb	5	3,2%	0,4% < f < 6,0%
Europe	4	2,6%	<0,1% < f < 5,1%
Asie	13	8,4%	4,1% < f < 12,8%
Amérique	0	0,0%	0,0% < f < 0,0%

Il est intéressant de noter que l'importation concerne tous les types de produits.

29. Lesquels de vos produits sont importés ?			
taux de réponse : 61,0%			
'céréales et farines' (31 observations)			
somme des pourcentages différente de 100 du fait des suppressions.			
	nb	% obs.	ic
<b>total</b>	<b>154</b>	<b>61,0%</b>	
fruits	14	9,1%	4,6% < f < 13,6%
légumes frais	13	8,4%	4,1% < f < 12,8%
condiments secs	7	4,5%	1,3% < f < 7,8%
céréales et farines	31	20,1%	13,8% < f < 26,5%
viandes et poissons	4	2,6%	<0,1% < f < 5,1%
huile	4	2,6%	<0,1% < f < 5,1%
laits	4	2,6%	<0,1% < f < 5,1%
tubercules	5	3,2%	0,4% < f < 6,0%
pâtes alimentaires	8	5,2%	1,7% < f < 8,7%
boissons	4	2,6%	<0,1% < f < 5,1%

La majorité des commerçants indiquent que leurs produits importés viennent directement du pays d'origine à Niamey (55,2%). 13% des commerçants déclarent que leurs produits d'importation passent par un port, et 4,5% par un pays de transit. Ces résultats sont cohérents avec le fait que la majorité des produits importés viennent de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), et donc sont directement acheminés par les voies routières.

Le choix du fournisseur se base sur des critères très différents en fonction des commerçants : la souplesse, le prix, la qualité et la confiance sont ainsi mentionnés, ainsi que la position de monopole des fournisseurs.

32. Comment choisissez-vous vos fournisseurs ?			
taux de réponse : 98,7%			
'qualité' (54 citations)			
somme des pourcentages différente de 100 du fait des réponses multiples et des suppressions.			
	nb	% obs.	intervalle de confiance
total	154		
souplesse	31	20,1%	13,8% < f < 26,5%
prix	45	29,2%	22,0% < f < 36,4%
qualité	54	35,1%	27,5% < f < 42,6%
confiance	53	34,4%	26,9% < f < 41,9%
monopole	21	13,6%	8,2% < f < 19,1%

65,6% des commerçants indiquent que les prix sont négociés avec le fournisseur.

La fréquence d'approvisionnement varie du jour au mois.

34. A quelle fréquence s'effectue l'approvisionnement ?			
taux de réponse : 99,4%			
'jour' (61 observations)			
somme des pourcentages différente de 100 du fait des suppressions.			
	nb	% obs.	ic
total	154	99,4%	
jour	61	39,6%	31,9% < f < 47,3%
semaine	53	34,4%	26,9% < f < 41,9%
quinzaine	22	14,3%	8,8% < f < 19,8%
mois	17	11,0%	6,1% < f < 16,0%

L'approvisionnement s'effectue par des moyens de transport motorisés et non motorisés.

37. Comment s'effectue l'approvisionnement ?			
taux de réponse : 97,4%			
'camionnette' (45 observations)			
somme des pourcentages différente de 100 du fait des suppressions.			
	nb	% obs.	intervalle de confiance
total	154	97,4%	
hyace	4	2,6%	<0,1% < f < 5,1%
camionnette	45	29,2%	22,0% < f < 36,4%
taxi	35	22,7%	16,1% < f < 29,3%
tricycle	0	0,0%	0,0% < f < 0,0%
vélo/moto	9	5,8%	2,1% < f < 9,5%
charette	44	28,6%	21,4% < f < 35,7%
à pied	13	8,4%	4,1% < f < 12,8%

### Volume d'activité

Les chiffres d'affaires sont extrêmement variés, comme le montre le tableau ci-dessous.

Salaire annuel	F.CFA	Euros
minimum	62 400	95
maximum	15 600 000 000	23 780 488
moyenne	188 890 810	287 943
médiane	4 732 000	7 213

En termes d'employés, une personne enquêtée a déclaré en avoir 2000, une autre 250. Néanmoins, seules 6 personnes (soit 3,9% de l'échantillon) emploient plus de 5 personnes. La très grande majorité des commerçants travaillent en indépendant, sans employés.

▪ **Les transporteurs**

Informations générales sur l'échantillon

42 transporteurs ont été enquêtés en différents points de la ville. La répartition géographique

Commune		
	Nombre	% Obs.
1	0	0%
2	23	54,8%
3	8	19%
4	5	11,9%
5	6	14,3%

des commerçants transporteurs enquêtés est indiquée dans les tableaux suivants :

Quartier		
	Nombre	% Obs.
Centre ville	22	52,4%
Zone péricentrale	8	19%
Zone intermédiaire	4	9,5%
Périphérie	8	19%

Les commerçants enquêtés étaient tous des hommes, âgés de 19 à 60 ans (37 ans en moyenne). Ils sont mariés pour la grande majorité (83,3%).

Les personnes enquêtées étaient de différentes ethnies, principalement zarma (40,5%), hausa (38,1%), peul (19,0%), touareg (2,4%). Tous étaient nigériens, à l'exception d'un nigérian. Ils étaient pour la majorité nés à Dosso (31,0%), Tillabéri (31,0%) et Niamey (28,6%).

Les niveaux d'instruction des commerçants enquêtés étaient diversifiés mais globalement faible, allant d'aucune éducation (19,0%) à un niveau d'éducation secondaire (19%), la majorité ayant une éducation primaire (38%).

La majorité vit en périphérie (54,8%), ou en zone péricentrale (19%). Ils sont majoritairement locataires (40,5%), mais aussi propriétaires (28,6%) ou logés gratuitement (31,0%).

Les personnes enquêtées ont été choisies au hasard, dans des lieux dispersés, et dans l'objectif de représenter la diversité des activités de transport à l'échelle de Niamey. A défaut d'étude plus globale (sur un échantillon plus large), cette enquête nous permet d'avoir une idée générale des profils des transports et des caractéristiques de leur activité. Le nombre de personnes enquêtées restant toutefois restreint, et l'échantillon ne pouvant être considéré comme représentatif de manière scientifique, les résultats présentés peuvent simplement

mettre en lumière certaines tendances mais ne peuvent être extrapolés à l'ensemble des transporteurs de Niamey.

## Transport

Plus d'un quart des enquêtés se consacrent au transport mixte (26,2%), et non réservé aux marchandises.

Les moyens de transport sont très diversifiés :

13. Q13 - Moyen de transport			
Moyen de transport			
Taux de réponse : 100,0%			
'camionnette' (18 observations)			
6 valeurs différentes			
Effectif moyen :6,00			
	Nb	% obs.	IC
<b>Total</b>	<b>42</b>	<b>100,0%</b>	
Mini bus	1	2,4%	0,0% < f < 7,0%
camionnette	18	42,9%	27,9% < f < 57,8%
taxi	9	21,4%	9,0% < f < 33,8%
tricycle	0	0,0%	0,0% < f < 0,0%
vélo/moto	4	9,5%	0,6% < f < 18,4%
charrette	9	21,4%	9,0% < f < 33,8%
porteur	1	2,4%	0,0% < f < 7,0%

Cela correspond à la diversité des moyens de transport des fournisseurs évoquée par les commerçants. Cela correspond de plus aux différents types de circuits empruntés : en croisant les données sur le type de transport et les données sur le circuit, nous voyons bien que les circuits non motorisés correspondent à de courts voyages, intra-urbains.

Type de déplacement	Moyen de transport						Total général
	camionnette	charrette	Mini bus	porteur	taxi	vélo/moto	
Zone périphérique/Zone périphérique		1			1		2
Zone péricentrale/Zone intermédiaire					1	1	2
Zone intermédiaire/Périphérie	1					2	3
Centre-ville/Centre-ville		6		1			7
Centre-ville/Zone intermédiaire	4				2		6
Centre-ville/Zone péricentrale	1	1					2
Centre-ville/Périphérie	6	1			5	1	13
TOTAL URBAIN	12	9		1	9	4	35
Centre-ville/Hors de Niamey	3						3
Zone périphérique/Hors Niamey	1		1				2
TOTAL NATIONAL	4		1				5
Centre-ville/Hors du Niger	2						2
TOTAL INTERNATIONAL	2						2
Total général	18	9	1	1	9	4	42

## Activité

Les transporteurs avaient entre 1 et 24 années d'expérience dans l'activité, avec une moyenne de 7 ans. Ils transportaient différents types de produits : 45,2% d'entre eux transportaient des produits frais, 45,2% transportaient des produits secs et 9,5% transportaient des produits carnés. Aucun ne transportait des produits congelés.

Les produits carnés n'étaient néanmoins transportés que sur de courtes distances.

Catégorie de trajet	Trajet	Type de produits			
		produits carnés	Produits frais	produits secs	Total général
international	Centre-ville/Hors du Niger		1	1	2
national	Centre-ville/Hors de Niamey			3	3
	Zone périphérique/Hors Niamey		1	1	2
urbain	Centre-ville/Centre-ville		4	3	7
	Centre-ville/Périphérie		9	4	13
	Centre-ville/Zone intermédiaire		3	3	6
	Centre-ville/Zone péricentrale			2	2
	Zone intermédiaire/Périphérie	2	1		3
	Zone péricentrale/Zone intermédiaire	2			2
	Zone périphérique/Zone périphérique			2	2
Total général		4	19	19	42

Le prix du service dépend de la quantité livrée et du trajet effectué. Aucun transporteur ne définit son prix par voyage, il prend en fait une rémunération sur chaque unité transportée, comme présenté dans le tableau suivant.

Prix	Quantité					
	1 tonne	sac 100 kg	sac 50 kg	sac 25 kg	carton	Petite quantité
50						1
100			1		4	
200		1	5			
250		2	2			
300		2				
500		5	4			1
1000		3	1	1		
1500		1	1			
2000		1				
2500		1				
3000	1	3				
5000	1					
Moyenne	4000	147,37 <sup>1</sup>	435,7142857	1000	100	275

Les transporteurs livrent en fait des types de commerce différents : 73,9% livrent du commerce de détail, 23,8% du commerce de demi-gros et 2,4% du commerce de gros.

## Circuit et fréquence de trajet

La marchandise des personnes enquêtées provenait majoritairement d'intermédiaires : seul un transporteur a indiqué que la marchandise qu'il transportait provenait directement du producteur.

Les transporteurs suivaient des circuits différents

Catégorie de trajet	Type de trajet	Nombre
international	Centre-ville/Hors du Niger	2
national	Centre-ville/Hors de Niamey	3
	Zone périphérique/Hors Niamey	2
urbain	Centre-ville/Centre-ville	7
	Centre-ville/Périphérie	13
	Centre-ville/Zone intermédiaire	6
	Centre-ville/Zone péricentrale	2
	Zone intermédiaire/Périphérie	3
	Zone péricentrale/Zone intermédiaire	2
	Zone périphérique/Zone périphérique	2

La fréquence des trajets est très variable, et dépend surtout du type de circuit effectué.

Type de voyage	Moyenne du nombre de trajets effectués par transporteur
International	2,5
National	1
Urbain	5,29

Les enquêtes font ainsi ressortir la diversité du métier de transporteur. Certains exercent ce métier de manière professionnalisée : ils disposent d'un véhicule adapté et transportent des

quantités importantes. D'autres effectuent cette activité de manière plus informelle, en utilisant par exemple des charrettes et en transportant des quantités limitées sur des petites distances. Ces activités de transport informelles demeurent aujourd'hui essentielles pour la distribution de l'alimentation à Niamey.

**→Ainsi, le système de distribution de l'alimentation à Niamey se caractérise notamment par les points suivants :**

- Les aliments vendus à Niamey proviennent d'origines diverses, des produits issus de circuits longs complétant l'offre de produits locaux.
- Les produits nigériens sont de faible compétitivité et subissent une concurrence forte de la part des produits étrangers. L'importation de pays voisins et d'Europe s'avère aujourd'hui nécessaire pour assurer la sécurité alimentaire.
- Les acteurs sont multiples, et ce sont souvent les mêmes acteurs qui effectuent des activités de gros, de semi-gros et de détail. Plus les circuits sont longs, plus les intermédiaires sont nombreux, créant ainsi des écarts de prix importants entre le producteur et le consommateur. Les asymétries d'information entre producteurs et consommateurs sont importantes.
- On observe une surconcentration des activités commerciales dans le centre de la ville de Niamey. Les circuits de distribution à l'intérieur de la ville sont complexes, notamment dû à l'absence d'un marché réservé au gros. Ainsi, les activités de gros et de détail co-existent souvent au sein d'un même espace. Il y a cependant dans l'ensemble une bonne hiérarchisation entre les marchés principaux et les marchés secondaires pour la redistribution des produits, les arrivages directs n'invalidant pas cette hiérarchie.
- Le système de commercialisation peut être qualifié de déficient, l'offre alimentaire étant inégalement répartie sur le territoire (les marchés périphériques étant moins actifs), obligeant les consommateurs à se déplacer sur des distances conséquentes.
- De plus, l'irrégularité des prix des produits de base, et la cherté générale du coût de l'alimentation, témoignent de l'inefficacité de la régulation des flux et des stocks.
- La mauvaise gestion des stocks entraîne de plus des pertes de produits non négligeables.
- Les modes d'approvisionnement restent traditionnels, la grande majorité des consommateurs s'approvisionnant dans les marchés. Des modes d'approvisionnement modernes (supermarchés, supérettes) émergent toutefois.
- Les consommateurs ont l'habitude de s'approvisionner de manière très régulière, malgré les temps de trajet que cela impose. Ainsi, non seulement l'alimentation représente une part importante de leur budget, mais elle occupe une part importante de leur journée, d'autant plus que l'offre de produits transformés est faible.

Dans la prochaine section, nous tenterons d'expliquer les caractéristiques observées.

# Comment interpréter le SDA actuel (facteurs explicatifs) ?

Dans cette section, nous chercherons à expliquer les caractéristiques du SDA actuel, présentées précédemment. Nous montrerons que ces caractéristiques s'expliquent par des facteurs humains, culturels et sociétaux ; par des facteurs techniques ; et par les politiques publiques et le jeu d'acteur existant.

## I. Les facteurs humains, culturels et sociétaux

### 1. La confiance comme base du commerce

L'organisation des échanges se perpétue de génération en génération de manière traditionnelle. Le lien de confiance est clé dans les procédures informelles (avances financières ou en marchandises, locations diverses, fixation des prix, etc.).

La confiance entre semi-grossiste et grand commerçant importateur est clé : en effet, sans aucun écrit ni contrat, les importateurs accordent massivement des crédits aux semi-grossistes sur une base de confiance et récupèrent leurs dus après l'écoulement des marchandises. De même, les détaillants ne remboursent les semi-grossistes qu'après l'écoulement des marchandises. Les liens de confiance peuvent être établis entre des personnes éloignées, à l'échelle internationale : ainsi, les grands commerçants de Niamey peuvent aussi importer des produits en provenance du Burkina Faso sans avoir déboursé de l'argent ni même présenté de garantie<sup>76</sup>.

Ce même lien de confiance était clé entre les demi-grossistes et les collecteurs dans le cas de la volaille. Les relations entre ces deux acteurs pouvaient en effet être des relations du type patron-employé (le collecteur recevant de l'argent du semi-grossiste de Niamey pour acheter des volailles, et étant rémunéré par celui-ci), ou bien le collecteur, disposant de son propre capital, s'approvisionne en volailles avec ses fonds propres et la revend au semi-grossiste avec une marge bénéficiaire. Dans tous les cas, il y a une grande fidélité entre les deux acteurs, à tel point qu'il est difficile d'entrer dans ce marché tant cette relation est nécessaire<sup>77</sup>.

Le lien de confiance se construit par l'expérience et est basé sur une tradition de travail en partenariat. Il a souvent comme base la famille, ou, de manière plus large, la parenté ou l'ethnie. L'origine géographique et les liens familiaux des acteurs jouent en effet un rôle important dans la constitution de ces réseaux<sup>78</sup>. L'ethnie permet d'établir un lien de confiance entre deux individus, au-delà des liens familiaux, et agit comme garantie pour chacun des parties. Le réseau haoussa est un exemple de ce phénomène : le commerce sur l'axe dit

<sup>76</sup> (2006). Sécurité alimentaire et échanges transfrontaliers dans la zone de Kano-Katsina-Maradi (K2M). CILSS / CSAO / FEWS NET / OCHA / PAM / RESIMAO / UNICEF. Rapport de mission conjoint. Direction Nationale des Frontières du Mali (DNF), ENDA- Diapol et Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, (CSAO-OCDE). URL : <https://www.oecd.org/fr/csao/evenements/38490626.pdf>

<sup>77</sup> Assoumane IDI, Ousseini GANDA IDE. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2009). Revue du secteur avicole.

<sup>78</sup> « Grands commerçants d'Afrique de l'ouest » E. Grégoire / P. Labazée (1993)

« K<sup>2</sup>M » reliant Maradi (Niger) à Katsina et Kano (Nigeria), est largement facilité par l'appartenance des populations d'une part et d'autres de la frontière à une même ethnie, une même religion, une même langue et une même culture, permettant d'établir des liens de confiance entre commerçants nigériens et nigériens. Le commerce fonctionne ainsi « en relais » : les commerçants d'un pays acheminent la marchandise jusqu'à la frontière et la transmettent à un de leurs homologues de l'autre pays, qui l'acheminent vers un marché permettant d'écouler les produits. Ce système permet d'atteindre une plus grande efficacité, chaque acteur étant spécialisé dans les règles de transport et régulations (formelles et informelles) de son pays<sup>79</sup>.

## 2. Le manque de professionnalisation des différents acteurs

Des entretiens réalisés durant la mission, ressort le manque de formation et de professionnalisation de nombreux acteurs, à différentes étapes du circuit de production et distribution :

- On observe un manque de formation aux techniques de production agricole et d'élevage, restant très traditionnel, et une partie étant exercée par des non professionnels (exerçant plusieurs activités à la fois, et ne se dédiant ainsi pas complètement à la culture ou à l'élevage).
- Les transporteurs ne sont pas non plus spécialisés dans le transport de marchandise. Il ressort en effet de nos enquêtes que 26,2% des transporteurs enquêtés effectuent du transport mixte.
- Lors de la commercialisation du produit, le manque de distinction entre les fonctions de gros / semi-gros et de détail génère de plus des dysfonctionnements.

Il faut ainsi souligner le caractère informel de la plupart des activités du secteur de l'alimentation.

## 3. Une organisation collective en développement mais peu performante

La formalisation des échanges des circuits d'approvisionnement, que ce soit au niveau institutionnel ou au niveau de coopératives ou d'associations, reste faible chez l'ensemble des acteurs et est à l'image de la société civile du Niger, peu développée. Les organisations paysannes, les coopératives et autres organisations de producteurs et de commerçants, bien que nombreuses, manquent d'organisation et des moyens, et sont faiblement représentées au niveau de fédérations nationales.

Malgré les coopératives que nous avons recensées précédemment, l'organisation reste en effet faible au niveau des producteurs<sup>80</sup> et représente un désavantage dans le processus de commercialisation au-delà de leur zone de production<sup>81</sup>. Il n'y a par exemple pas d'organisation collective pour les produits maraichers en dehors de la pomme de terre. Il n'y a pas, par exemple, de rencontres regroupant des représentants des producteurs de tomates des différents bassins de production (RECA, 2016), ce qui a toutefois été le cas

<sup>79</sup> (2006). Sécurité alimentaire et échanges transfrontaliers dans la zone de Kano-Katsina-Maradi (K2M). CILSS / CSAO / FEWS NET / OCHA / PAM / RESIMAO / UNICEF. Rapport de mission conjoint. Direction Nationale des Frontières du Mali (DNF), ENDA- Diapol et Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, (CSAO-OCDE). URL : <https://www.oecd.org/fr/csao/evenements/38490626.pdf>

<sup>80</sup> Recensement Général de l'Agriculture et du Cheptel (GAC), 2007

<sup>81</sup> PASADEM, Document de conception du projet, FIDA 2012

pour l'oignon. Les filières viandes et céréales sont plus organisées<sup>82</sup>. Ainsi, on observe une tendance au regroupement de particuliers en coopératives de fait pour l'achat de bétail et l'élevage à leur domicile pendant six mois environ, et la revente ensuite aux abattoirs de la région. Ce système est soutenu par l'ONG Oxfam depuis 2004 et repose sur la mise en place d'un dispositif de micro finance, essentiellement porté par les femmes. Il fonctionne particulièrement bien pour les ovins en prévision de la fête de la Tabaski. La filière riz est aussi assez organisée : les différentes coopératives de riziculteurs sont regroupées en une fédération de producteurs qui regroupe les commandes réalisées par l'OPVN. Ainsi, le riz est acheminé des producteurs à la fédération, puis à l'OPVN, avant d'être acheminé par camions aux points de vente de Niamey.

A niveau des commerçants, près de 30% (28,6%) des commerçants que nous avons enquêtés ont déclaré s'organiser avec d'autres commerçants pour défendre leurs intérêts, notamment en délégués de marchés et syndicats. L'étude de Seidou de 2012<sup>83</sup> montrait de plus que 44% des vendeurs de volailles étaient organisés en groupe avec à la tête un délégué. Néanmoins, Patrick Delmas du RECA indique que dans les faits, les systèmes organisationnels sont peu performants. Les regroupements de coopératives restent ainsi à consolider. Les filières émergentes manquent d'autant plus d'organisation : c'est le cas par exemple du moringa<sup>84</sup>.

→ Ainsi, les facteurs humains que nous avons présentés expliquent le caractère informel du SDA et l'explosion d'acteurs en raison du nombre importants de petits producteurs et commerçants, cumulant parfois plusieurs fonctions et n'étant pas fortement spécialisés. L'informalité peut dans certains cas être un facteur de productivité du SDA : le caractère informel des échanges au niveau de la frontière nigérienne permet d'améliorer les flux d'importation. Néanmoins, le manque de professionnalisation affecte nécessairement négativement la productivité, et le manque d'organisation et de coordination explique les dysfonctionnements de commercialisation, l'irrégularité des prix et la faible compétitivité.

## II. Les facteurs techniques

### 1. L'insuffisance (ou la mauvaise qualité) des intrants agricoles et des conditions nécessaires à l'élevage commercial

Le Niger manque de moyens techniques pour pallier aux difficultés climatiques. Les activités agricoles restent traditionnelles, le recours aux intrants est faible, et l'accès aux intrants de qualité est limité.

L'élevage reste aussi traditionnel. L'élevage de bétail est majoritairement un élevage dit « de contemplation », c'est-à-dire non intensif. La production de volaille résulte ainsi

<sup>82</sup> Selon l'entretien que nous avons réalisé avec Patrick Delmas du RECA.

<sup>83</sup> *Analyse de l'approvisionnement de la ville de Niamey en (Niger) en volailles de basse-cour*. Mémoire de diplôme de master Productions animales et développement durable, Mémoire Master Ali Seidou, Université Cheick Anta Diop, Dakar, Février 2012

<sup>84</sup> Description des filières feuilles de Moringa au Niger, Mariama Gamatié (INRAN) /CTA, 2005

majoritairement d'élevage de basse-cour. Les producteurs manquent d'accès aux conditions nécessaires pour augmenter leur productivité (approvisionnement régulier de l'alimentation, prix stable, qualité constante, standards sanitaires, etc.)<sup>85</sup>. La viande locale est ainsi vendue à des prix élevés, d'autant plus que les éleveurs élèvent davantage pour le lait que pour la viande : la viande est ainsi peu commercialisée, et davantage consommée dans un cercle restreint.

Ainsi, la production nationale reste faible au regard de ses potentialités, ce qui explique le recours nécessaire aux importations.

## 2. Les dysfonctionnements au niveau du transport

L'enclavement du Niger est un premier facteur de renchérissement des prix de tous les produits importés. Les coûts du transport pour l'acheminement des produits depuis les grands ports côtiers (Cotonou qui occupe la première place pour les marchandises pour le Niger, Lomé, Tema, Abidjan) sont élevés du fait des grandes distances à parcourir.

Les modes de transports existants à l'intérieur du pays sont donc limités en raison de l'enclavement. La faiblesse du transport fluvial et aérien fait que le transport terrestre est le mode de transport majeur pour l'acheminement des marchandises.

Les infrastructures de transport routier sont néanmoins en mauvais état, ce qui rallonge les temps de transport et cause la déperdition des produits.

Les problèmes liés au transport ne sont toutefois pas strictement et uniquement des problèmes d'ordre infrastructurel. Les coûts d'importation sont de plus élevés en raison de coûts cachés conséquents, liés à ce qui est appelé localement des « tracasseries ». L'observatoire des Pratiques Anormales (OPA) sur les axes routiers, a été mis en place en 2005 par l'UMEOA et la CEDEAO, afin de recenser ces « tracasseries » qui se pratiquent sur les routes internationales à l'encontre des transporteurs. Parmi les « tracasseries » sont comptés les nombreuses barrières, les délais de route allongés et principalement les perceptions illicites. Un rapport publié en 2010<sup>86</sup> s'intéresse à la route allant de Madaoua au Niger à Bittou au Burkina, appelée communément « la route de l'oignon ». Le rapport montre que les perceptions illicites sur cette route sont très élevées, et que le Niger bat le record des pays étudiés (pays d'Afrique de l'Ouest) en termes de perceptions prélevées. Les dysfonctionnements liés au transport sont donc à la fois d'ordre infrastructurel et de gestion.

---

<sup>85</sup> Assoumane IDI, Ousseini GANDA IDE. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2009). Revue du secteur avicole.

<sup>86</sup> Note d'information du Réseau National des Chambres d'Agriculture (RECA) « Corridor de la route de l'oignon au Niger : les tracasseries sont légions et semblent s'ériger en règles », 22 février 2010. URL : [http://www.reca-niger.org/IMG/pdf/RECA\\_actualites\\_Niger\\_Note\\_9\\_rapport\\_OPA.pdf](http://www.reca-niger.org/IMG/pdf/RECA_actualites_Niger_Note_9_rapport_OPA.pdf)

### 3. La mauvaise maîtrise de la chaîne du froid

Les enquêtes que nous avons réalisées auprès des commerçants montrent la faible maîtrise de la chaîne de froid. La vente de produits carnés se fait en effet principalement en l'absence de système réfrigérant, ou à l'aide d'un système réfrigérant peu performant

Système réfrigérant	Nombre	% du total de commerçants vendant des produits carnés
Absent	13	37,1%
Peu performant	10	28,6%
Performant	12	34,3%

Source : enquête auprès des commerçants, Groupe Huit, 2016.

Le problème se pose notamment pour les produits congelés – ce qui concerne notamment les viandes et poissons importés, comme nous l'avons vu. Il existe à Niamey des entrepôts dédiés aux produits importés congelés, c'est donc surtout le maintien de la chaîne du froid au cours des ventes successives qui est préoccupant, et probablement pas respecté – compte tenu de la chaleur de Niamey, les systèmes de refroidissement doivent être très performants pour que les produits restent congelés.

Le transport de produits frais et carnés n'est en effet pas assuré de manière systématique par des véhicules adaptés. Les enquêtes réalisées auprès des transporteurs montrent ainsi que les produits carnés sont parfois transportés en vélo ou moto, par exemple.

**Type de produit vendu par type de transport.**

Type de transport	Type de produit vendu			
	Produits carnés	Produits frais	Produits secs	Total
camionnette		7	11	18
charrette		4	5	9
Mini bus		1		1
porteur		1		1
taxi	1	5	3	9
vélo/moto	3	1		4
Total	4	19	19	42

Source : enquêtes auprès des transporteurs, Groupe Huit, 2016.

Cette mauvaise maîtrise de la chaîne de froid pourrait expliquer la préférence des consommateurs pour la viande locale plutôt que pour la viande congelée. Le nigérien moyen ne dispose en effet pas de moyens modernes de conservation à son domicile. 30% des consommateurs enquêtés déclarent toutefois acheter des produits congelés (viandes et poissons), notamment parce que ces produits sont abordables (c'est la raison de 90% d'entre eux).

Le manque de moyens de conservation explique ainsi la fréquence d'approvisionnement des consommateurs (40% d'entre eux s'approvisionnant dans le commerce où ils ont été enquêtés de manière quotidienne, et 26% s'y rendant 2 à 3 fois par semaine).

Ce problème technique explique aussi l'importance de vente de bétails sur pieds et de volailles vivantes, malgré les risques de pertes que représente le transport des animaux vivants (les modes de transport de volailles n'étant par exemple pas adaptés à ces animaux, comme nous l'avons vu). Les échanges d'animaux vivants sont ainsi préférés en raison de la faible diffusion des systèmes réfrigérés, et donc de la difficulté de transporter la viande découpée sur de longues distances. Le transport d'animaux vivants, ou encore de produits frais (produits maraichers) sur de longues distances dans des moyens de transport non adaptés à leurs nécessités de conditionnement entraînent des pertes conséquentes. Sur les marchés, on peut observer des vendeurs ambulants vendant sur un plateau la portion de viande qu'ils sont obligés d'écouler sur la journée. Certains bouchers doivent vendre une partie de la viande déjà grillée pour éviter tout risque d'avarie.

#### 4. Les problèmes de stockage et de conservation

L'insuffisance des équipements pour l'entreposage des produits avant la mise en vente sur les marchés est un problème important.

La majorité des marchés manquent en effet d'infrastructures pour l'entreposage et le stockage des produits, ce qui oblige à l'écoulement des produits et crée des problèmes de déperdition, de manque d'hygiène, et comporte des risques sanitaires (maladies infectieuses et parasitaires).

Par exemple, pour les poulets, l'étude de Seidou<sup>87</sup> montre que la fréquence d'approvisionnement des vendeurs est de deux à trois fois par semaine – les stocks ne sont donc pas écoulés de manière journalière. Les volailles restent donc dans des cages de vente plusieurs jours, quand bien même le stockage des différentes espèces de volaille dans une même cage de vente est inapproprié. Cela entraîne de plus des frais de gardiennage pour les vendeurs.

Les problèmes de stockage expliquent de plus la fluctuation des prix au cours d'une même journée, les vendeurs cherchant à écouler leur marchandise.

La faible transformation des produits en produits conservables explique aussi des fluctuations de l'offre (et donc du prix) au cours de saison. La production de dérivés de la tomate comme la sauce tomate ou les tomates séchées est par exemple faible, alors que ces activités pourraient permettre d'utiliser une partie de la marchandise en période de haute production, et de la consommer en période de faible production. Les problèmes de gestion du stock et déperdition des produits explique de plus pourquoi ce sont majoritairement les femmes qui jouent le rôle de détaillants. Ainsi, une étude de Djibo<sup>88</sup> montre que la raison de l'implication des femmes comme détaillantes est lié à leur rôle nutritionnel au sein du foyer. Ainsi, les vendeuses expliquaient qu'au cas où des légumes ne seraient pas achetés, ils serviraient de repas du soir pour nourrir leur famille.

→ Ainsi, les facteurs techniques expliquent la faible compétitivité des produits nigériens sur le marché alimentaire de Niamey, la production souffrant de faibles rendements et le transport de la marchandise étant coûteux et peu efficace. Les problèmes d'hygiène et de conservation des produits sont aussi liés à des facteurs techniques. La mauvaise maîtrise de la chaîne du froid et les modes de transport mal adaptés causent aussi des déperditions importantes. Enfin, le manque de moyens de stockage cause aussi des pertes et la fluctuation des prix. Il est toutefois essentiel de comprendre que l'amélioration des capacités techniques ne peut mener à une amélioration des conditions de vie des populations que sur le long terme. En effet, la tradition a ancré des préférences pour les produits achetés le jour même, et la population est habituée aux limites actuelles de consommation. Il n'y a ainsi pas de

<sup>87</sup> *Analyse de l'approvisionnement de la ville de Niamey en (Niger) en volailles de basse cour*. Mémoire de diplôme de master Productions animales et développement durable, Mémoire Master Ali Seidou, Université Cheick Anta Diop, Dakar, Février 2012.

<sup>88</sup> Djibo, H. (2014). Etude de commercialisation de la filière légumes dans la ville de Niamey [Marketing Study of the sector of vegetables in Niamey city]. *International Journal of Innovation and Applied Studies*, 8(4), 1438.

**forte demande de systèmes de refroidissement, et force est de constater que toutes les tentatives d'installation de chambre froide dans les marchés se sont soldées par un échec dû à la mauvaise gestion. Les infrastructures représentent souvent un investissement que les nigériens ne sont pas prêts à faire. Le changement des modes de faire et des habitudes alimentaires est un travail de long terme qui nécessite un certain accompagnement.**

### III. Les politiques publiques(ou leur absence) et l'influence du jeu d'acteur existant

#### **1. Des systèmes de suivi des prix et des flux initiés, même si incomplets**

Des moyens de suivi des prix ont été mis en place tels que les Systèmes d'Information sur les Marchés - SIM agricole et SIM bétail.

La mise en place de SIM répond à une dynamique régionale : cet outil a été largement mis en avant en Afrique subsaharienne pour accompagner les politiques de libéralisation des filières agricoles. Les SIM ont pour objectif de collecter des informations sur les prix de certains produits prédéfinis sur les marchés de gros ou de détail, ainsi que sur les quantités commercialisées. Ces informations sont ensuite diffusées auprès de l'ensemble des acteurs concernés : acteurs publics mais aussi privés (producteurs, commerçants, consommateurs). Ces systèmes visent ainsi à renforcer la transparence et résoudre les défaillances des marchés alimentaires liés aux asymétries d'information entre acteurs (producteurs et commerçants notamment). A Niamey, tous les 15 jours, l'OPVN, par le biais d'agents de contrôle, relève ainsi les prix des produits basiques (céréales, café, thé, lait, sucre) et les quantités vendues.

Dans la pratique, ces systèmes restent néanmoins peu accessibles aux petits commerçants et producteurs.

De plus, cette démarche n'est pas engagée dans une optique de contrôle mais de simple suivi. Les données sont en effet transmises à la direction de la statistique (INS) qui envoie en retour chaque semaine un tableau de relevé des prix. Cette information permet à l'OPVN de prendre la décision ou non d'activer la redistribution alimentaire.

Par ailleurs, un suivi statistique des importations et exportations de produits alimentaires est réalisé. Les procédures d'enregistrement sont néanmoins inégales selon les types de produits. De plus, les échanges internationaux des produits alimentaires réalisés en moindre quantité, mais de manière continue, échappent souvent au système de suivi. Les données sur les flux internationaux les sous-estiment ainsi largement, la porosité des frontières favorisant les échanges informels non enregistrés.

## 2. Un appui des pouvoirs publics croissant, mais insuffisant et inégal selon les filières et les échelles

L'appui des pouvoirs publics au secteur de l'alimentation est important, comme nous l'avons vu avec l'initiative 3N et l'action de l'OPVN : nourrir les nigériens est une priorité du gouvernement actuel.

Si nous reprenons les trois échelles d'étude présentées précédemment (l'échelle de la ville et de sa périphérie, l'échelle nationale et l'échelle internationale), c'est à l'échelle nationale que se concentre l'essentiel de l'investissement. Plusieurs grands programmes existent, comme le Programme National d'Investissement dans le secteur agricole (PNIA) - ces investissements s'inscrivent dans l'agenda du Programme Détaillé de Développement de la Culture Africaine (PDDAA) et de la Politique Agricole Commune de la CEDEAO. Le plan d'investissement pour le secteur agricole a permis la réhabilitation de 113 000 hectares de superficies sous irrigation entre 2012 et 2015. L'attention a été portée principalement sur la réhabilitation et l'aménagement de zones de production (région de Zinder, bassins de Metameye, Doungou, Maradi...), le renforcement de capacités des producteurs ainsi que la modernisation de plateformes et comptoirs de vente à proximité de zones de production importantes (Tahoua, Djirataoua, Sabon-Machi...). Les investissements en cours visent à maintenir l'autonomie alimentaire des régions concernées, ainsi que le développement des cultures de rente pour l'exportation essentiellement vers le Nigéria.

A l'échelle de la ville de Niamey, force est de constater le manque d'investissements, par exemple pour la restructuration des marchés, la construction de nouvelles centralités facilitant les circuits de distribution, et le développement d'une production agricole locale (dans la ceinture verte de Niamey) permettant de nourrir la ville.

L'investissement est de plus inégal selon les filières, et les programmes tendent à être de court terme. Il manque ainsi souvent une vision de long terme permettant de développer une filière jusqu'à ce qu'elle puisse concurrencer les importations. Par exemple, la filière du poulet a bénéficié d'un important soutien aux pouvoirs publics, mais les ressources financières attribuées sont restées faibles par rapport aux besoins. De 1960 à 1980, une politique de développement de l'aviculture a été impulsée au Niger, avec la mise en place de centres avicoles de l'Etat. De 1980 à 1990, ce programme s'est amplifié, et projet « filière avicole moderne » fut exécuté. Cette période est ainsi marquée par une redynamisation des structures étatiques existantes (usine d'aliments de bétail, centres avicoles) et un soutien aux élevages privés. Néanmoins, à partir des années 1990, commence une période de léthargie marquée par le désengagement de l'Etat, la fermeture des élevages privés et le développement des circuits parallèles (importations)<sup>89</sup>. Les résultats furent ainsi bien en deçà des ambitions affichées. Certains projets ont été engendrés, mais n'ont pas reçu les moyens nécessaires pour fonctionner. Par exemple, le centre avicole de Goudel a été construit, mais ce centre n'avait pas les fonds de roulement nécessaires pour augmenter l'activité. La coopérative des aviculteurs de Niamey a disparu à la fin du "Projet filière avicole moderne", la majorité de ses membres ne disposant plus de moyens financiers pour perpétuer l'activité. Le manque de continuité d'investissement de l'Etat explique le faible développement du secteur moderne de la filière – qui reste dans tous les cas moins productif qu'en Europe.

<sup>89</sup> Sofo Magagi, I. (2006) Installation d'une ferme avicole moderne dans la localité de Niamey au Niger.

Bien sûr, la filière a aussi souffert de facteurs indépendants de l'action de l'Etat, comme l'apparition de la grippe aviaire en 2006 et la dévaluation du F.CFA en 1994.

Aujourd'hui, l'engagement de l'Etat est ambigu en ce qui concerne cette filière. Si les programmes nationaux sont importants, on peut voir que la filière volaille reste finalement hors du contrôle de l'Etat. Du fait de la concurrence féroce des produits importés, l'investissement est à risque et l'Etat préfère aujourd'hui se concentrer sur les produits basiques comme les céréales. Les fermes de volailles modernes en périphérie de Niamey construites récemment résultent en effet d'investissements privés.

Par ailleurs, force est de constater que l'Etat se concentre sur des actions d'urgence liées aux crises alimentaires. Il est alors difficile de dégager des fonds pour des investissements plus durables.

Dans certaines filières, la littérature montre le manque de recherche et de vulgarisation des résultats de recherche : c'est le cas du moringa, dont la productivité pourrait être fortement augmentée<sup>90</sup>. D'autres filières ont néanmoins bénéficié d'appuis importants pour cela. Pour le lait, 8 plateformes d'innovation ont été mises en place depuis 2014, avec pour rôle de mener des recherches pour augmenter le niveau de production. Depuis 2011, il existe aussi un programme national d'amélioration génétique pour chaque type de produit carné.

Par ailleurs, le manque d'accès aux crédits bancaires reste aujourd'hui un handicap fondamental pour la croissance de nombreuses filières, et notamment pour les céréales, puisque les producteurs nigériens bénéficient, eux, de meilleurs accès aux crédits bancaires et de dispositifs publics de soutien.

Il est à noter que de nombreuses dispositions ont été mises en place en vue de faciliter les activités commerciales. Les pièces constitutives nécessaires à la création d'une SARL ont été réduites, un guichet unique a été mis en place, les possibilités d'importer facilitées, etc. Seuls certains produits spécifiques nécessitent l'autorisation du Ministère pour leur commercialisation : alcool et tabac essentiellement. Il peut ainsi être décidé d'implanter un supermarché n'importe où sans qu'aucune autorisation ne soit requise. Cette politique peut permettre le développement d'activités commerciales dans des zones moins bien approvisionnées et le développement de nouvelles centralités. Elle entraîne toutefois un faible contrôle de l'Etat qui peut aussi s'avérer problématique – les résultats de ces dispositifs ne pourront être évalués que sur le moyen terme, voire sur le long terme.

### **3. Des systèmes de régulation existent mais sont à renforcer**

Certains produits à fort potentiel socio-économiques font l'objet d'une attention particulière sur le plan institutionnel de manière à favoriser l'exportation des excédents, c'est le cas de l'oignon, le piment, l'anis et l'ail. La vente de tabac et d'alcool est aussi réglementée.

D'autres produits stratégiques sont l'objet d'un suivi institutionnel spécifique sur la production et les prix dans le cadre des programmes de sécurité alimentaire du pays.

---

<sup>90</sup>Description des filières feuilles de Moringa au Niger, Mariama Gamatié (INRAN) /CTA, 2005

Comme nous l'avons vu, l'OPVN a en effet pour mission l'achat, le stockage, la vente, le contrôle qualité et le traitement phytosanitaire des céréales dans le cadre du dispositif national de prévention et de gestion des crises en ce qui concerne le *stock national de sécurité* (SNS) et la *réserve alimentaire stratégique* (RAS). L'Etat est donc bien présent dans le dispositif de prévention du risque de pénurie. Lors des périodes de « soudure » lorsque les greniers sont pratiquement vides et que les semis ne sont pas encore sortis, l'Etat intervient à travers l'OPVN pour éviter le surcoût. Il apporte un certain stock de produits de base sur le marché et procède à la *vente à prix modéré*. Ce dispositif permet de distribuer des céréales aux populations identifiées comme fragiles gratuitement ou à prix réduits en fonction de la précarité des populations. Les communes sont chargées de la vente ou de la distribution aux personnes cibles. Ce mécanisme est très réglementé : la vente est limitée à de très faibles quantités pour le consommateur, afin d'empêcher toute spéculation de la part des grands commerçants.

Ainsi, le marché est libre mais l'Etat intervient fortement en ce qui concerne les céréales. Néanmoins, ce dispositif bénéficie peu aux habitants de Niamey, mais surtout aux habitants des villages périphériques. Hors de ces dispositifs d'urgence, la régulation se fait davantage par le marché que par l'autorité publique.

Le contrôle des importations et exportations est faible, et les régulations sur celles-ci inefficaces, comme nous l'avons vu pour le cas du mil (normalement interdit d'exportation) et les produits avicoles (qui continuaient à circuler durant l'épidémie de grippe aviaire). Aucun mécanisme de contrôle n'a été établi pour permettre de garantir et encourager la qualité des produits. Aucun mécanisme de normalisation, aucun standard n'a donc été établi pour l'import comme pour l'export. L'un des enjeux de l'I3N est justement de pallier cette défaillance. Le caractère interministériel du programme par son établissement au niveau de la Présidence constitue un atout important sur ce point. Il existe aujourd'hui une agence sanitaire nationale, en charge de contrôler l'hygiène, la qualité de l'eau et le niveau de pollution, etc., mais le nombre de ses agents de contrôle est très largement insuffisant pour ne pas dire dérisoire.

### **Absence de régulation des opérateurs économiques de la part de l'Etat :**

#### **Le contournement de la règle des 3%**

Les opérateurs économiques sont très bien organisés et peuvent ne pas respecter la loi sans se voir inquiétés. Il existe ainsi au Niger une loi dite des 3% qui doit s'appliquer en cas d'importation d'un produit qui est déjà produit localement. Cette loi dispose que dans ce cas, l'importateur est dans l'obligation de commander 3% de sa commande au niveau local, à savoir auprès de la société RINI (Riz du Niger). Cependant les opérateurs économiques ne respectent pas cette loi. Il suffit que les opérateurs écrivent au Ministre du Commerce ce qui est quasi systématique, pour qu'ils obtiennent une dérogation. Le stock de production locale ne peut donc jamais être écoulé. Ainsi, l'Etat dispose bien d'outils de régulation mais il ne les mobilise pas et accepte même leur contournement, afin de maintenir une situation de monopole qui semble l'arranger.

#### **Absence d'impôt sur les céréales**

Pour cette même raison, il n'existe pas d'impôt sur les céréales. Le mil et le sorgho représentent pourtant 10% de la production de céréale du Niger, ce qui n'est pas négligeable, et il s'agit d'une des consommations les plus répandues. Mais cette filière n'est pas supportée. L'Etat s'est ainsi désengagé des structures économiques dites « de rente » pour se concentrer sur les cultures vivrières, largement moins significatives.

### Une collecte des taxes de marchés inefficace

Comme nous l'avons montré dans le diagnostic de l'armature commerciale de la ville de Niamey (Groupe Huit, 2015), le système de taxation des marchés n'est pas optimal. Cela s'explique notamment par la connivence entre acteurs économiques et politiques. Selon le sociologue de Sardan<sup>91</sup>, les maires font face à un dilemme en ce qui concerne les collecteurs de taxes de marchés : les maires souhaitent en effet un recouvrement efficaces de ces taxes (qui sont sources de financement des communes). Néanmoins, les collecteurs ont été nommés pour « récompenser » les militants politiques, dans une logique de rente électorale. Ainsi, les collecteurs s'arrangent avec les commerçants du marché : ils prélèvent sans reçu un montant inférieur à ce qui devrait être collecté. Cet argent est en partie encaissé par le collecteur, une autre partie revenant au parti politique. Seules les taxes prélevées avec reçus sont remises aux finances communales.

---

<sup>91</sup> De Sardan, O. (2016). « Niger, les quatre prisons du pouvoir ». Le Républicain, Niamey. Mis en ligne sur le site de Marianne (marianne.net) le 4 janvier 2016. <http://www.marianne.net/agora-niger-les-quatre-prisons-du-pouvoir-100239202.html>

**Encadré 4: Un mode de régulation en cours de déploiement qui tend à prouver son efficacité : le système des bons d'enlèvement et de commercialisation.**

Ce système, mis en place depuis 3 ans environ, permet d'introduire une relative traçabilité des produits depuis la zone de production jusqu'à leur distribution et permet à l'Etat d'exercer sa fiscalité par le biais de la création de comptoirs centralisés. Situés à proximité des zones de production, ceux-ci regroupent l'ensemble de la production des différents producteurs de la zone, destinée à être transportée et commercialisée ensuite par différents canaux (différents transporteurs, mais les circuits sont les mêmes compte- tenu du faible nombre de routes sur la zone). L'ensemble des taxes relatives à la production est donc payé au niveau de ces comptoirs. Un titre justifiant de l'acquittement de cette taxe (le bon d'enlèvement) est alors remis au transporteur qui ne pourra plus être inquiété en chemin (les « tracasseries sur les voies » correspondant aux prélèvements intempestifs de la part de certains agents administratifs). Pour l'instant ce système n'est entré en vigueur que sur deux produits : l'oignon et le niébé. Une réflexion est engagée en vue d'élargir ce système à d'autres produits.

→ Ainsi, les politiques publiques (et leur absence) et le jeu d'acteur existant déterminent aussi fortement le SDA. L'Etat se concentre avant tout sur des actions d'urgence liées aux crises alimentaires, et dispose de peu de fonds pour des investissements plus durables, ce qui explique le manque de productivité de certaines filières par rapport aux pays voisins, et donc la faible compétitivité de certains produits. Les régulations de l'Etat restent faibles : les importations et exportations sont mal contrôlées, ce qui favorise les échanges informels voire frauduleux, et aucun mécanisme de contrôle n'a été établi à ce jour pour permettre de garantir et encourager la qualité des produits, qui reste aujourd'hui basse dans l'ensemble. Les grands opérateurs économiques ont les moyens d'exercer leur influence sur la classe politique et de détourner les régulations existantes, les rendant ainsi inefficaces. Ainsi, les politiques publiques modèlent le SDA surtout par leur absence. Le manque de politiques publiques et de régulations est dû à la faiblesse de l'Etat (faiblesse des moyens humains, techniques et financiers des institutions publiques), mais aussi parfois à des intérêts cachés<sup>92</sup>.

<sup>92</sup>La publication bien connue de Bachrach & Baratz (1962), « Two faces of power » (les deux faces du pouvoir) théorise bien les deux leviers d'action du pouvoir: la première face du pouvoir correspond à la décision, l'action ; l'autre face s'inscrit en négatif de la première : il s'agit de la non-décision, de ces enjeux qui ne pénètrent jamais dans l'agenda des institutions publiques, et ne sont pas discutés. L'absence de décision cache ainsi parfois de forts lobbies qui n'ont pas intérêt à ce que la donne change. Voir Bachrach, P., & Baratz, M. S. (1962). Two faces of power. American political science review, 56(04), 947-952.

# Evolution générale du système d'approvisionnement de distribution alimentaire & perspectives

---

Dans cette partie, nous nous attacherons à répondre aux questions suivantes :

Peut-on faire état d'une évolution du système de distribution dans la ville de Niamey ? Dans l'affirmative, quelles sont les causes de cette évolution : quels changements récents dans les facteurs précédemment évoqués ? Quelles perspectives ? Comment s'adapter aux évolutions observées ?

Cette partie n'a pas été approfondie à ce stade, il s'agit ainsi de présenter des premiers résultats et pistes de réflexion, qui pourront nourrir une future étude.

## I. Description des évolutions

### 1. Evolution des habitudes alimentaires

Afin de pouvoir décrire précisément l'évolution des habitudes alimentaires, il serait nécessaire d'avoir des données exactes sur la consommation des habitants de Niamey, par exemple en 1995 et 2015, ce dont nous ne disposons pas. Les consommateurs n'ont pas non plus été enquêtés sur l'évolution de leurs habitudes alimentaires.

Néanmoins, plusieurs moyens nous permettent de faire état de grandes tendances : (i) les évolutions décrites dans la littérature et observées par les acteurs rencontrés pendant la mission, (ii) les enquêtes auprès des commerçants – des questions leur étant posées sur l'évolution de la demande, (iii) les données sur les importations.

La littérature existante indique que l'évolution des habitudes alimentaires est un phénomène commun à l'ensemble des pays d'Afrique sub-saharienne depuis le début des années 1990. Pour les céréales, on constate partout dans les capitales soudano sahéliennes (Niamey, Bamako, Ouagadougou, N'Djamena) une consommation de riz décortiqué croissante et la substitution progressive du mil/sorgho – par le maïs.

A Niamey comme dans de nombreuses capitales de la sous-région, le riz importé décortiqué est de plus en plus préféré par les consommateurs au riz local, pour des raisons organoleptiques diverses, de facilité de cuisson et de goût<sup>93</sup>, et bien sûr de disponibilité : il y

---

<sup>93</sup> Le riz importé est déshydraté et absorbe l'eau dans les plats, contrairement au riz produit localement qui ne serait pas séché dans les bonnes conditions et produirait ainsi un riz plus collant dans les plats cuisinés.

a du riz local sur les marchés de la capitale nigérienne au mieux pendant deux mois. Le riz importé est de plus moins cher que le riz produit localement sur un rapport de 1 à 3. Un sac de riz importé de 50 kilos vaut 6.000 F.CFA (environ 9 €) tandis qu'un sac de riz local de 50 kilos vaut 18.000 F.CFA (environ 27 €). La raison de cet écart de prix tient essentiellement au coût élevé du système d'irrigation via l'électricité pour la production locale, en dépit de la subvention sur l'électricité et les engrais. A cela s'ajoute le coût indirect du système de production vieillissant. Ainsi, pour une consommation annuelle d'environ 500000 tonnes, la production locale atteint aujourd'hui à peine 100 000 tonnes par an.

Par ailleurs, le Niger produisant peu de maïs, la consommation urbaine de la capitale est couverte en quasi-totalité par les importations en provenance du Bénin et du Burkina Faso. Ces importations grandissantes de maïs sont un phénomène relativement récent, ce produit étant peu consommé auparavant.

La farine (pain et biscuit), le sucre, l'huile, les conserves alimentaires (concentré de tomate en particulier) sont aussi l'objet d'une bien plus importante consommation en milieu urbain. On constate de plus une augmentation de la consommation de produits maraichers et notamment de fruits (consommation hors repas). Le chou et le moringa ont aussi connu un essor récent.

L'étude de Andres & Lebailly<sup>94</sup>, déjà citée, souligne aussi l'augmentation de la consommation d'igname et de ses produits transformés (frites principalement). La consommation importante de tubercules et racines consiste en un changement d'habitude alimentaire : les auteurs montrent que les populations ayant immigrées à Niamey y ont introduit la consommation de l'igname.

A l'exception du concentré de tomates, les produits transformés n'ont pas beaucoup débouché – les produits alimentaires sont ainsi restés simples.

Il est intéressant de confronter ces résultats décrits dans la littérature et par les personnes rencontrées sur le terrain aux avis des commerçants, dont nous avons un aperçu via nos enquêtes.

Selon 57% des commerçants, les habitudes d'achat des clients n'ont en effet pas changé, ce qui laisse penser que les évolutions ont été lentes.

21% des commerçants perçoivent une réduction des quantités achetées (4% perçoivent une augmentation), 14% perçoivent des reports sur d'autres produits. Les commerçants sont néanmoins très peu d'accord sur la temporalité des changements.

Selon 41% des commerçants, les clients ont récemment émis de nouvelles demandes en termes de produits. Selon 40% des enquêtés, il existe de nouvelles demandes en termes de qualité, et selon aussi 40% des commerçants, il existe de nouvelles demandes en termes de prix. Selon 30% des commerçants, il existe de nouvelles demandes en termes de connaissance de l'origine du produit, ce qui peut surprendre, puisqu'on se rappellera que très peu de consommateurs mentionnaient l'origine comme critère de qualité, ce qui serait à approfondir.

---

<sup>94</sup>L'approvisionnement agricole de la ville de Niamey : potentialités et contraintes d'une agriculture de proximité (2012). Ludovic Andres, Phd student de l'unité d'économie et développement rural au sein de l'ULg-Gembloux Agro Bio Tech Philippe Lebailly, Professeur de l'unité d'économie et développement rural au sein de l'ULg-Gembloux Agro Bio Tech 2013.

Ces statistiques modérées ne semblent ainsi pas refléter des évolutions marquantes. Les différences de réponses des commerçants peuvent toutefois s'expliquer par le type de quartier où est situé le commerce, et sa clientèle. Il est ainsi peut-être possible de voir des évolutions plus marquées à une échelle plus fine, ou chez une classe sociale donnée (notamment la classe supérieure).

Nous avons ainsi cherché à voir si cette hypothèse se vérifiait statistiquement – même si la faiblesse de notre échantillon ne nous permet pas de tirer des conclusions fortes.

Zone	Perception d'une évolution des habitudes d'achat			Population	Soit % oui / zone
	Non	Oui	Ne répond pas		
Centre-ville	51	41	1	93	0,44
périphérie	8	5		13	0,38
zone intermédiaire	16	15		31	0,48
zone péricentrale	12	5		17	0,29
Total	87	66	1	154	0,43

Commune	Perception d'une évolution des habitudes d'achat				
	non	NRP	Oui	Total	%oui / commune
1	9		4	13	30,77
2	46		31	77	40,26
3	28	1	20	49	40,82
4	3		11	14	78,57
(vide)	1			1	
Total	87	1	66	154	42,86

Il paraîtrait logique que les évolutions des habitudes d'achat soient en effet plus fortes dans la commune 4, qui connaît des changements rapides (forte urbanisation par le biais de lotissement, formalisation, etc.), changements qui peuvent avoir un impact sur la demande locale de produits alimentaires.

Type de quartier	Perception d'une évolution des habitudes d'achat				
	non	NRP	Oui	Total	% oui / zone
Formel	40		45	85	52,94
informel	46	1	21	68	30,88
(vide)	1			1	
Total	87	1	66	154	42,86

Le fait que le secteur formel connaisse une évolution plus forte paraîtrait aussi cohérent : nous pouvons penser que le secteur formel subit un changement plus fort dû à l'émergence d'une classe moyenne, quand le secteur informel dessert les populations ayant une alimentation qui a peu évolué.

Une analyse multivariable pourrait permettre de faire ressortir les facteurs déterminants.

Type localisation quartiers	et des	Perception d'une évolution des habitudes d'achat			Total	%oui
		non	NRP	Oui		
Formel		40		45	85	52,9
Centre ville		18		28	46	60,9
périphérie		1		4	5	80,0
zone intermédiaire		14		12	26	46,2
zone péricentrale		7		1	8	12,5
informel		46	1	21	68	30,9
Centre ville		31	1	17	49	34,7
périphérie		8		1	9	11,1
zone intermédiaire		1		1	2	50,0
zone péricentrale		6		2	8	25,0
(vide)		1			1	0,0
Centre ville		1			1	0,0
<b>Total</b>		<b>87</b>	<b>1</b>	<b>66</b>	<b>154</b>	<b>42,9</b>

Commune et quartier	et type de non	Perception d'une évolution des habitudes d'achat		Ou	Tota	% oui	
		de	NRP				i
1			9	4	13	30,77	
	Formel		8	2	10	20,00	
	informel		1	2	3	66,67	
2			46	31	77	40,26	
	Formel		17	19	36	52,78	
	informel		28	12	40	30,00	
	(vide)		1		1	-	
3			28	1	20	49	40,82
	Formel		13	15	28	53,57	
	informel		15	1	5	21	23,81
4			3	11	14	78,57	
	Formel		2	9	11	81,82	
	informel		1	2	3	66,67	
	(vide)		1		1	-	
	informel		1		1	-	
<b>Total</b>			<b>87</b>	<b>1</b>	<b>66</b>	<b>154</b>	<b>42,86</b>

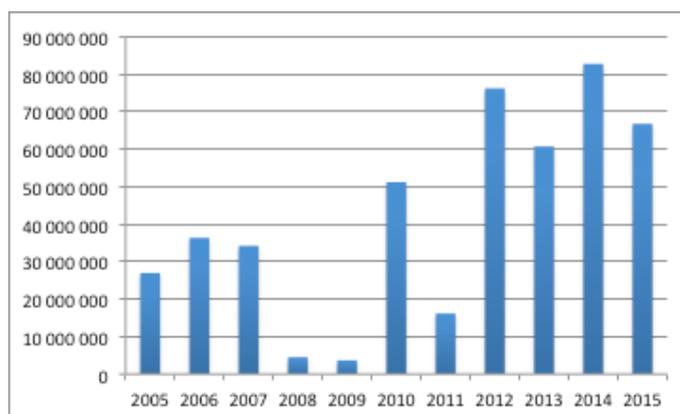
Les résultats sur notre échantillon attirent l'attention sur le secteur formel de la commune 4.

Les données sur les importations peuvent également nous aider à mettre en évidence certaines tendances. Néanmoins, plusieurs précautions doivent être prises. Premièrement, les données officielles sur les importations peuvent sous-estimer les flux, certains échanges informels n'étant pas comptabilisés. Deuxièmement, ces données correspondent aux produits entrant dans le territoire nigérien – nous ne savons pas quelle part de ces produits arrive ensuite à Niamey. De plus, nous ne disposons de ces données qu'à partir de 2005, alors que certaines évolutions sont plus anciennes. La consommation de certains aliments peut de plus avoir augmenté sans que l'importation de ceux-ci augmente (en cas d'augmentation de la production nationale).

Ces données semblent toutefois confirmer certaines tendances mentionnées dans la littérature ou observées par les acteurs rencontrés.

On voit par exemple dans le graphique suivant que les importations de maïs ont augmenté depuis 2005, même si ces importations subissent des fluctuations importantes.

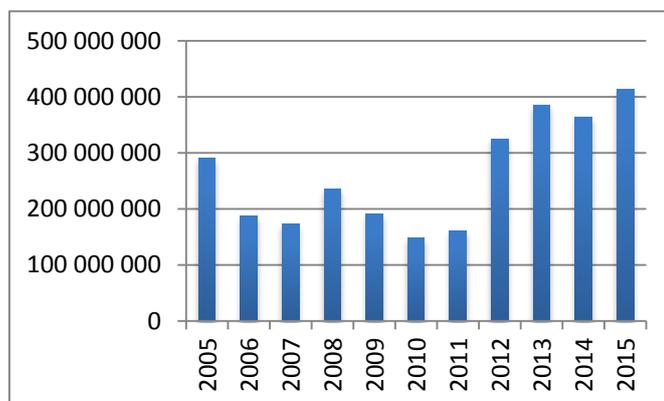
#### Importation de maïs en volume (kg), 2005-2015.



Source : données sur les importations, INS  
Ministère de l'économie et des finances.

Les importations de riz tendent aussi à augmenter.

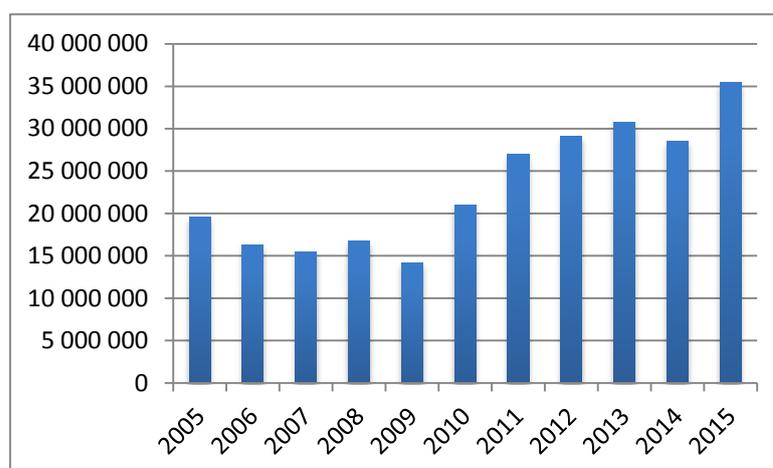
### Importation de riz en volume (kg), 2005-2015.



Source : données sur les importations, INS  
Ministère de l'économie et des finances.

Les importations de produits frais (fruits et légumes) ont aussi fortement augmenté.

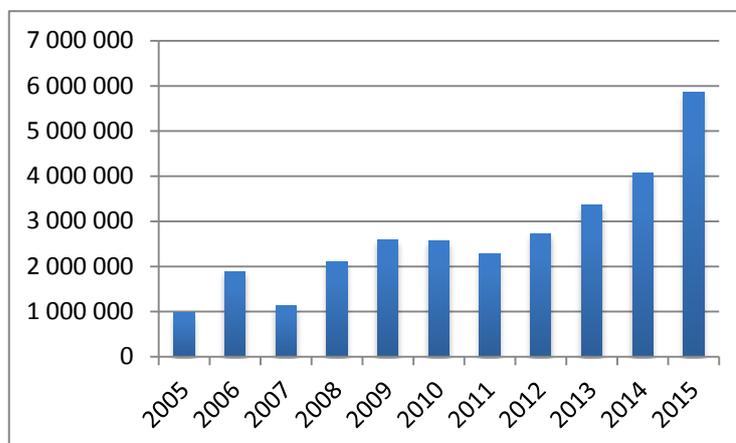
### Importation de produits frais en volume (kg), 2005-2015.



Source : données sur les importations, INS  
Ministère de l'économie et des finances.

L'augmentation des importations des poissons congelés est aussi considérable – ces importations ont été multipliées par 6 en l'espace de 10 ans.

### Importation de poissons congelés en volume (kg), 2005-2015.

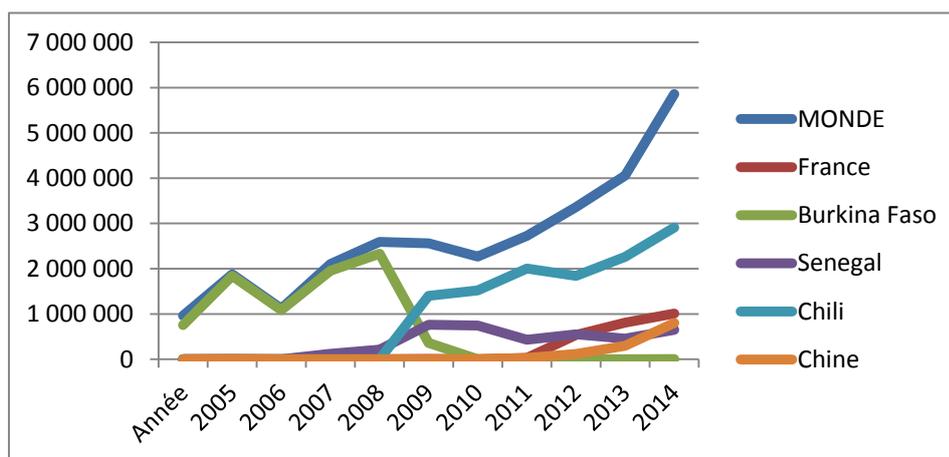


Source : données sur les importations, INS  
Ministère de l'économie et des finances.

## 2. De nouvelles formes d'approvisionnement et de distribution

Les importations augmentent et de nouvelles routes commerciales émergent. Par exemple, le Chili et la Chine exportent des poissons congelés au Niger que depuis quelques années : ces flux sont aujourd'hui considérables.

### Importation de poissons congelés en volume (kg) et provenance.



Source : données sur les importations, INS – Ministère de l'économie et des finances.

Si les importations de certains produits sont relativement anciennes (une cinquantaine d'années pour les céréales), d'autres sont plus récentes : pour les produits maraichers,

l'approvisionnement de Niamey à partir des productions locales (urbaines, péri urbaines ou des autres régions) pour ces types de produits semblait aller de soi.

Les modes de distribution ont aussi évolué. On a ainsi pu observer l'apparition récente de supermarchés modernes, répondant notamment aux demandes de qualité, d'hygiène et de diversité de la classe moyenne.

Les quartiers centraux sont de plus devenus de véritables entrepôts, la fonction résidentielle de ces quartiers a quasiment entièrement disparu (exemple du quartier Liberté). Des mouvements très récents de déconcentration sont néanmoins observés, comme décrits plus amplement dans le diagnostic de l'armature commerciale de la ville de Niamey :

- un mouvement de déconcentration des activités de gros partiel et très limitée initié par les opérateurs privés, notamment accéléré par l'incendie du petit marché
- la déconcentration de quelques activités de gros initiée et/ou appuyée par les autorités urbaines (commerce de la canne à sucre et celui des oignons)
- installation de grossistes de céréales (maïs, riz importé) sur les grands axes nouvellement bitumés.
- approvisionnement de produits maraichers sur le long des grandes voies (notamment accotement de la route de Torodi)

## II. Quels sont les facteurs explicatifs de l'évolution observée ? Quelles perspectives ?

### 1. Facteurs explicatifs

Certains facteurs explicatifs sont conjoncturels : la grande sécheresse de 1984 a ainsi introduit le moringa et le chou sur le marché, en l'absence de produits traditionnels.

Néanmoins, les facteurs explicatifs semblent de manière générale davantage structurels.

L'évolution de la demande peut notamment être expliquée par l'augmentation des classes aisées d'un côté, et l'aggravement de la pauvreté pour d'autre (forte croissance des inégalités à Niamey). Ainsi, comme expliqué par Soulé & Gansari<sup>95</sup>, les transformations des habitudes alimentaires sont « favorisées par l'urbanisation, l'amélioration du pouvoir d'achat d'une importante couche de la population, et les effets des aides alimentaires qui ont permis l'introduction dans les habitudes de consommation, de nombreux produits que la région génère très peu : riz, produits dérivés du blé notamment ».

Les phénomènes de demande se combinent en effet avec les phénomènes d'offre : l'arrivée de nouveaux produits par les migrations (comme pour l'igname) ou les aides internationales, l'intensification des flux en provenance d'autres pays, lié à la mondialisation des échanges

<sup>95</sup>La dynamique des échanges régionaux des céréales en Afrique de l'Ouest, Dr Bio Goura SOULE, & Sanni GANSARI, MSU.SYNGENTA, Mai 2010. Financé par la « Fondation Syngenta pour une agriculture durable »..

(les poulets congelés d'Europe ou encore d'Inde témoignent du fait que les produits sont toujours plus éloignés). Les nouvelles formes de distribution (décrites plus haut) changent de plus les caractéristiques de l'offre (vente de davantage de produits frais, viandes et détails vendus au détail et non en pièce...). Nouvelles habitudes alimentaires et nouvelles formes de distributions sont ainsi fortement liés. Les évolutions des politiques publiques ont aussi pu favoriser certaines filières.

La concentration – et très récente déconcentration – du centre-ville en termes d'activités commerciales s'expliquent par le fait que le centre reste la zone la plus stratégique pour le commerce, mais souffre aujourd'hui d'encombres trop importants. Ainsi, la déconcentration des activités de gros au centre-ville s'explique par le besoin de plus de place et d'espaces plus fonctionnels, les contraintes grandissantes de circulation au centre-ville et la recherche d'une meilleure chalandise.

Il est aussi à noter que le processus de décentralisation en cours a mis en avant des élus concernés et désireux d'agir. Comme nous l'avons souligné dans le diagnostic de l'armature commerciale de la ville de Niamey, les élus se sentent investis de la question alimentaire qui les préoccupent au quotidien car ils constatent à la fois les attentes de leurs électeurs, la congestion des rues mais également l'absence de recettes fiscales qui pourraient leur permettre de mettre en œuvre des actions positives pour le développement de leurs collectivités.

## 2. Quelles perspectives ?

L'augmentation de la population va nécessairement demander une augmentation de la production locale ou des flux d'importation.

Les changements d'habitudes alimentaires ayant des causes structurelles et non pas conjoncturelles, ils sont amenés à se poursuivre. Les politiques publiques appuyant certaines filières peuvent toutefois influencer la consommation de certains aliments.

Par exemple, suivant les tendances observées d'habitudes alimentaires, une croissance modérée de consommation de légumes et fruits par habitant est ainsi à prévoir. Pour l'ensemble des produits vivriers frais et secs la consommation serait environ de 180 000 tonnes aujourd'hui et devrait représenter plus de 250 000 tonnes dans les 10 ans à venir pour une population estimée à 1,5 millions d'habitants (calcul réalisé dans le diagnostic de l'armature commerciale).

L'importation de poulets et d'œufs pourrait diminuer, la production nationale (et notamment locale, autour de Niamey) augmentant et les consommateurs ayant une préférence pour la volaille locale (pour son goût) par rapport à la viande congelée.

En ce qui concerne les formes d'approvisionnement et de distribution, la déconcentration du centre-ville et l'éclatement des centres de distribution suivant l'étalement urbain vers la périphérie sont à prévoir.

Le caractère essentiel des importations va nécessairement se poursuivre, dû à l'urbanisation – et donc la compétition de l'habitat et l'agriculture dans la périphérie de Niamey – et la croissance de population. On peut penser que des importations s'appuyant sur des réseaux très dynamiques, bien organisés de commerçants étrangers et nationaux, sont en train de se développer et seront capables de plus en plus de mettre sur le marché de Niamey des produits<sup>96</sup> identiques à ceux cultivés au Niger (péri urbaine et autres) à des prix plus compétitifs. La proximité des zones de production, si elle ne s'accompagne pas d'une forte augmentation de la productivité, et de l'efficacité de la mise en marché, n'est pas une condition suffisante pour gagner la bataille de la compétitivité.

Seuls de forts investissements publics pourraient changer les manières de s'approvisionner et les modes alimentaires – contrecarrer les tendances actuelles, aux facteurs structurels, demanderait ainsi une implication lourde des pouvoirs publics et d'importants moyens.

Par exemple, comme mentionné dans le diagnostic de 2015, il peut être envisagé qu'à moyen terme, une production vivrière substantielle provenant des périmètres agricoles aménagés de Tillabéry approvisionne les marchés de Niamey. L'armature commerciale de la ville et les fonctions de gros et de transport (stockage, logistique, transformation) devront être développées pour tirer parti de cette croissance des flux de produits vivriers.

La question de l'amélioration et de la modernisation des infrastructures de transport est aussi un enjeu important, dont les autorités sont conscientes, et auquel les autorités répondent par plusieurs projets (projet d'amélioration ferroviaire ouest-africaine, la construction du barrage de Kandadji qui doit assurer l'autosuffisance énergétique du pays et accroître sa production agricole, le projet multinational de la route trans-saharienne Algérie – Niger - Tchad) : ces politiques peuvent durablement influencer le SDA à l'avenir.

La question de l'approvisionnement urbain et des marchés est au cœur des préoccupations des autorités nationales, comme le montrent le *Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté* (« Plan de Développement Economique et Social -PDES- 2012-2015), l'initiative 3N et les multiples interventions étatiques dans les localités rurales. Il est ainsi possible que ces programmes impulsent de nouvelles dynamiques.

A l'échelle de Niamey, le projet Niamey Nyala de modernisation et rénovation du centre-ville peut aussi permettre d'impulser certains changements, notamment pour la zone de l'ancien petit marché. Le projet Niamey Nyala vise de plus à construire un réseau routier de plus de 70 kilomètres dans la ville, afin d'assurer une meilleure fluidité du trafic urbain dans la ville et à désenclaver la capitale. Le projet vise aussi à développer un centre d'activités sur le site du marché de Katako - il est attendu une amélioration du fret intra urbain et de la mobilité des passagers.

Le manque de vision de développement urbain, la faible maîtrise de l'urbanisation, le blocage possible des commerçants, les intérêts divergents des différents acteurs, et la faiblesse institutionnelle sont néanmoins des freins à cette dynamique positive. L'autorité publique semble seulement avoir une action de « bricolage » face à la rapidité des changements.

---

<sup>96</sup>Produits moyennement périssables et de très grande consommation –tomates, carottes, pommes de terre, choux, courges, hors par conséquent les produits les plus verts –laitues- ou plus sophistiqués-et donc chers- et réservés à une toute petite frange de la population qui proviendront toujours principalement des jardins et parcelles maraîchères périurbaines de Niamey).

### III. Quels sont les impacts de ces évolutions ?

Il pourrait être intéressant, dans le cadre d'une future étude, de mesurer l'impact des évolutions observées. Il faudrait déjà pour cela mieux définir et mesurer chacune des évolutions observées.

Les impacts peuvent être de différents ordres :

- impacts en termes de **sécurité alimentaire** de la population
- impacts **socio-économiques** (réponse du secteur privé adaptée uniquement aux classes moyennes et supérieures, risque de délaissement d'une partie de la population de Niamey, dépendante des marchés traditionnels)
- impacts en termes d'infrastructures urbaines et de forme urbaine
- impacts sanitaires
- impacts en termes de géopolitique

## Recommandations opérationnelles pour l'AFD en termes de politiques publiques

---

Nous pouvons présenter ici de premières recommandations. Des recommandations plus détaillées nécessiteraient de réaliser un diagnostic approfondi, ce qui n'était pas l'objectif de cette étude puisque nous avons principalement travaillé avec des données préexistantes. Ces recommandations ouvrent ainsi de nouvelles pistes de réflexion pour l'AFD.

### **Augmentation de la production nationale, amélioration de la productivité et développement de nouvelles activités économiques :**

- *Accompagnement à l'augmentation de la productivité* des activités agricoles et d'élevage : renforcement des capacités, formations.
- *Promotion de l'agriculture urbaine* : préservation des terres agricoles à proximité des villes, encouragement de la production de produits maraichers de proximité. Cette activité devrait viser notamment les personnes les plus vulnérables. L'étude de préféabilité d'un programme de promotion de l'agriculture urbaine devra notamment prendre en compte les éléments suivants : (i) acceptabilité politique et cohérence avec les plans de développement de la ville, (ii) durabilité, (iii) impact sur la sécurité alimentaire des populations les plus vulnérables. En effet, un tel programme devrait recevoir l'adhésion des autorités nationales et locales, ce qui ne va pas de soi compte tenu de la vision « moderniste » de la ville. Le programme devra de plus veiller à la cohérence avec les documents de planification de la ville (par exemple, en termes de zones inconstructibles ou au contraire à densifier). L'articulation avec d'autres projets doit être favorisée, par exemple avec le projet de réhabilitation de la ceinture verte menée par le ministère de l'environnement (même si le PUR de 2009, par ailleurs, considère cette zone comme une réserve foncière à lotir...). Une évaluation approfondie des lieux possibles de développement de l'agriculture urbaine est nécessaire compte tenu de l'importance de la pression foncière (l'action des lotisseurs privés dans la ceinture verte en est un exemple). La mise en place de mécanismes pour s'assurer de la préservation des zones d'agriculture urbaine serait aussi fondamentale. Par ailleurs, le programme devrait favoriser les populations les plus vulnérables. En effet, certains auteurs (voir notamment Frayne et al., 2014) montrent l'absence de relation de causalité entre l'agriculture urbaine et la sécurité alimentaire des villes, les classes sociales les plus aisées étant généralement celles qui profitent le plus de ces activités. Cela ne signifie certainement pas que l'agriculture urbaine ne peut pas contribuer à la sécurité alimentaire, mais que pour que les populations les plus vulnérables puissent en profiter, certaines conditions sont nécessaires, comme l'accès aux intrants ou au crédit, l'accès à la formation, etc<sup>97</sup>. L'agriculture urbaine doit aussi être comprise comme un moyen de génération de revenus pour les populations urbaines.
- *Développement du taux de bancarisation* des producteurs et de l'accès au crédit, permettant de développer la production nationale. L'accès au crédit semble en effet essentiel pour la professionnalisation des acteurs.

---

<sup>97</sup> Frayne, B., McCordic, C., & Shilomboleni, H. (2014). Growing out of poverty: Does urban agriculture contribute to household food security in southern African cities? *UrbanForum*, 25(2), 177–189.

- Plus généralement, *appui aux développement des entreprises* de différentes tailles. En effet, l'AFD a déjà contribué au développement des PME à travers la mise en place de dispositifs d'appui à la gestion et à la structuration professionnelle de filières agroalimentaires (et notamment l'accès au financement) dans de nombreux pays d'Afrique. Néanmoins, l'aide doit aussi s'adapter à des micro, très petites et petites entreprises de la filière alimentaire – secteur dans lequel l'AFD est moins présente, comme souligné dans la note de cadrage de l'AFD « alimentation des villes : transformation et commercialisation des produits agricoles »<sup>98</sup>. Comme indiqué dans la note de cadrage, l'aide peut se réaliser à travers différents moyens : promotion de l'innovation, appui à l'entrepreneuriat, appui à la création et au développement d'entreprises, développement de formations prenant en compte la diversité des besoins des micros, très petites et petites entreprises, etc. L'enjeu est de rendre effective cette aide dans un milieu dominé essentiellement par l'informel, mais connaissant en fait des réalités très variées (de l'auto-emploi au très grand commerçant, des vendeurs de rues aux supermarchés modernes, etc.).
- *Appui aux activités de transformation* des produits (par exemple concentré de tomates), permettant une meilleure conservation des aliments ainsi que la création d'emplois.
- *Activités de recherche* et diffusion des résultats de recherche : une dynamique a été impulsée avec la création de plateformes d'innovation pour le lait et la mise en place du programme national d'amélioration génétique pour les produits carnés. Il s'agit ainsi de favoriser la recherche pour les filières à fort potentiel, comme le moringa.

#### **Amélioration des circuits de distribution nationaux :**

- *Modernisation des infrastructures routières*, et amélioration de la circulation sur les réseaux routiers en agissant sur les barrières et perceptions illicites.
- *Amélioration de la commercialisation des surplus* de production sur les marchés (faciliter les conditions d'accès des producteurs aux marchés).
- *Soutenir la coordination inter-profession* (entre producteurs et transformateurs notamment), dans la lignée de ce qui est fait actuellement avec le centre de recherche d'Afrique et du centre (CORAF).
- *Appui au renforcement de l'organisation* collective des producteurs et des commerçants (diagnostic des organisations existantes, renforcements de capacités).
- *Etudier le rôle potentiel des technologies de l'information et de la communication (TIC)*, ainsi que les impacts à long terme de ces technologies sur les prix et les bénéfices des différents acteurs. Plusieurs études analysent comment les nouvelles technologies de l'information et de la communication, dans différents pays d'Afrique sub-saharienne, permettent aux marchés de fonctionner de façon plus efficace, en améliorant la circulation de l'information et donc en réduisant les coûts de transfert et / ou les pouvoirs de marché de certains acteurs. Au Niger, nous avons vu que les grands producteurs se faisaient communiquer les prix du marché par téléphone mobile, afin d'avoir le même niveau d'information que l'intermédiaire. Les petits producteurs souffrent néanmoins de l'asymétrie d'information, ayant un réseau moins développé et moins de capacités de communication. Un programme pourrait ainsi être pensé pour favoriser l'accès à l'information de tous les producteurs (par exemple par l'établissement d'un point d'information au sein des *maisons de paysans* développées par les organisations de producteurs).

98 GALANDRIN, J-C., PINCENT, Q. AFD. Note de cadrage. Facilité d'innovation sectorielle pour les ONG. « Alimentation des villes : transformation et commercialisation des produits agricoles ».

- *Appui à la mise en place de systèmes de comptabilisation* des produits depuis les plateformes de commercialisation et jusque dans la distribution dans les marchés de villes, en lien avec les actions de réhabilitation des centres de collecte ou de regroupement de l'AFD et du PASADEM.

### **Amélioration du suivi et des régulations :**

- *Appui à l'ISN* pour la mise en place d'un contrôle de la qualité afin de garantir et d'encourager la qualité des produits nationaux, et d'un mécanisme de normalisation/standard pour l'import comme pour l'export. Un système de contrôle de l'hygiène spécifique sur les places de marchés pourrait aussi être appuyé.
- *Améliorer le suivi des importations et exportations* : renforcement de capacités des institutions douanières (contrôles sanitaires aux importations, contrôle des exportations plus rigoureux afin de limiter les pratiques spéculatives).
- *Mise en place d'un observatoire sur la consommation des ménages*, réalisant des enquêtes auprès des consommateurs afin de connaître leur besoins, demandes et capacités financières (les enquêtes réalisées dans le cadre de la présente étude donnant simplement quelques orientations, mais n'étant pas exhaustives). Les fonctions de suivi de l'OPVN pourraient ainsi être élargies afin que l'organisme effectue un suivi de l'offre (prix et quantités) mais aussi de la demande.
- *Amélioration du système de taxes* permettant de financer des investissements : amélioration de la collecte des taxes sur le marché, mise en place de taxes sur l'ensemble des produits alimentaires (céréales incluses) et application des régulations existantes (notamment loi des 3%).
- *Renforcement des régulations* sur le transport de produits alimentaires (le transport mixte restant aujourd'hui courant)

### **Amélioration des équipements de la ville de Niamey :**

- *Appui à l'amélioration de la gestion des équipements marchands* (comptabilité, amélioration de la collecte et mise en place de mécanismes de contrôle de l'affectation des taxes).
- *Appui à la mobilité générale dans la ville* : désengorger le centre-ville, aménager des zones prévues pour les transferts de marchandises et de personnes.
- *Appui au développement de nouvelles centralités* : création de marchés secondaires, soutien aux circuits courts.
- *Appui à la réorganisation du fonctionnement des circuits d'approvisionnement de gros*.
- *Amélioration des capacités de stockage et de conservation* et accompagnement au changement. En effet, aujourd'hui, les équipements pour l'entreposage des produits avant la mise en vente sur les marchés sont insuffisants et mal adaptés aux spécificités de chaque produit, ce qui crée des problèmes importants, notamment d'hygiène et de santé publique. Il n'y a toutefois pas de forte demande de systèmes de refroidissement, et force est de constater que toutes les tentatives d'installation de chambre froide dans les marchés se sont soldées par un échec dû à la mauvaise gestion. Les infrastructures représentent souvent un investissement que les nigériens ne sont pas prêts à faire. Le changement des modes de faire et des habitudes alimentaires est un travail de long terme qui nécessite un certain accompagnement.

- *Réalisation d'une étude approfondie sur le rôle des nouvelles formes de distribution (supermarchés formels et « modernes ») : clientèle, potentialités & impacts, et modalités de contrôle par les gouvernements locaux (en termes de localisation, taille, design – par exemple accessibilité par différents types de transports).*

## Annexe 1 : Présentation de l'équipe

---

L'équipe de recherche était composée des personnes suivantes :

- Eduardo BRISSON, Architecte urbaniste programmiste, spécialiste des équipements marchands (Groupe Huit) ;
- Pauline EMILE-GEAY, Urbaniste spécialiste institutionnel (Groupe Huit).
- Lou D'ANGELO, Urbaniste (appui Groupe Huit)

Sur place, l'équipe s'est appuyée sur le département de Géographie de la faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'université Abdou Moumouni et à leur structure de conseil associée « Géoconseil ». Cette équipe locale regroupait :

- M. Henri Kokou MOTCHO, Enseignant chercheur en géographie, directeur du département de Géographie et de la structure privée Géoconseil, spécialiste de la ville et de ses équipements marchands.
- Mme Hadiara YAYE SAIDOU, Docteur en géographie, Enseignante - chercheur en géographie urbaine niveau master, spécialiste de la mobilité.
- Mme Haoua BOUBACAR, doctorante du département sur les modes d'approvisionnement de la petite restauration.

Les quatorze étudiants de licence professionnelle de gestion de l'information, encadrés par le Pr. Motcho, qui ont réalisé les enquêtes de terrain.

## Annexe 2 : Liste des institutions et personnes rencontrées

INSTITUTION	FONCTION	NOM
Chambre de Commerce et d'Industrie	Secrétaire Général, Directeur des Echanges extérieurs	Mahaman OUSMANE, Mani CHAIBOU
Mairie de Niamey	Premier adjoint au maire de Niamey	Ibrahim OUMAROU
Agence Française de Développement	Chargé de Mission	Boubacar HABIBOU
Initiative 3N	Ex - Secrétaire Général	Mamansani ABDOU
Ministère de l'Agriculture	Directeur Général Adjoint	Oumani ABDOU
Ministère de l'Elevage	Directeur général	Maman SANI
RECA (Réseau des Chambres d'Agriculture)	Chargés de programmes	Seyni Souley YANKORI, Patrick DELMAS
Office Des Produits Vivriers du Niger (OPVN)	Représentant	Bassirou MOUSSA TAHIROU
Cadre de collaboration et de dialogue des organisations paysannes du Niger (CCD-OPN)	Président	Amadou Ousmane
Ministère du commerce et de la promotion du secteur privé	Inspecteur Principal des Impôts. Directeur de Commerce Intérieur et de la Lutte contre la Vie Chère	Moukaila HASSANE
Fédération des coopératives maraichères du Niger (FCMN)	Secrétaire Général, Responsable Formation Appui-Conseil, Trésorière Adjointe	Adamou GARBA, Boukary HAMA, Kouré Mariama ATTAHER
Rassemblement Démocratique des Femmes du Niger	Représentant	Hadja ADIZA HALIDOU
Coopérative des promoteurs du moringa	Représentant	Rakia GAZIBOU
Coopérative des producteurs de	Représentant	Ismaid HANAR, M.

pommes de terre		SOUMANA
Coopérative semencière Saadia Aval	Président	Bassirou ISSOUFOU
SOGOEM	Délégués des commerçants du Grand Marché	

## Annexe 3 : Questionnaires auprès des consommateurs, commerçants et transporteurs

### I. Questionnaire auprès des consommateurs

Q1	Commune où est réalisée l'enquête
Q2	Quartier où est réalisée l'enquête
Q3	Sexe
Q4	Âge
Q5	Ethnie
Q6	Lieu de naissance
Q7	Nationalité
Q8	Situation matrimoniale - Célibataire - Marié - Divorcé - Veuf
Q9	Taille du ménage
Q10	Niveau d'instruction - Aucun - Coranique - Alphabétisation - Primaire - Secondaire - Supérieur
Q11	Lieu d'habitation - Centre ville - Zone péricentrale - Zone intermédiaire - Périphérie
Q12	Statut d'occupation du logement - Propriétaire - Locataire - Logé gratuitement
Q13	Motifs de consommation - ménage - professionnel
Q14	Si professionnel - Commerce - Restaurant
Q15	Habitudes d'achats

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Supermarché</li> <li>- Marché</li> <li>- Ambulant</li> <li>- Producteurs</li> <li>- Grossistes</li> </ul>
Q16	<p>Qu'est-ce que vous y achetez ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Produits frais</li> <li>- Céréales</li> <li>- Pâtes alimentaires</li> <li>- Viandes et poissons</li> <li>- Epices, condiments et huiles</li> <li>- Lait en poudre</li> </ul>
Q17	<p>A quelle fréquence venez-vous vous approvisionner dans ce commerce ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Quotidiennement</li> <li>- 2/3 fois par semaine</li> <li>- De façon hebdomadaire</li> <li>- Tous les 15 jours</li> <li>- 1 fois par mois ou tous les deux mois</li> </ul>
Q18	<p>En quelle quantité ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Petite quantité</li> <li>- Paquet</li> <li>- Kilo</li> <li>- Carton</li> <li>- Sac de 25 kg</li> <li>- Sac de 50 kg</li> <li>- Sac de 100 kg</li> <li>- Tonne</li> </ul>
Q19	<p>Quel est votre critère principal dans votre choix de lieu d'achat ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prix</li> <li>- Qualité</li> <li>- Distance</li> </ul>
Q20	<p>Qu'est-ce que la qualité pour vous ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bon emballage</li> <li>- Hygiène</li> <li>- Non avarié</li> <li>- Un bon goût</li> <li>- Le prix</li> <li>- Produit local</li> </ul>
Q21	<p>Vous préoccupez-vous de l'origine des produits que vous achetez ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Oui</li> <li>- Non</li> </ul>
Q22	<p>Si oui, que recherchez-vous ?</p>
Q23	<p>Achetez-vous des produits congelés (viandes, poissons) ?</p>
Q24	<p>Si oui, pourquoi ?</p>
Q25	<p>Que pensez-vous du commerce alimentaire ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- faiblesse du pouvoir d'achat</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"><li>- qualité des produits</li><li>- prix abordable</li><li>- activité lucrative</li><li>- baisse des activités</li><li>- forte concurrence</li><li>- mauvaise organisation de l'activité</li></ul>
Q26	Pourquoi avez-vous donné cette réponse ?

## II. Questionnaire auprès des commerçants

Q1	Commune où est réalisée l'enquête
Q2	Quartier où est réalisée l'enquête
Q3	Sexe
Q4	Âge
Q5	Ethnie
Q6	Lieu de naissance
Q7	Nationalité
Q8	Situation matrimoniale
-	Célibataire
-	Marié
-	Divorcé
-	Veuf
Q9	Niveau d'instruction
-	Aucun
-	Coranique
-	Alphabétisation
-	Primaire
-	Secondaire
-	Supérieur
Q10	Lieu d'habitation
-	Centre ville
-	Zone péricentrale
-	Zone intermédiaire
-	Périphérie
Q11	Statut d'occupation du logement
-	Propriétaire
-	Locataire
-	Logé gratuitement
Q12	Type de commerce
-	Formel
-	Informel
Q13	Si formel, quel type de commerce
-	Marché
-	Supermarché
-	Boutique
-	Kiosque
Q14	Si marché, type de marché
-	Central
-	Secondaire
-	Spécialisé
-	De quartier
-	De nuit

Q15	Type de commerce dans le marché	- Ambulant - Etal - Tablier - Kiosque - Boutique
Q16	Si informel, type de commerce	- Ambulant - Etal - Tablier - Kiosque - Boutique
Q17	Type d'activité	- Grossiste - Demi grossiste - Détaillant
Q18	Lieu d'implantation du commerce dans la ville	- Centre ville - Zone péricentrale - Zone intermédiaire - Périphérie
Q19	Date de démarrage de l'activité	
Q20	Type de produits vendus	- frais - secs - carnés
Q21	Si produits carnés, système de refroidissement	- absent - peu performant - performant
Q22	Quel est le produit le plus vendu ici ?	
Q23	Prix d'achat de l'unité	
Q24	Unité d'achat	
Q25	Prix de vente	
Q26	Fournisseur	
Q27	Provenance des produits	
Q28	Vous approvisionnez-vous en produits importés ?	
Q29	Si oui, lesquels ?	
Q30	Origine des produits importés	
Q31	Circuit des produits importés	
Q32	Comment choisissez-vous vos fournisseurs ?	
Q33	Ces prix sont-ils négociés ?	
Q34	A quelle fréquence s'effectue l'approvisionnement ?	
Q35	Nombre d'unités achetées	
Q36	Durée d'écoulement (en jour)	
Q37	Comment s'effectue l'approvisionnement ?	
Q38	Chiffre d'affaire	

Q39	Montant du chiffre d'affaire
Q40	Nombre d'employés
Q41	Revenus moyens des employés
Q42	Quels sont les principaux problèmes que vous rencontrez avec votre approvisionnement ?
Q43	Avez-vous vécu ou perçu une évolution dans votre mode d'approvisionnement ?
Q44	Si oui, laquelle ?
Q45	Comment qualifiez-vous cette évolution ?
Q46	Pourquoi ?
Q47	Quelles seraient les choses à améliorer selon vous de la part des pouvoirs publics pour faciliter l'exercice de votre activité ?
Q48	Qui sont vos clients ?
	- consommateur individuel
	- commerçant détaillant
	- restaurant
Q49	Caractériser ses revenus
	- très pauvre
	- pauvre
	- classe moyenne
	- classe aisée
Q50	Votre clientèle essaie-t-elle de négocier les prix ?
	- Oui
	- Non
Q51	Comment ?
	- Faiblement
	- Moyennement
	- Beaucoup
Q52	Pratiquez-vous la vente à crédit ?
	- Oui
	- Non
Q53	Si vous pratiquez la vente à crédit, comment la faites vous ?
	- Faiblement
	- Moyennement
	- Beaucoup
Q54	Comment votre clientèle se rend-elle dans votre établissement ?
	- à pied
	- véhicule personnel
	- 2 roues
	- taxi
	- transport collectif
Q55	D'où provient-elle ?
	- voisinage
	- quartier
	- quartier périphérique
	- hors de Niamey

	-	hors du Niger
Q56	Quels sont les principaux problèmes que vous rencontrez dans vos contacts avec votre clientèle ?	
Q57	Les habitudes d'achat des clients ont-elles changé selon vous ?	
Q58	Si oui, en quoi ?	
Q59	Depuis quand ?	
Q60	Les clients ont-ils émis de nouvelles demandes récemment en termes de nouveaux produits ?	
Q61	Les clients ont-ils émis de nouvelles demandes récemment en termes de qualité ?	
Q62	Les clients ont-ils émis de nouvelles demandes récemment en termes de prix ?	
Q63	Les clients ont-ils émis de nouvelles demandes récemment en termes de connaissance de l'origine du produit ?	
Q64	Si oui quel produit ?	
Q65	Avez-vous dû vous adapter par rapport à cette nouvelle demande ?	
Q66	Si oui, comment ?	
Q67	Est-ce que vous êtes satisfait de cette adaptation ?	
Q68	Si non, pourquoi ?	
Q69	Y a-t-il eu des créations de commerces concurrents à proximité au cours des dernières années ?	
Q70	Si oui, combien ?	
Q71	Y a-t-il eu des disparitions de commerces concurrents à proximité au cours des dernières années ?	
Q72	Si oui, combien ?	
Q73	Vous organisez-vous pour défendre vos intérêts avec d'autres commerçants ?	
Q74	Si oui, lesquels ?	
	-	délégués de marchés
	-	syndicats
Q75	Comment voyez-vous votre commerce dans 5 ans ?	

### III. Questionnaire auprès des transporteurs

Q1	Commune où est réalisée l'enquête
Q2	Quartier où est réalisée l'enquête
Q3	Sexe
Q4	Âge
Q5	Ethnie
Q6	Lieu de naissance
Q7	Nationalité
Q8	Situation matrimoniale
	- Célibataire
	- Marié
	- Divorcé
	- Veuf
Q9	Niveau d'instruction
	- Aucun
	- Coranique
	- Alphabétisation
	- Primaire
	- Secondaire
	- Supérieur
Q10	Lieu d'habitation
	- Centre ville
	- Zone péricentrale
	- Zone intermédiaire
	- Périphérie
Q11	Statut d'occupation du logement
	- Propriétaire
	- Locataire
	- Logé gratuitement
Q12	Genre de transport
	- Transport de marchandise
	- Transport mixte
Q13	Moyen de transport
	- mini bus
	- camionnette
	- taxi
	- tricycle
	- vélo / moto
	- charrette
	- porteur
Q14	Statut de votre moyen de transport
	- Propriétaire
	- Location

	-	Employé
Q15	Ancienneté dans l'activité (nombre d'années)	
Q16	Quel type de produits transportez-vous ?	
Q17	A quel prix ?	
Q18	Prix de transport de la quantité achetée	
Q19	D'où venez-vous ?	
	-	Producteur direct
	-	Intermédiaire
Q20	Destination :	
	-	Centre ville
	-	Zone péricentrale
	-	Zone intermédiaire
	-	Périphérie
	-	Hors de Niamey
Q21	Circuit	
Q22	Type de commerce	
	-	Grossiste
	-	Semi-grossiste
	-	Détaillant
Q23	Fréquence de trajets	

## Précédentes publications de la collection

---

<b>Notes techniques n°1</b>	Panorama des inégalités hommes – femmes dans le monde (Juin 2015)
<b>Notes techniques n°2</b>	La Commission du Mékong face à un tournant – Quelle place pour l'aide française (Septembre 2015)
<b>Notes techniques n°3</b>	Quelle efficacité environnementale de la certification pêche et aquaculture « durable » ? (Septembre 2015)
<b>Notes techniques n°4</b>	Vérité des prix ou socialisation de la couverture des coûts ? (Octobre 2015)
<b>Notes techniques n°5</b>	Accompagnement technique et renforcement des capacités : leçons de l'expérience (Octobre 2015)
<b>Technical Reports No 6</b>	Actors and networks of agroecology in the Greater Mekong Subregion (October 2015)
<b>Technical Reports No.7</b>	Creating Alliances to Accelerate Commercially Viable Sanitation (November 2015)
<b>Notes techniques n°8</b>	La recherche française sur l'éducation dans les pays en développement : un état des lieux (Novembre 2015)
<b>Technical Reports No.9</b>	Facilitating green skills and jobs in developing countries
<b>Notes techniques n°10</b>	Étude sur le développement de l'entrepreneuriat social à Madagascar
<b>Notes techniques n°11</b>	Ecole et Santé de la reproduction Une recherche-action dans les départements du Littoral et de l'Atlantique au Bénin (nov. 2014 – juil. 2015)

<b>Notes techniques n°12</b>	Observation spatiale pour l'agriculture en Afrique : potentiels et défis
<b>Notes techniques n°13</b>	Améliorer la prise en compte de la nutrition dans les projets de développement rural et de santé
<b>Notes techniques n°14</b>	Villes et stratégies climatiques : cinq cas d'études
<b>Notes techniques n°15</b>	Jeunesses sahéliennes : dynamiques d'exclusion, moyen d'insertion
<b>Technical Reports No.16</b>	Supporting Access to and Retention in Employment for Women by Enhancing Child Care Services in Turkey
<b>Notes techniques n°17</b>	Méthode de suivi de l'impact climat des investissements (MRV) appliquée aux projets agricoles et forestiers des Banques Nationales de Développement
<b>Notes techniques n°18</b>	Gestion des ressources en eau souterraines comme biens communs
<b>Notes techniques n°19</b>	Eau des villes, assainissement et précarités – des réalités contrastées à Ouagadougou (Burkina Faso) et Niamey (Niger)
<b>Technical Reports No.20</b>	The effectiveness of an environmental credit line in Egypt: Synergies between market incentive and binding regulations
<b>Notes techniques n°21</b>	Développement rural à co-bénéfices - Gouvernance, suivi, certification
<b>Notes techniques n°22</b>	Dynamiques des systèmes agraires et devenirs de l'agriculture familiale en guinée
<b>Notes techniques n°23</b>	Évaluation de la politique d'aménagement du territoire en Tunisie de 1995 à 2010

<b>Notes techniques n°24</b>	Cocoa farmers' agricultural practices and livelihoods in Côte d'Ivoire
<b>Notes techniques n°25</b>	Vulnérabilité sociophysique aux inondations au Sénégal
<b>Technical reports No.25</b>	Socio-physical Vulnerability to Flooding in Senegal
<b>Notes techniques n°26</b>	Revenus et trajectoires agricoles en Afrique d'ici 2050 : vers un trop-plein d'agriculteurs ?
<b>Notes techniques n°27</b>	Comprendre le processus d'installation des jeunes en agriculture pour mieux l'accompagner - Grille d'analyse et premiers résultats
<b>Notes techniques n°28</b>	Les dynamiques d'inclusion / exclusion de la jeunesse en zone MED
<b>Notes techniques n°29</b>	Quelle compétitivité de la Côte d'Ivoire, du Sénégal et de la Tunisie ? - Un état des lieux à partir des nouvelles données de l'Observatoire de la Compétitivité Durable
<b>Notes techniques n°30</b>	Urgences et crises sanitaires dans les pays à ressources limitées : de la préparation à la réponse
<b>Notes techniques n°31</b>	Capitalisation des actions de formation-insertion des jeunes conduites par les organisations non gouvernementales
<b>Notes techniques n°32</b>	L'accès et le maintien des femmes à l'emploi de qualité au Maroc, en Tunisie et en Turquie
<b>Notes techniques n°33</b>	Le financement participatif et l'aide publique au développement : état des lieux et recommandations
<b>Technical Reports No.34</b>	Outlooks for flare reduction in Nigeria

<b>Notes techniques n°35</b>	Risque d'inondation et villes des pays en développement
<b>Technical Reports No.35</b>	Flood risk and cities in developing countries
<b>Notas Técnicas N°35</b>	El riesgo de inundación y las ciudades en los países en desarrollo
<b>Notes techniques n°36</b>	Etude de capitalisation : Impact et mise en œuvre de programmes à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) en Afrique subsaharienne
<b>Notes techniques n°37</b>	Etude de capitalisation : Impact et mise en œuvre de programmes de soutien à l'entrepreneuriat en Afrique subsaharienne
<b>Notes techniques n°38</b>	Etude prospective : quel impact des dynamiques démographiques sur l'offre sanitaire et médico-sociale de la Guyane ?
<b>Technical Reports No.39</b>	Assessing and Addressing Climate Governance Challenges in Low- and Middle-Income Countries
<b>Notes techniques n°40</b>	Réformer les per diem par le dialogue
<b>Notes techniques n°41</b>	Analyse rétrospective du secteur urbain de l'eau potable au Sénégal : un partenariat public-privé à l'épreuve du temps
<b>Technical Reports No.41</b>	Retrospective Analysis of the Urban Water Supply Sector in Senegal: A Public-Private Partnership Over Time
<b>Notes techniques n°42</b>	L'assainissement et ses enjeux
<b>Technical Reports No.42</b>	Challenges in Sanitation

- Notes techniques n°43** Utiliser les indications géographiques comme outil de développement - Guide pour le choix des produits illustré par les cas du miel blanc d'Oku et du poivre de Penja, Cameroun
- Notes techniques n°44** Vingt ans d'aménagements rizicoles dans les territoires de mangrove en Guinée maritime  
Quel développement agricole durable?
- Notes techniques n°45** Territoires de l'eau et communs en Bolivie - Les cas de Hampaturí (La Paz) et de Sacaba (Cochabamba)
- Notes techniques n°46** Gouvernance des services d'eau et d'assainissement des villes boliviennes  
Analyse du modèle de gestion coopérative au travers de l'exemple de SAGUAPAC (Santa Cruz de la Sierra, Bolivie)
- Notes techniques n°47** Mutations de la gouvernance des systèmes alimentaires urbains  
Le cas de l'agglomération de Rabat-Salé
- Notes techniques n°48** Contribution des systèmes de distribution alimentaire à la sécurité alimentaire des villes : étude de cas sur l'agglomération de Rabat (Maroc)
- Notes techniques n°49** Contribution des systèmes de distribution alimentaire à la sécurité alimentaire des villes : étude de cas sur l'agglomération d'Abidjan (Côte d'Ivoire)

## Qu'est-ce que l'AFD ?

---

Institution financière publique et solidaire, l'AFD est l'acteur central de la politique de développement de la France. Elle s'engage sur des projets qui améliorent concrètement le quotidien des populations, dans les pays en développement, émergents et l'Outre-mer.

Intervenant dans de nombreux secteurs - énergie, santé, biodiversité, eau, numérique, formation, l'AFD accompagne la transition vers un monde plus sûr, plus juste et plus durable, un monde en commun. Son action s'inscrit pleinement dans le cadre des objectifs de développement durable (ODD).

Présente dans 109 pays via un réseau de 85 agences, l'AFD accompagne aujourd'hui plus de 3600 projets de développement. En 2017, elle a engagé 10,4 milliards d'euros au financement de ces projets.

Agence Française de Développement  
5 rue Roland Barthes – 75598 Paris cedex 12  
Tél : +33 1 53 44 48 86 – [www.afd.fr](http://www.afd.fr)  
Conception et réalisation : Elsa MURAT, AFD